

LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI  
ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS  
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

SOUS LA PRÉSIDENCE DE L'HONORABLE  
FRANCE CHARBONNEAU, J.C.S., présidente  
M. RENAUD LACHANCE, commissaire

AUDIENCE TENUE AU 500, BOUL. RENÉ-  
LÉVESQUE OUEST À MONTRÉAL (QUÉBEC)

LE 2 OCTOBRE 2012

VOLUME 21

**ODETTE GAGNON et ROSA FANIZZI**  
**Sténographes officielles**

RIOPEL GAGNON LAROSE & ASSOCIÉS  
215, rue St-Jacques, Bureau 1020  
Montréal (Québec) H2Y 1M6

COMPARUTIONS

POUR LA COMMISSION :

Me DENIS GALLANT,  
Me KEITH RITI

INTERVENANTS :

Me DAVE KIMPTON pour le Directeur général des élections  
Me BENOIT BOUCHER pour Procureur général du Québec  
Me MARTIN ST-JEAN pour Ville de Montréal  
Me PIERRE HAMEL pour l'Association de la construction du Québec  
Me DANIEL ROCHEFORT pour l'Association de la construction du Québec  
Me DIANE SIMARD pour Union des municipalités du Québec  
Me MARTINE L. TREMBLAY pour l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec  
Me SIMON LAROSE pour Procureur général du Québec  
Me ISABELLE PIPON pour l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec  
Me CLAUDE GIRARD pour Directeur des poursuites criminelles et pénales

---

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
PRÉLIMINAIRES. . . . .	8

LINO ZAMBITO

INTERROGÉ PAR Me DENIS GALLANT.. . . . .	11
--	----

---

LISTE DE PIÈCES

13P-178-2 : Soumission 5147, 2004-03-22	36
13P-178-3 : Soumission 9035 2004-06-28	39
13P-178-4 : Appel d'offres 9091 2004-09-13	43
13P-178-5 : Appel d'offres 9693 2004-10-04	63
13P-178-6 : Appel d'offres 9694 2004-11-22	68
13P-178-7 : Appel d'offres 9107 2005-01-17	71
13P-178-8 : Appel d'offres 9126 2005-04-11	81
13P-178-9 : Appel d'offres 9124 2005-04-11	83

13P-178-10 : Appel d'offres 9131 2005-05-04	85
13P-178-11 : Appel d'offres 9123 2005-05-09	86
13P-178-12 : Appel d'offres 9129, 2005-05-09	89
13P-178-13 : Appel d'offres 9141 2005-05-21	95
13P-178-14 : Appel d'offres 9144 2005-05-30	97
13P-178-15 : Appel d'offres 9129 2005-06-13	126
13P-178-16 : Appel d'offres 9702 2005-06-27	129
13P-178-17 : Appel d'offres 9156 2005-07-11	141
13P-178-18 : Appel d'offres 9176 2005-08-08	144
13P-178-19 : Appel d'offres 9157, 2005-08-08	148
13P-178-20 : Appel d'offres 9710, 2005-08-29	150
13P-178-21 : Appel d'offres 9712 2005-11-07	163

13P-178-21A: Lettre exhibée à monsieur Lino Zambito	175
13P-178-22 : Appel d'offres 9717 2006-03-13	176
13P-178-23 : Appel d'offres 9201 2006-03-20	178
13P-178-24 : Appel d'offres 9191 2006-03-27	180
13P-178-25 : Appel d'offres 9202 2006-04-10	182
13P-178-26 : Appel d'offres 9203 2006-04-15	188
13P-178-27 : Appel d'offres 9720 2006-04-18	189
13P-178-28 : Appel d'offres 9235 2006-05-15	191
13P-178-29 : Appel d'offres 9239 2006-05-15	194
13P-178-30 : Appel d'offres 9271 2006-07-31	195
13P-178-31 : Appel d'offres 9269 2006-07-24	199
13P-178-32 : Appel d'offres 9270 2006-07-24	200

13P-178-33 : Appel d'offres 9272 2006-07-24	201
13P-178-34 : Appel d'offres 9234, 2006-09-18	223
13P-178-35 : Appel d'offres 9749, 2006-10-23	223
13P-178-36 : Appel d'offres 9755, 2007-02-19	226
13P-178-37 : Appel d'offres 9455 2008-02-04	228
13P-178-38 : Appel d'offres 9511 2008-05-17	229
13P-178-39 : Appel d'offres 9569 2008-05-17	237
13P-178-40 : Appel d'offres 5008-EC-102-07 2008-05-30	237
13P-178-41 : Appel d'offres 9538 2008-06-30	239
13P-178-42 : Appel d'offres 9552 2008-06-30	240
13P-178-43 : Appel d'offres 9548 2008-08-04	242
13P-178-44 : Appel d'offres 08-105 2008-08-04	244

VOLUME 21  
Le 2 octobre 2012

- 7 -

13P-178-45 : Appel d'offres 08-106 2008-08-04

247

13P-178-46 : Appel d'offres 9580 2008-09-15

249

---

1 L'AN DEUX MILLE DOUZE, ce deuxième (2ième) jour du  
2 mois d'octobre,

3

4 PRÉLIMINAIRES

5

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Bon matin à tous.

8 Me DENIS GALLANT :

9 Bon matin. Alors, Denis Gallant pour la Commission.

10 Me KEITH RITI :

11 Keith Riti pour la Commission.

12 Me DAVE KIMPTON :

13 Dave Kimpton pour le Directeur général des  
14 élections.

15 Me BENOIT BOUCHER :

16 Bonjour, Madame, Monsieur. Benoit Boucher pour le  
17 Procureur général du Québec.

18 Me MARTIN ST-JEAN :

19 Monsieur le Commissaire, Madame la Présidente,  
20 Martin St-Jean, Ville de Montréal.

21 Me PIERRE HAMEL :

22 Pierre Hamel et Daniel Rochefort pour l'Association  
23 de la construction du Québec.

24 Me DIANE SIMARD :

25 Bonjour. Diane Simard pour l'Union des

1 municipalités du Québec.

2 Me MARTINE L. TREMBLAY :

3 Bonjour. Martin L. Tremblay pour le Barreau du  
4 Québec.

5 Me SIMON LAROSE :

6 Bonjour. Simon Larose pour le Procureur général du  
7 Québec.

8 Me ISABELLE PIPON :

9 Bonjour. Isabelle Pipon pour l'Association des  
10 constructeurs de routes et grands travaux du  
11 Québec.

12 Me CLAUDE GIRARD :

13 Bonjour. Claude Girard pour le Directeur des  
14 poursuites criminelles et pénales du Québec.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Parfait. Alors, Maître Gallant.

17 Me DENIS GALLANT :

18 Oui. Juste avant de continuer avec monsieur  
19 Zambito, j'aimerais faire la déclaration suivante,  
20 Madame la Présidente, c'est-à-dire pour bien  
21 comprendre le processus dans lequel nous allons...  
22 nous allons commencer ce matin. C'est l'étude d'à  
23 peu près, comme j'ai dit hier, soixante-dix (70)  
24 ouvertures de soumission, rattachées à ça, parce  
25 que le témoin nous disait souvent hier « oui, mais

1 je ne sais pas si ça a été annulé, je ne sais pas  
2 si le contrat finalement a été octroyé », alors...  
3 et j'en ai parlé à maître St-Jean ce matin de la  
4 Ville de Montréal. C'est-à-dire que nos analystes,  
5 les analystes de la Commission se sont penchés sur  
6 quatre-vingt-dix pour cent... quatre-vingt-dix pour  
7 cent (90 %) du résultat de ces ouvertures de... de  
8 ces ouvertures d'appel d'offres-là et que la  
9 Commission va, une fois que le travail va être  
10 complété à cent pour cent (100 %), la Commission va  
11 déposer le résultat de ces appels d'offres-là. Je  
12 voulais mettre ça en perspective. Ça vous va?  
13 Merci.

14

15

16

17

1 L'AN DEUX MILLE DOUZE, ce deuxième (2ième) jour du  
2 mois d'octobre,

3

4 A COMPARU :

5

6 LINO ZAMBITO, restaurateur.

7

8 LEQUEL, affirme solennellement ce qui suit :

9

10 INTERROGÉ PAR Me DENIS GALLANT :

11 Q. **[1]** Bon matin, Monsieur Zambito.

12 R. Bonjour.

13 Q. **[2]** Monsieur Zambito, juste avant, on va continuer  
14 sur le document que j'ai déposé hier, à savoir  
15 l'ouverture d'une... d'un appel d'offres public que  
16 j'ai coté sous 13P-178.1. Je voulais juste  
17 continuer dans la même veine qu'hier matin, c'est-  
18 à-dire au niveau quand vous avez dit « les  
19 fonctionnaires de la Ville, bon, il y en avait qui  
20 étaient corrompus, d'autres qui ne l'étaient pas.  
21 Il y a une personne dont j'aimerais vous parler ce  
22 matin, à savoir si vous avez fait affaires avec  
23 cette personne-là, à savoir l'ancien directeur  
24 général de la Ville, monsieur Robert Abdallah.  
25 Connaissez-vous, dans un premier temps, outre sa

1           réputation dans les médias là, mais connaissez-vous  
2           monsieur Abdallah personnellement?

3           R. Personnellement, je ne le connais pas. Je sais  
4           qu'il était directeur général de la Ville de  
5           Montréal. Je sais qu'il était en fonction, mais,  
6           moi, je l'ai croisé une fois lors d'un événement  
7           public. C'était une fondation, on ramassait de  
8           l'argent là pour un organisme. J'étais partie  
9           prenante à cet événement-là et j'ai croisé monsieur  
10          Abdallah.

11          Q. **[3]** Quel événement?

12          R. Oh! Je ne pourrais pas vous dire là, c'était... De  
13          mémoire, c'était dans le... je vous dirais dans  
14          l'arrondissement Côte-des-Neiges. Ça fait quand  
15          même plusieurs années là. Je ne peux pas vous  
16          donner les détails précis.

17          Q. **[4]** Mais, est-ce qu'on parle d'un événement  
18          politique ou d'un financement...

19          R. Non, c'était vraiment une fondation pour un  
20          organisme culturel là. Je ne pourrais pas vous  
21          donner les détails exacts c'était quoi, mais c'est  
22          la seule occasion où j'ai croisé monsieur Abdallah.

23          Q. **[5]** Parfait. Est-ce que vous avez eu à... Comment  
24          je pourrais dire? Comment dire? Est-ce que vous  
25          avez eu, dans le cadre d'un contrat public, qu'on

1 vous aurait informé de certaines démarches que  
2 monsieur Abdallah aurait faites pour un contrat en  
3 particulier?

4 R. Oui. J'ai eu.. J'ai eu un contrat, c'était le  
5 collecteur sur Sherbrooke Est, sur le boulevard  
6 Sherbrooke.

7 Q. **[6]** C'est quoi ça un collecteur? Juste pour  
8 préciser.

9 R. Un collecteur, c'est on dirait là, c'est un gros  
10 égout de grosse dimension qui est mis en place pour  
11 ramasser les eaux, je dirais là, d'un secteur  
12 quelconque. Toutes les conduites secondaires et  
13 principales vont aller se déverser sur cet égout-  
14 là. Ça fait que c'est pour ça qu'on appelle ça un  
15 collecteur, ça ramasse un peu les eaux. Mettons  
16 quand on l'a fait, nous, ce collecteur-là, c'était  
17 sur Sherbrooke dans l'est de Montréal. Ça fait que  
18 c'est un collecteur qui passait et qui ramassait un  
19 peu les eaux usées de Pointe-aux-Trembles là, ces  
20 environs-là là. C'est ça un collecteur.

21 Q. **[7]** Et ça remonte à quand ça ces travaux-là?

22 R. C'est un contrat qui, à ma mémoire, était aux  
23 alentours de deux mille quatre (2004), deux mille  
24 cinq (2005), deux mille six (2006) là, plus ou  
25 moins une année, mais je pense, c'est deux mille



1           béton, du TBA qu'on appelle dans notre jargon. Le  
2           tuyau TBA, c'est un tuyau en béton, qu'on devait  
3           installer. Nous, quand on l'avait soumissionné,  
4           avec nos ingénieurs on avait regardé la possibilité  
5           de couler le tuyau sur place, en faisant des  
6           coffrages et en coulant le béton, et qui donnait le  
7           même résultat à la Ville de qu'est-ce qui était  
8           demandé, sauf qu'en procédant de cette façon-là, ça  
9           diminuait nos coûts, donc ça nous a permis de, en  
10          soumissionnant avec cette optique-là, ça nous a  
11          permis d'être le plus bas soumissionnaire, et c'est  
12          de là qu'il y avait une différence de sept, huit  
13          cent mille (800 000 \$) avec le deuxième  
14          soumissionnaire.

15                        Donc, quand j'ai eu le projet, j'ai été le  
16          plus bas soumissionnaire. Je vous dirais quelques  
17          jours après, ou une semaine après, j'ai reçu un  
18          appel d'un ingénieur qui était en charge, c'était  
19          une firme externe qui s'occupait de la conception.  
20          La conception... du moins de la surveillance du  
21          projet, c'est lui qui devait faire la gérance...  
22          pas la gérance, mais s'occuper de la surveillance  
23          des travaux.

24          Q. **[10]** Est-ce que c'était exceptionnel, ça, à  
25          Montréal, qu'il y ait des firmes externes au

1 niveau, soit de la conception ou de la surveillance  
2 des travaux?

3 R. Écoutez, à ma connaissance, dans l'est de Montréal,  
4 tout qu'est-ce qui est Pointe-aux-Trembles, il y a  
5 une entente, de qu'est-ce que je connais, il y a  
6 une entente spéciale avec une firme d'ingénieurs  
7 qui...

8 Q. **[11]** Laquelle?

9 R. C'est le Groupe Séguin. Dans le temps, avant que  
10 Pointe-aux-Trembles soit annexée à Montréal, c'est  
11 eux qui s'occupaient du service de génie pour l'est  
12 de Montréal, et par après, quand ça a été fusionné  
13 à Montréal, bien, je pense qu'il y a des ententes  
14 qui ont été conclues, là. Je ne suis pas au courant  
15 des détails, mais comme entrepreneur, j'ai souvent  
16 vu que quand il y avait des travaux qui se  
17 faisaient dans ces coins-là, l'est et Pointe-aux-  
18 Trembles, souvent c'était le Groupe Séguin qui  
19 était mandaté pour faire les plans et devis et  
20 s'occuper de la réalisation.

21 Donc, ce projet-là, vu qu'il était dans  
22 l'est de Montréal, comme je vous ai dit, j'ai reçu  
23 un appel de monsieur Michel Lalonde, du Groupe  
24 Séguin, qui a demandé à me rencontrer. J'ai  
25 rencontré monsieur Lalonde. C'est sûr que le

1           réflexe des gens de la Ville, c'était que la Ville,  
2           qui était avec la division, c'était le département  
3           de division eau, avait prévu un budget de huit  
4           millions (8 M\$). J'étais, comme je vous dis, je  
5           pense à dix millions (10 M\$). Il était convaincu  
6           que le contrat avait été organisé. Mais je peux  
7           vous confirmer que le contrat n'avait pas été  
8           organisé, ça avait été pris à la libre compétition,  
9           et le fait que j'aie eu le contrat, c'était le fait  
10          que j'avais évalué la technique de le faire couler  
11          en place.

12                        Ça fait que, lors de la rencontre avec  
13          monsieur Lalonde, je lui ai expliqué que c'était ma  
14          vision, que moi, mon optique, c'était de faire le  
15          collecteur avec une façon de couler les tuyaux sur  
16          place. Ça fait que la rencontre a duré, je vous  
17          dirais, une demi-heure (½ h), monsieur Lalonde m'a  
18          dit qu'il me reviendrait, et on est parti chacun de  
19          notre côté.

20                        Je vous dirais, un couple de jours ou une  
21          semaine plus tard, j'ai eu des nouvelles de  
22          monsieur Lalonde, il m'a appelé. Il m'a demandé de  
23          le rencontrer, cette fois-là dans un restaurant à  
24          Montréal. Donc, il m'a donné rendez-vous, et  
25          monsieur Lalonde m'a dit qu'on serait en présence

1 de deux personnes avec nous, qui étaient monsieur  
2 Michel Caron de la compagnie Tremca, et de monsieur  
3 Éric Caron de Tremca.

4 Q. [12] Tremca, c'est qui? C'est... Qu'est-ce... C'est  
5 quoi cette compagnie-là?

6 R. Tremca, c'est une compagnie assez importante, qui  
7 eux font la fabrication de tuyaux de TBA, le tuyau  
8 que je vous parlais, là, du tuyau en béton armé.  
9 Donc, je me suis présenté à la rencontre, on a  
10 commencé à discuter. Puis en discutant, les gens,  
11 les messieurs Caron m'ont dit : « Bien, il faudrait  
12 regarder la possibilité de possiblement, au lieu  
13 d'aller en... » Je leur ai expliqué ma façon de  
14 faire.

15 Puis ils m'ont dit : « Bien, au lieu  
16 d'aller en coulée sur place, peut-être que ce  
17 serait opportun d'y aller en tuyau, c'est moins  
18 compliqué, le coffrage, et tout ça. On te  
19 fournirait les tuyaux. » Au point de vue opération,  
20 c'est beaucoup plus simple installer du tuyau que  
21 de s'embarquer dans un processus de coffrer, couler  
22 et tout ça. Sauf que, comme je vous dis, il y avait  
23 une différence quand même de prix entre l'achat du  
24 tuyau et le faire sur place. Donc, moi, ma position  
25 était d'y aller avec un produit, de couler sur

1 place.

2 Ça fait que, lors du dîner, bien, on a été  
3 quand même assez clair avec moi, on m'a dit que si  
4 je voulais que le projet soit octroyé par la Ville  
5 de Montréal - je ne me rappelle pas si c'est le  
6 conseil de ville ou le comité exécutif qui  
7 octroyait le contrat, il y a des résolutions qui  
8 ont été faites à cet effet, le document existe,  
9 mais je ne l'ai pas devant moi - il fallait  
10 absolument que j'installe du tuyau TBA. Et je  
11 n'avais pas l'option d'y aller en coulée sur place.  
12 C'était du TBA qui devait être installé à la  
13 demande de monsieur Robert Abdallah.

14 Q. **[13]** On vous dit ça?

15 R. Oui, carrément. Que lui était organisé avec les  
16 gens de Tremca, les deux messieurs Caron. Donc, ma  
17 réaction a été quand même... J'ai été surpris. Puis  
18 je leur ai dit : « Écoutez, moi, c'est sûr que je  
19 n'ai pas le budget pour installer du TBA. Ma  
20 soumission, elle a été calculée avec du coulé en  
21 place. » Et c'est sûr que... Comme je vous ai dit,  
22 c'est un contrat que j'avais soumissionné à libre  
23 compétition. Puis j'avais possiblement sept (7),  
24 huit pour cent (8 %) de marge de profit dessus.  
25 S'il fallait que je mette la main dans mes poches

1           pour payer un supplément d'un demi-million  
2           supplémentaire pour installer du tuyau en TBA, ça a  
3           été clair avec eux, j'ai dit : « Écoutez, annuler  
4           la job puis retournez en appel d'offres. C'est sûr  
5           que je ne mettrai pas la main dans mes poches pour  
6           travailler à la Ville de Montréal. »

7           Q. [14] Une fois que c'est dit ça?

8           R. C'est dit. On m'a dit que l'ingénieur sur le  
9           projet, avec la bénédiction de monsieur Abdallah,  
10          avait été mandaté pour s'assurer que les extras qui  
11          devaient m'être octroyés soient octroyés pour que  
12          ça me coûte à rien à moi de ma poche pour y aller  
13          en TBA. Ça fait qu'à partir de ce moment-là, moi,  
14          j'ai dit : « Écoutez, je n'ai pas de problème à y  
15          aller en TBA si vous me compensez pour qu'est-ce  
16          que ça va me coûter de plus, je n'ai pas de  
17          problème à y aller de votre façon que vous me  
18          demandez. » Donc, je leur ai fait part...

19                 Puis je lui ai demandé... Moi, sur le coup,  
20          je lui ai... Bien, pas je lui ai demandé, j'ai  
21          voulu faire des vérifications avec d'autres  
22          fournisseurs, c'était quoi le prix réel du tuyau  
23          avec d'autres fournisseurs, d'autres concurrents,  
24          combien ce tuyau valait vraiment. Parce que c'est  
25          un tuyau quand même qui était hors norme. C'est des

1 tuyaux qui ne sont pas standards, qui se font à  
2 tous les jours dans la Ville de Montréal.

3           Donc, sur les listes de prix qu'on a des  
4 fournisseurs, il n'y a pas un prix attitré à cette  
5 dimension de tuyau-là. Il faut... Quand on a une  
6 demande, c'est une demande spéciale, il faut parler  
7 aux fournisseurs avoir exactement un prix. C'est du  
8 cas par cas. On nous donne un prix. Ça fait que  
9 j'avais vérifié avec un fournisseur. Puis je me  
10 suis rendu compte que le prix que Tremca me donnait  
11 et un autre fournisseur me donnait, il y avait  
12 quand même un trois cent mille (300 000 \$) de  
13 différence.

14           Ça fait que je suis revenu à monsieur  
15 Lalonde. Je lui ai dit carrément, j'ai dit :  
16 « Écoute, je suis bien prêt à y aller en TBA, je  
17 vous le redis, sauf qu'il y a quand même une  
18 différence de trois cent mille (300 000 \$) entre  
19 qu'est-ce que Tremca me donne et l'autre  
20 fournisseur me donne. » Puis monsieur Lalonde avait  
21 été très clair avec moi, il dit : « Si tu veux que  
22 le projet se fasse, les tuyaux doivent être achetés  
23 chez Tremca au prix qui a été déterminé. On va te  
24 compenser. Et la différence de trois cent mille  
25 (300 000 \$) de différence de tuyau, c'est le

1           montant que les gens de Tremca, monsieur Caron,  
2           doit remettre à monsieur Abdallah pour que le  
3           projet soit octroyé par la Ville de Montréal. »

4           Q. **[15]** C'est ce qu'on vous dit, c'est ce que monsieur  
5           Caron vous dit?

6           R. C'est qu'est-ce que monsieur Lalonde m'a dit.

7           Q. **[16]** Monsieur Lalonde vous dit?

8           R. Oui.

9           Q. **[17]** Est-ce que...

10          LA PRÉSIDENTE :

11          Est-ce que je pourrais poser, je m'excuse.

12          Q. **[18]** Vous avez dit plusieurs choses. D'abord, pour  
13          commencer?

14          R. Oui.

15          Q. **[19]** La façon que vous préconisiez...

16          R. Oui.

17          Q. **[20]** ... par le coffrage...

18          R. Oui.

19          Q. **[21]** ... est-ce que ça assurait la même qualité?

20          R. Oui, parce que c'est une méthode qu'auparavant,  
21          c'est une méthode que j'avais déjà employé dans un  
22          autre projet que j'avais fait à Rivière-des-  
23          Prairies que j'avais soumis à la Ville et que la  
24          Ville avait accepté et que les tests par après sur  
25          ce projet-là que j'avais fait étaient concluants,

1 que le résultat était bon. Donc, la méthode que je  
2 préconisais c'était une méthode qui était  
3 acceptable pour la Ville.

4 Q. **[22]** Maintenant vous avez dit et ça c'est là où je  
5 suis surprise, vous avez dit que cette offre-là  
6 était en libre compétition?

7 R. Oui.

8 Q. **[23]** Alors, je comprends donc qu'il y avait des  
9 secteurs où vous pouviez librement compétitionner  
10 et qu'il n'y avait pas de roue qui tourne à chacun  
11 son tour?

12 R. C'est un projet qui était spécial, Madame la  
13 Commissaire, qui était plus considéré comme un  
14 projet de tunnel, c'était plus un projet de tunnel  
15 qu'un projet d'égout. Donc, ça prenait quand même  
16 certaine expertise, pas tous les entrepreneurs  
17 étaient aptes à faire ce projet-là. Et ça amenait  
18 d'autres entrepreneurs de l'extérieur qui eux  
19 étaient spécialisés dans le domaine des tunnels.  
20 Donc, il y a plusieurs mondes sur la liste des  
21 soumissionnaires qui étaient de l'extérieur et qui  
22 était du monde un peu inconnu. Donc, comme je vous  
23 ai dit le...

24 Q. **[24]** Donc, on revient à si c'était des inconnus et  
25 que vous étiez le seul connu, on revient au fait

1 que c'était peut-être une libre entreprise, mais ce  
2 n'était pas si libre que ça finalement puisque vous  
3 étiez le seul connu?

4 R. Non, non, mais il y avait des entrepreneurs de  
5 Montréal, qu'est-ce que j'essaie de vous dire, il y  
6 avait des joueurs de l'externe.

7 Q. **[25]** Qui n'avaient pas d'affaire sur l'Île de  
8 Montréal?

9 R. Bien qui n'avaient pas d'affaire, comme je vous  
10 dis, c'est un projet spécial, ce n'est pas un  
11 projet... Il va y en avoir un projet aux deux,  
12 trois ans là-dessus qui vont sortir de même à la  
13 Ville de Montréal, des projets de collecteurs  
14 d'égout. Donc, ça fait appel à d'autres joueurs. Ça  
15 fait qu'on n'est plus dans le créneau égout.

16 Donc, souvent quand c'est un projet spécial  
17 de même puis on voit qu'il y a du monde de  
18 l'extérieur qui sont intéressés, bien ça va rester  
19 à libre compétition pour éviter de tenter de  
20 convaincre et de communiquer avec du monde qu'on  
21 n'a pas l'habitude de parler avec.

22 Q. **[26]** Et finalement si je dois bien comprendre ce  
23 que vous venez de dire, c'est qu'il y avait des  
24 compagnies qui étaient protégées par la Ville de  
25 Montréal, des fournisseurs?

1 R. Écoutez, dans mon cas ici, c'est la première fois  
2 que ça m'arrivait et c'est la seule fois que j'ai  
3 eu à vivre ça. Moi je vous dis possiblement vu le  
4 fait que je voulais coffrer sur place, ça ne  
5 faisait pas l'affaire à certains fournisseurs qui  
6 étaient des fournisseurs de tuyaux parce que ça  
7 leur enlevait...

8 Comme je vous dis c'est un projet spécial  
9 qui en avait une fois aux deux ans, trois ans, donc  
10 des dimensions de tuyaux de même, ils n'en  
11 vendaient pas à tous les jours. Puis je présume que  
12 la marge de profit est quand même assez bonne sur  
13 des tuyaux de même parce que c'est des, c'est un  
14 produit rare un peu qu'on ne voit pas à tous les  
15 jours.

16 Q. [27] Et est-ce qu'on doit comprendre aussi que  
17 c'est en passant par cette compagnie...

18 R. Oui.

19 Q. [28] ... qu'on pouvait payer une autre personne de  
20 la Ville, monsieur, cette fois-là, monsieur  
21 Abdallah?

22 R. Écoutez, moi dans ma tête à moi, c'était clair  
23 qu'il y avait une entente, entre Tremca puis  
24 monsieur Abdallah, et moi si je voulais exécuter le  
25 contrat, je n'avais pas le choix d'acheter mes

1 tuyaux chez Tremca. Donc, c'est tu embarques ou le  
2 contrat va retourner en appel d'offres. J'avais  
3 deux options.

4 Me DENIS GALLANT :

5 Merci, Madame la Présidente.

6 Q. **[29]** Donc, est-ce que vous avez pris cette option-  
7 là finalement, c'est-à-dire embarquer?

8 R. Oui, j'ai décidé d'aller de l'avant, là, quand même  
9 c'était un contrat, comme je vous dis, d'une  
10 importance, dix millions (10 M\$), j'avais une marge  
11 de profit de sept à huit pour cent (7-8 %) dessus  
12 et on m'a garanti que les coûts supplémentaires que  
13 ça m'a occasionné allaient être couverts par  
14 différents extra. Donc, mon risque était, était  
15 quasiment nul à y aller de cette façon-là.

16 Q. **[30]** Est-ce qu'on vous l'a octroyé le contrat?

17 R. Oui, oui, le contrat a été octroyé et le contrat a  
18 été exécuté, le contrat a été terminé. On a...

19 Q. **[31]** Et comment vous êtes, comment vous vous êtes  
20 pris pour ne pas subir de pertes parce que vous  
21 avez décidé d'embarquer, donc vous avez utilisé les  
22 tuyaux de technologie...

23 R. Tremca.

24 Q. **[32]** Tremca, alors, ce que je comprends de votre  
25 témoignage c'est que vous dites si je fais ça moi

1 je n'ai calculé ça dans ma soumission. Donc, ils  
2 vous ont compensé de quelle manière? Et dans un  
3 premier temps, est-ce qu'ils vous ont compensé?

4 R. Écoutez, il y a des extra qui ont été émis sur le  
5 chantier, quand on pose c'est un peu technique, je  
6 vais essayer de vous l'expliquer dans mon, dans mes  
7 mots. Lorsqu'on dynamite dans le roc pour faire un  
8 tunnel, souvent, avec le dynamitage, on ne contrôle  
9 pas précisément l'étendue du nombre de... de  
10 combien de large qu'on va dynamiter. Donc, une fois  
11 qu'on installe le tuyau, il y a des vides qui se  
12 comblent entre le roc dynamité et le tuyau. Donc,  
13 il faut aller injecter, on appelle ça de  
14 l'injection, et du bétonnage pour aller combler le  
15 vide entre le tuyau de béton et le roc pour  
16 s'assurer que le tuyau soit comme pris dans tout ça  
17 puis qu'il ne bougera jamais.

18 C'est sûr qu'on avait des sondages et dans  
19 le domaine du dynamitage et le domaine de tunnel,  
20 c'est très facile de dire que le roc était friable,  
21 le roc n'était pas ce qui était prévu aux plans  
22 puis si le roc aurait été d'une dureté comme  
23 prévue, en dynamitant, on n'aurait pas été obligé  
24 d'ouvrir si grand que ça. Donc, il y avait place à  
25 spéculer et à présenter une réclamation pour aller

1 récupérer l'argent qui devait m'être payé.

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Q. **[33]** Donc, vous inventiez que c'était plus dur que  
4 c'était?

5 R. Bien, on inventait... on a eu des problèmes, il y a  
6 des places où est-ce que le roc était moins...  
7 moins dur que prévu. Mais sauf que sur... je pense  
8 que c'était quasiment un kilomètre de tunnel à  
9 faire, donc il y avait place à... je vous dis, sur  
10 un kilomètre, vous mettez un pied de plus de béton  
11 à la longueur puis c'est des gros montants, donc il  
12 y avait manière d'aller chercher qu'est-ce qu'on  
13 devait aller chercher.

14 Me DENIS GALLANT :

15 Q. **[34]** Et vous avez été chercher combien, finalement?

16 R. Écoutez, j'ai présenté les réclamations pour aller  
17 chercher le cinq cent mille (500 000 \$). J'ai  
18 présenté, je pense, une réclamation jusqu'à six,  
19 sept cent mille (6-700 000 \$). Il y a un montant de  
20 cinq cent mille (500 000 \$) qui a été autorisé. Il  
21 y a un montant de trois cent mille (300 000 \$) qui  
22 m'a été versé par la Ville. Puis, à un moment  
23 donné, il restait un deux cent trois ou deux cent  
24 huit mille (203-208 000 \$) à recevoir puis, quand  
25 j'ai été mis sur la protection sous la faillite,

1 c'est les compagnies de cautionnement qui se  
2 battent pour aller chercher ce montant-là.

3 Q. [35] O.K., parce que ce n'est toujours pas réglé  
4 ça?

5 R. Le dossier n'est pas encore terminé.

6 Q. [36] Parfait. Nous allons retourner à la pièce que  
7 nous avons déposée hier, donc qu'on a cotée sous  
8 13P-178-1. Alors, juste pour être sûr, parce qu'il  
9 y avait des questions puis je voulais juste être  
10 sûr. Vous avez dit que cet appel d'offres là a été  
11 lancé par quel département?

12 R. Écoutez, par le nom, le numéro de...

13 Q. [37] Pouvez-vous nous expliquer en quoi consiste  
14 ces numéros-là puis comment vous pouvez vous y  
15 retrouver pour qu'on puisse s'y retrouver?

16 R. Bien, écoutez, c'est un réflexe, là, à force d'en  
17 avoir vu plusieurs. Tout qu'est-ce qui venait du  
18 département de voirie et de génie civil, là, c'est  
19 des numéros souvent qui commençaient par 96, 9707,  
20 98. Ici, c'est une soumission publique qui commence  
21 par SP04 0055, puis juste à la lecture même du  
22 projet, « construction d'une conduite d'eau  
23 principale », c'est le réflexe, avec l'expérience  
24 que j'avais, de voir que c'est un contrat qui  
25 venait du département des eaux.

1 Q. **[38]** O.K. Et vous avez dit hier, juste peut-être  
2 reprendre votre explication, en regardant, en le  
3 faisant défiler, vous en arriver à la conclusion  
4 que c'était un appel d'offres qui était truqué?

5 R. À ma connaissance, oui, il était truqué.

6 Q. **[39]** Juste peut-être nous répéter, pour qu'on soit  
7 sûr, de quelle manière vous en arrivez à cette  
8 conclusion-là? Parce que vous n'avez pas été... ce  
9 contrat-là ne vous a pas été octroyé, on s'entend?

10 R. Non, je n'étais pas le plus bas soumissionnaire.  
11 Mais, comme je...

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Q. **[40]** Vous permettez, Monsieur Zambito?

14 R. Oui.

15 Q. **[41]** C'est que, pour vous, ça saute aux yeux que ce  
16 contrat-là est un contrat qui faisait l'objet de  
17 collusion.

18 R. Oui.

19 Q. **[42]** Parce qu'il y a huit cent mille (800 000 \$) de  
20 plus. Mais supposons que vous auriez soumissionné,  
21 que le plus bas soumissionnaire aurait été à deux  
22 millions cinquante mille (2 050 000 \$) puis que les  
23 autres auraient tous été plus hauts, un peu plus  
24 hauts; dans la même mesure que celui-ci. Est-ce que  
25 vous auriez dit que c'était un contrat qui a fait

1 l'objet de collusion?

2 R. Bien, écoutez, j'ai quand même ma mémoire, là, je  
3 me souviens d'avoir vu ce contrat-là passer. Et,  
4 comme je vous dis, je tente de vous démontrer, de  
5 vous donner des indices pour avoir le réflexe.

6 Q. **[43]** Oui, je...

7 R. Mais je fais appel à ma mémoire aussi, là.

8 Q. **[44]** Non, je comprends ça.

9 Me DENIS GALLANT :

10 Q. **[45]** C'est parce qu'il faut comprendre l'indice.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Oui.

13 R. Bien, c'est ça que j'essaie de vous dire. Si vous  
14 regardez le cautionnement...

15 Q. **[46]** Oui.

16 R. ... de deux cent mille (200 000 \$) qui est demandé,  
17 le fait que le contrat est sorti à deux millions  
18 huit cent vingt mille (2 820 000 \$), ça saute aux  
19 yeux que ce n'est pas un contrat qui a été pris à  
20 libre compétition. Je veux dire, c'est flagrant que  
21 le budget qui était initialement prévu par le  
22 département des eaux est plus que défoncé.

23 Me DENIS GALLANT :

24 Q. **[47]** Mais ce n'est pas suicidaire de faire ça?

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Oui.

3 Me DENIS GALLANT :

4 Q. [48] Ce n'est pas, comme vous avez dit hier, qu'on  
5 va l'annuler puis on va retourner en appel  
6 d'offres?

7 LA PRÉSIDENTE :

8 C'est ça.

9 R. Bien, je vous ai expliqué, le département d'eau,  
10 c'est un département où est-ce que les budgets  
11 n'étaient pas ajustés par un fonctionnaire. Donc...  
12 Puis, par expérience, je viens de vous relater le  
13 projet du collecteur Sherbrooke, où est-ce que le  
14 budget de la Ville était sept millions cinq  
15 (7,5 M\$), et moi, en libre compétition, j'étais à  
16 dix millions (10 M\$). Donc, c'était connu, les  
17 fonctionnaires connaissaient que leur budget, à ce  
18 département-là, était quand même bas, qu'il y avait  
19 un bout de chemin à faire. Eux mettaient deux cent  
20 mille (200 000 \$), mais possiblement qu'ils  
21 savaient qu'il y avait une marge de manoeuvre, vu  
22 que leur budget était bas. Mais de passer de deux  
23 cent mille (200 000 \$) à deux millions huit  
24 (2,8 M\$), il y a quand même, je vous dirais,  
25 quasiment du trente pour cent (30 %) de différence,

1 ce qui, à mes yeux à moi, c'est flagrant, c'est...

2 C'est évident que ce projet-là a été truqué.

3 Q. **[49]** Est-ce qu'il y a des départements qu'on sait,  
4 c'est-à-dire qu'on... le club, là, des  
5 entrepreneurs, ne se garde même pas de petite gêne,  
6 en disant, « Bien, on va gonfler les prix, puis on  
7 sait qu'au bout de la ligne ça va passer, parce que  
8 nous on a acheté des fonctionnaires », puis dans  
9 d'autres départements, bien, on dit, « Oublie ça,  
10 là. Je suis mieux d'être pas loin de ce qui est  
11 prévu parce qu'on ne me l'octroiera jamais. »

12 R. Non.

13 Q. **[50]** Non?

14 R. Je vous dirais que les budgets... À la voirie, les  
15 budgets étaient là. Ça fait que ce n'était pas une  
16 préoccupation. Il y avait un budget de préétabli,  
17 puis c'était important que les budgets ne soient  
18 pas dépassés. Si les budgets étaient dépassés,  
19 c'est sûr que l'ouvrage n'allait pas se faire.  
20 Département comme ici, c'était connu que leur  
21 budget était bas, leur budget n'était pas, moi je  
22 dirais réaliste...

23 Q. **[51]** O.K.?

24 R. ... donc les entrepreneurs y allaient de façon à  
25 mettre leur prix en sachant qu'il y avait tout le

1 temps la façon, l'argument de dire, « Vos budgets  
2 ne sont pas réalistes, c'est ça que ça vaut, faire  
3 l'ouvrage. » Et souvent, le réflexe de  
4 l'entrepreneur, c'était, « Bien, va valider avec  
5 l'autre département, c'est nos prix unitaires,  
6 c'est ça qu'on... qui se font l'autre bord. Vous,  
7 vous êtes vraiment trop bas. »

8 Ça fait que, comme je vous dis, souvent le  
9 projet pouvait être autorisé, mais souvent c'est  
10 arrivé que dans ce département-là, les projets  
11 n'ont pas été autorisés et les projets sont  
12 retournés en appel d'offres.

13 Q. [52] Question, il y a... Quand le plus bas  
14 soumissionnaire est trop haut, compte tenu du  
15 budget, est-ce que nécessairement on retourne en  
16 appel d'offres, ou il peut y avoir une négociation  
17 de gré à gré avec l'entrepreneur pour baisser le  
18 prix?

19 R. Écoutez, moi je n'ai jamais vu de négociation de  
20 gré à gré pour baisser le prix quand il y a  
21 plusieurs soumissionnaires. L'option qu'il y a,  
22 c'est que si les fonctionnaires du département se  
23 rendent compte que vraiment leurs budgets sont  
24 vraiment bas, il peut y avoir la possibilité que  
25 les fonctionnaires émettent un rapport et tentent

1 de motiver l'écart entre leur budget initial et le  
2 prix auquel la soumission est sortie. S'ils sont  
3 capables de monter un rapport qui démontre que  
4 c'est véridique, mais il y avait une erreur dans le  
5 budget prévu, ça peut être octroyé.

6 Mais encore là, comme je vous dis, il faut  
7 que quand même, dans leur ensemble de budget qui  
8 avait été alloué à ces travaux-là, l'argent soit  
9 là. S'ils n'ont pas l'argent pour le faire, ils  
10 peuvent motiver tant qu'ils veulent le projet, mais  
11 si l'argent n'est pas là, le projet ne se fera pas  
12 non plus.

13 Q. **[53]** Parfait. Alors, je n'ai pas l'intention de  
14 faire avec vous, à chaque fois, c'est des documents  
15 qui vont être déposés ultérieurement. Juste pour  
16 être honnête avec vous, ce contrat-là a été annulé.  
17 Mais a été repris plus tard, en juillet deux mille  
18 cinq (2005), et on va le voir plus tard. Il va être  
19 repris, on va mettre deux autres rues à part la rue  
20 Duquesne.

21 R. O.K.

22 Q. **[54]** Prochain document que je vais coter, donc  
23 prochain procès-verbal, une ouverture de soumission  
24 que je vais coter 13P-178.2, en date du vingt-deux  
25 (22) avril deux mille quatre (2004).

1 13P-178-2 : Soumission 5147, 2004-03-22

2

3 Alors, il y a l'ouverture de ces soumissions-là,  
4 c'est la soumission 5147, alors :

5 Les soumissions reçues pour la  
6 rénovation après incendie du Marché  
7 Atwater sont ouvertes par le préposé  
8 au soutien administratif...

9 et caetera, et il va y avoir une liste de  
10 soumissionnaires. Avant qu'on y aille...

11 R. Oui.

12 Q. [55] Marché Atwater, là, vous, vous êtes  
13 entrepreneur général, je comprends, là, mais est-ce  
14 qu'on parlait, on parle d'égouts là-dedans? Parce  
15 que vous allez être un des soumissionnaires. Vous  
16 allez avoir soumissionné sur cet appel d'offres-là.  
17 Est-ce que ça vous dit quelque chose?

18 R. Écoutez, c'est... C'est lointain, là, mais... Tu  
19 sais, souvent, en début d'année, il faut prévoir  
20 qu'on a quand même notre licence d'entrepreneur  
21 général. Donc, en début d'année au mois d'avril,  
22 quand la saison commence, souvent, nos carnets de  
23 commandes sont quand même assez vides. Donc, on  
24 soumissionne un peu sur les projets. Souvent, on va  
25 soumissionner sur des projets qui ne sont pas...

1 Comme je vous ai dit, on était spécialisés dans les  
2 égouts, dans le terrassement, et tout ça, mais on a  
3 quelquefois soumissionné sur des bâtiments. J'ai  
4 soumissionné aussi sur des projets de la STM, et un  
5 peu de tout. On tente de toucher à tout aussi,  
6 souvent, pour tenir nos ingénieurs et nos  
7 estimateurs occupés, les occuper à estimer des  
8 projets. Ça fait que, à l'occasion, ça arrive qu'on  
9 soumissionne sur des projets qui ne sont pas  
10 vraiment à cent pour cent liés à nos champs  
11 d'activité.

12 Q. [56] Là, on voit ici des noms de compagnie, en tout  
13 cas, jusqu'à présent, nous n'avons pas traitée.  
14 Nogerec limitée qui est le plus bas  
15 soumissionnaire; Consoltech incorporée;  
16 Construction Gesmonde Limitée; Bâtiment Kémec;  
17 votre entreprise; ensuite de ça, Module-2  
18 Construction incorporée. Si vous regardez, si vous  
19 vous souvenez cette ouverture de soumissions-là,  
20 est-ce que vous pouvez nous dire si elle était  
21 arrangée ou non?

22 R. Non, je suis convaincu que c'est un contrat libre  
23 compétition.

24 Q. [57] Et qu'est-ce qui pourrait nous donner des  
25 indices, qu'est-ce qui pourrait nous donner des

1 indices que ce n'est pas arrangé?

2 R. Juste par le nom des soumissionnaires. C'est du  
3 monde qui me sont totalement inconnus. Donc, de  
4 mémoire, je n'ai pas eu d'appel ou de quoi que ce  
5 soit là-dessus. Je suis convaincu.

6 Q. **[58]** On a, par rapport au cautionnement, si on se  
7 fie à vos indices...

8 R. Oui.

9 Q. **[59]** ... trois cent quarante mille (340 000 \$),  
10 donc il faut penser qu'on a un budget en haut de  
11 trois cent quarante millions (340 M\$) (sic)?

12 R. Oui.

13 Q. **[60]** En tout cas, si je prends votre...

14 R. Oui.

15 Q. **[61]** ... truc. Et on a soumis, le plus bas  
16 soumissionnaire qui arrive à quatre millions  
17 cinquante-quatre et soixante-seize et vingt-quatre  
18 (4 054 076,24 \$)?

19 R. Ça, c'est le plus bel exemple quand je vous dis que  
20 les budgets, souvent, peuvent, dans certains  
21 départements ne sont pas ajustés. C'est de voir,  
22 comme je vous ai dit auparavant, c'est de voir si  
23 le contrat a été octroyé par après. S'il a été  
24 octroyé par après, c'est que le montant demandé de  
25 cautionnement, il était soit plus bas, et les

1 budgets véridiques que la Ville avait pour ces  
2 projets-là étaient plus élevés.

3 Q. [62] Parfait. Prochaine ouverture de soumissions.  
4 Donc que je vais coter sous 13P-178.3, qui est le  
5 procès-verbal du quinze (15) juillet deux mille  
6 quatre (2004) à quatorze heures (14 h) pour la  
7 soumission portant le numéro 9035.

8

9 13P-178-3 : Soumission 9035 2004-06-28

10

11 Les soumissions reçues pour la  
12 reconstruction d'égout combiné et de  
13 conduite d'eau secondaire là où requis  
14 dans la rue St-Grégoire, l'avenue  
15 Christophe-Colomb, à la rue Marquette  
16 et dans cinq zones d'intervention aux  
17 intersections des rues avoisinantes,  
18 groupe 8, arrondissement Plateau  
19 Mont-Royal, sont ouvertes par le  
20 préposé.

21 Et je vous fais fi du reste. Construction Garnier  
22 est le plus bas soumissionnaire, suivi de TGA,  
23 d'Infrabec, de Conex, de Construction Mirabeau, de  
24 Bentech, de Doncar Construction et de Construction  
25 Frank Catania. Il y a des gens pour lesquels vous

1 nous avez déjà parlé. Construction Garnier, qui  
2 était relié à Garnier?

3 R. Construction Garnier, le propriétaire, c'est  
4 monsieur Joe Borsellino.

5 Q. **[63]** Est-ce que monsieur Joe Borsellino de la  
6 compagnie Garnier faisait dans la collusion à  
7 Montréal?

8 R. Bien, il faisait partie de notre groupe  
9 d'entrepreneurs que j'ai nommés la semaine passée,  
10 oui.

11 Q. **[64]** Avec qui vous faisiez affaire quand il y avait  
12 ou quand quelqu'un avait à vous appeler ou,  
13 l'inverse, vous aviez à appeler vos compétiteurs?

14 R. Souvent, c'était soit monsieur Borsellino lui-même  
15 ou un de ces vice-présidents, monsieur Joey  
16 Pelagie.

17 Q. **[65]** TGA Montréal, vous en avez parlé hier?

18 R. Oui.

19 Q. **[66]** Conex, c'est monsieur Conte?

20 R. C'est bien ça, oui.

21 Q. **[67]** Construction Mirabeau, c'est monsieur Arcuri.  
22 Mais vous aviez dit que ce n'est pas avec lui que  
23 vous faisiez affaire.

24 R. Non.

25 Q. **[68]** Vous faisiez affaire avec monsieur Cammalleri?

1 R. C'est bien ça.

2 Q. **[69]** C'est exact?

3 R. Oui.

4 Q. **[70]** Bentech, c'est Ben... J'ai de la misère avec  
5 la prononciation.

6 R. Bentivegna.

7 Q. **[71]** Monsieur Bentivegna. Et outre Construction F.  
8 Catania qui, à l'époque, faisait affaire soit avec  
9 Pascale Fedele ou Martin Daoust. C'est Doncar que  
10 je ne connais pas. Est-ce que vous connaissez cette  
11 compagnie-là?

12 R. Oui, c'est une compagnie qui... une compagnie qui  
13 est dans le domaine des égouts aussi, qui est  
14 plus... ses champs d'activité sont plus sur la  
15 Rive-Nord, de Laval.

16 Q. **[72]** O.K. Et donc la Rive-Nord. Est-ce que c'est  
17 une personne qui, habituellement, faisait partie du  
18 système de collusion à Montréal?

19 R. On le voyait rarement. Ce n'est pas un entrepreneur  
20 qui travaillait à Montréal, non.

21 Q. **[73]** Pardon, allez-y, Madame.

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Q. **[74]** Qui est le propriétaire?

24 R. C'est une famille. Mais la personne qui s'occupait  
25 de Doncar Construction, c'était monsieur Jocelyn

1 Giguère.

2 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

3 Q. [75] S'il ne venait pas à Montréal, pourquoi vous  
4 pensez qu'il a soumis un chiffre?

5 R. Souvent, souvent, comme je vous dis, il y avait, il  
6 a été chercher les plans, demandez-moi, souvent  
7 certains entrepreneurs insistaient pour rentrer un  
8 prix à Montréal et voulaient être de complaisance  
9 et ils voulaient entrer un prix, ça fait que pour  
10 nous c'était mieux, il y avait des gens de  
11 l'extérieur qui de temps en temps entraient un  
12 prix. Et à la face même des résultats, ça  
13 démontrait qu'il y a d'autres entrepreneurs que  
14 tout le temps les mêmes soumissionnaient.

15 Q. [76] Si vous regardez cette, cette liste de  
16 soumissionnaires là, êtes-vous en mesure de nous  
17 dire si c'était truqué ou non?

18 R. Oui, c'est un contrat qui a été organisé.

19 Q. [77] Pouvez-vous nous donner les raisons qui vous  
20 portent à croire que c'était un contrat organisé?

21 R. Bien j'ai une mémoire du contrat, de ce contrat-là  
22 et, là, si je me fie au cautionnement demandé et au  
23 prix que ça a rentré, là, ça se tient pas mal,  
24 puis...

25 Q. [78] Prenez juste un petit peu en haut, là,

1 Monsieur, Construction Garnier, juste un petit peu  
2 en haut du coût?

3 R. Oui, mais je pense que c'est un pourcentage qui est  
4 acceptable d'après les budgets qu'il y avait là.

5 Q. **[79]** Prochaine ouverture de soumission, en date du  
6 trente (30) septembre deux mille quatre (2004) à  
7 quatorze heures (14 h 00), l'appel d'offres 9091  
8 que je vais déposer sous 13P-178-4.

9

10 13P-178-4 : Appel d'offres 9091 2004-09-13

11

12 Les soumissions reçues pour la  
13 construction et reconstruction là où  
14 requis une conduite d'eau secondaire,  
15 d'une conduite d'égout combinée, du  
16 pavage, du trottoir côté est avec  
17 pavés de béton, d'une bordure en  
18 granit côté est, d'une bordure en  
19 béton côté ouest, travaux  
20 d'aménagement urbain et travaux  
21 d'archéologie sur la rue Duke, de la  
22 rue De la Commune à la rue Wellington,  
23 projet multimédia, phase 5,  
24 arrondissement Ville-Marie, sont  
25 ouvertes.

1 Et cetera. Et vous avez, vous avez été le plus bas  
2 soumissionnaire conforme, en tout cas, le plus bas  
3 soumissionnaire à un million cinq cent quarante-  
4 neuf mille quatre cent cinquante-cinq (1 549 455\$),  
5 les autres soumissions sont Conex Construction,  
6 Construction Mirabeau, Bentech, Construction ATA,  
7 est-ce que je vous l'ai posé cette question-là  
8 hier?

9 R. Oui, oui.

10 Q. **[80]** Et c'était qui encore?

11 R. C'était monsieur Dominic D'Alessio.

12 Q. **[81]** Monsieur D'Alessio, je me souviens. Terramex  
13 le nom vous échappait, est-ce que ça vous revient?

14 R. Non, je n'ai pas... Je n'ai pas mémoire du nom.

15 Q. **[82]** Construction Timberstone inc.?

16 R. C'est un entrepreneur qui était basé à Laval.

17 Q. **[83]** Et les personnes, est-ce que vous connaissiez  
18 les personnes contacts...

19 R. Oui, oui.

20 Q. **[84]** ... à l'intérieur de cette compagnie-là?

21 R. C'était monsieur Léo Moscato.

22 Q. **[85]** Monsieur Moscato, Léo?

23 R. Oui.

24 Q. **[86]** Et Asphalte Desjardins qui sera le plus haut,  
25 là, à un million sept cent cinquante mille zéro

1 douze et douze sous (1 750 012,12 \$). Asphalte  
2 Desjardins qui est Asphalte Desjardins, où est-ce  
3 eu leur siège social se situe?

4 R. Bien, je pense qu'on le voit, là, ils sont basés à  
5 Terrbonne.

6 Q. **[87]** Ils sont basés à Terrebonne, mais où est-ce  
7 qu'ils travaillent généralement ces gens-là?

8 R. C'est une compagnie qui, qui est très, très bien  
9 implantée sur la rive-nord, la rive-nord de Laval,  
10 ils travaillent à Laval. Ils sont quand même assez  
11 bien implantés dans le nord, là.

12 Q. **[88]** Un contact chez Asphalte Desjardins que vous  
13 connaissez?

14 R. Écoutez, à ce moment-là, je ne pourrais pas vous  
15 dire, là, en deux mille quatre (2004) c'était qui,  
16 là, qui, si ma mémoire est bonne, c'était le neveu  
17 de la famille dans le temps qui était encore là. Il  
18 y a une dispute familiale, c'était Guy Desjardins  
19 qui était là dans le temps.

20 Q. **[89]** Parfait.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Q. **[90]** Avez-vous dit Guy Desjardins?

23 R. Guy Desjardins, oui.

24 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

25 Q. **[91]** À la lecture de cette, d'ouverture de

1 soumission-là, êtes-vous en mesure de nous dire si  
2 c'était arrangé ou pas?

3 R. Oui, mais c'était un contrat où j'étais le plus bas  
4 soumissionnaire, puis je peux confirmer que ça  
5 avait été arrangé.

6 Me DENIS GALLANT :

7 Q. **[92]** Parfait. Donc, c'était arrangé. Là, on arrive  
8 au premier, je vais m'attarder un petit peu plus  
9 là-dessus. Donc, c'est un contrat que vous avez  
10 fait, vous vous en souvenez. C'est un contrat que  
11 vous avez eu j'imagine?

12 R. Oui.

13 Q. **[93]** O.K. Alors, vous l'avez réalisé?

14 R. Oui.

15 Q. **[94]** Est-ce que c'est un contrat, comment vous avez  
16 fait pour appeler tout ce beau monde-là? Qui vous  
17 avez appelé? Vous êtes-vous rendu jusqu'à Asphalte  
18 Desjardins?

19 R. Oui, j'ai communiqué avec tout le monde. Je n'ai  
20 pas la liste des gens qui ont pris les appels  
21 d'offres, elle n'est pas devant moi...

22 Q. **[95]** Ce que vous disiez hier c'est que généralement  
23 vous l'aviez?

24 R. Oui, donc je faisais la tournée de tous les gens  
25 qui apparaissaient sur ma liste, qui avait été

1 chercher les plans et je communiquais avec ces  
2 gens-là pour leur faire part que j'avais de  
3 l'intérêt envers ce projet-là et si on me donnait  
4 un laisser-passer, une collaboration sur ce projet-  
5 là.

6 Q. [96] Je pense que vous l'avez évoqué mais je veux  
7 juste que ce soit certain, quand vous appelez les  
8 gens, jamais vous ne donniez votre prix, c'est  
9 exact?

10 R. Oui, je l'ai dit hier. Au début quand on appelle  
11 les gens c'est pour voir s'il y a réticence à ce  
12 qu'on... comment je pourrais vous dire? Qu'on fasse  
13 la tournée pour avoir le projet. Une fois qu'on est  
14 convaincu que tout le monde est d'accord, là on  
15 finalise notre prix une journée avant, le matin  
16 même de l'ouverture, et là on va rappeler six,  
17 sept, huit entrepreneurs pour leur dire à quel prix  
18 rentrer.

19 Q. [97] Exemple, Conex, qui est rentré... qui est le  
20 deuxième qui est rentré, un million cinq cent  
21 quatre-vingt-quatorze mille dix-sept et quarante-  
22 trois (1 594 017,43 \$), est-ce que vous êtes aussi  
23 précis que ça quand vous lui dites : « Tu vas  
24 rentrer à ce prix-là »?

25 R. Écoutez, il y en a qui étaient précis, là, à

1 la « cenne ». Moi, ma façon de faire c'était :  
2 « Rentre en haut d'un million cinq cent quatre-  
3 vingt mille (1 580 000 \$). » L'important, moi,  
4 c'est qu'ils soient en haut d'un million cinq cent  
5 quatre-vingt mille (1 580 000 \$), s'il veut rentrer  
6 à un million six (1,6 M), un million sept (1,7 M\$),  
7 ça ne change plus rien pour moi.

8 Q. **[98]** L'ordre de change plus rien par après?

9 R. Non, moi, ça ne change rien. L'important c'est que  
10 je sois couvert. Moi, mon prix est à un million  
11 cinq cent quarante-neuf mille (1 549 000 \$) et si  
12 je dis au deuxième ou au troisième : « Rentre en  
13 haut d'un million cinq cent quatre-vingt mille  
14 (1 580 000 \$) », après, les mille piastres  
15 (1 000 \$) ou les « cennes », ça ne change rien pour  
16 moi.

17 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

18 Q. **[99]** Quand il y a une soumission bidon comme ça et  
19 que, dans ce contrat-là, on doit faire affaire avec  
20 des entrepreneurs spécialisés, aller chercher leur  
21 soumission au Bureau des soumissions déposées du  
22 Québec.

23 R. Oui.

24 Q. **[100]** Comme vous avez dit hier, ça prend du temps  
25 monter ces soumissions-là, quand on sait qu'elle ne

1 sera pas à nous, on essaie d'économiser le temps.  
2 Est-ce que ça veut dire qu'une soumission bidon  
3 pourrait être un peu identifiée lorsqu'on sait que  
4 l'entrepreneur n'a jamais été chercher les  
5 soumissions au Bureau des soumissions déposées du  
6 Québec?

7 R. Oui...

8 Q. **[101]** Parce qu'il n'a pas perdu son temps avec ça?

9 R. Oui, mais le BSDQ s'appliquait plus, je vous  
10 dirais, pour le ministère des Transports pour  
11 d'autres municipalités. La Ville de Montréal a une  
12 particularité où est-ce qu'ils ont la Commission  
13 des services électriques, là, donc c'est rare. Moi,  
14 souvent, sur des projets d'égout réguliers, on  
15 n'avait jamais de BSDQ. Parce que tout qu'est-ce  
16 qui était conduits électriques, électricité, était  
17 donné par la Ville de Montréal dans d'autres  
18 contrats. D'autres contrats étaient décernés aux  
19 entrepreneurs pour faire les conduits électriques,  
20 les déplacements de gaz et tout ça. Donc, nous,  
21 comme entrepreneurs, dans les projets qu'on  
22 faisait, c'était très rarement qu'on avait la  
23 responsabilité d'engager des sous-traitants pour  
24 des conduits électriques et tout ça. Donc, à  
25 Montréal c'était rare qu'il y avait du BSDQ, un

1           projet comme j'ai élaboré tantôt, le projet du  
2           tunnel, s'il y avait des chambres à couler sur  
3           place, où là il y avait de l'acier à fournir,  
4           l'acier d'armature, et si le montant dépassait, je  
5           pense, dix mille dollars (10 000 \$), là les gens  
6           étaient obligés de déposer au BSDQ. Et, à ce  
7           moment-là, j'étais obligé d'aller chercher les  
8           enveloppes au BSDQ. Mais, dans les divers projets  
9           de Montréal, d'égout, c'était quasiment inexistant,  
10          le BSDQ, pour nous.

11          LA PRÉSIDENTE :

12          Q. **[102]** Je m'excuse, mais si c'est juste un  
13          entrepreneur qui va chercher les appels d'offres...  
14          les soumissions?

15          R. Au BSDQ, vous parlez?

16          Q. **[103]** Oui.

17          R. Oui. Mais ici, comme je vous dis, dans cet exemple-  
18          là, à Montréal, souvent il n'y en avait pas de  
19          BSDQ. Au ministère des Transports...

20          Q. **[104]** Donc, vous obteniez comment les appels  
21          d'offres?

22          R. Bien, c'est parce que le BSDQ, la façon que le BSDQ  
23          fonctionne, mettons on prend un projet du ministère  
24          des Transports. Il y a de la sous-traitance à faire  
25          pour déplacer de l'éclairage sur l'autoroute, donc

1 les entrepreneurs qui sont spécialisés en sous-  
2 traitance vont, eux, faire des prix, vont déposer  
3 des prix à l'endroit des entrepreneurs. Mettons si  
4 Infrabec... les sous-traitants savent qu'Infrabec  
5 va soumissionner... mettons, moi, comme  
6 entrepreneur, quand je fais ma demande de prix,  
7 j'envoie des demandes de prix à tous les sous-  
8 traitants en électricité, donc ils ont eu une  
9 demande formelle de ma part pour les prix pour tel  
10 projet du ministère des Transports. Ces  
11 entreprises-là vont me déposer une enveloppe, une  
12 soumission avec un prix, au Bureau des soumissions  
13 déposées. Moi, la veille de la fermeture de la  
14 soumission, je vais aller au BSDQ aller chercher  
15 les prix qui ont été déposés. Là j'ouvre les  
16 enveloppes puis, mettons, section « éclairage »,  
17 j'ai tous les entrepreneurs qui m'ont soumis un  
18 prix pour ces articles-là. Et, par la loi du BSDQ,  
19 je suis obligé de prendre le prix du plus bas  
20 soumissionnaire qui m'a été soumis au BSDQ.

21 Mais, comme je vous dis, c'est des prix qui  
22 sont... qui nous sont imposés pour certaines  
23 divisions, comme l'électricité, comme l'éclairage  
24 de rues, la supersignalisation, les panneaux  
25 d'autoroute. Quand il y a du coffrage, tout qu'est-

1 ce qui est acier d'armature. Quand il y a des  
2 nouveaux ponts qui sont construits, les poutrelles  
3 d'acier, les poutrelles en béton. Ça, ça rentre  
4 tout au BSDQ quand il y a des corps de métiers...  
5 qu'on fait une usine d'épuration, tout qu'est-ce  
6 qui est plomberie, ventilation. Tous ces prix-là  
7 vont rentrer au BSDQ.

8 Q. **[105]** Oui, mais la question de monsieur Lachance,  
9 c'est...

10 R. Oui.

11 Q. **[106]** ... comme entrepreneur général...

12 R. Oui.

13 Q. **[107]** ... est-ce que vous êtes le seul à aller  
14 chercher ces enveloppes-là?

15 R. Bien, à ma connaissance, tout le monde...

16 Q. **[108]** Parce que... bien, si c'est arrangé, est-ce  
17 que c'est arrangé d'avance?

18 R. Bien, les sous-traitants, eux, ils vont... ils vont  
19 fournir des prix à tout le monde là, les sous-  
20 traitants si...

21 Q. **[109]** Je le comprends.

22 R. S'il y a des prix... si mettons... C'est parce que  
23 si, moi, je suis le seul à travailler le projet...

24 Q. **[110]** Oui.

25 R. ... et je suis le seul à demander des prix...

1 Q. **[111]** Oui.

2 R. ... les sous-traitants, ils vont envoyer des prix.

3 S'il y en a d'autres qui vont faire des demandes de  
4 prix, c'est sûr que les sous-traitants vont leur  
5 envoyer aussi. Ils ont le devoir, par la Loi du  
6 BSDQ, de leur envoyer des prix.

7 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

8 Q. **[112]** Mais, si je peux me permettre, bon, vous  
9 décrivez des activités de collusion que, vous  
10 entrepreneur, vous faites...

11 R. Oui.

12 Q. **[113]** ... vis-à-vis la Ville de Montréal. Est-ce  
13 que vous avez été mis au courant de possibles  
14 activités de collusion d'entrepreneurs spécialisés  
15 à votre égard à vous à travers le BSDQ?

16 R. Oui. Ça, on est conscient là que ça existe là,  
17 mais, nous, notre version, notre façon de voir ça,  
18 c'est que, eux, ils étaient protégés par le BSDQ.  
19 Nous, comme entrepreneur général, on était obligé  
20 d'engager ces gens-là à leur prix et puis on  
21 n'avait pas un mot à dire. La loi nous obligeait à  
22 prendre le plus bas soumissionnaire qui rentrait au  
23 BSDQ. On n'avait pas... on ne pouvait pas négocier,  
24 on ne pouvait pas rien dire, puis il fallait qu'on  
25 accepte leur prix à eux.

1 Q. [114] Mais, si... pour le donneur d'ouvrage, si les  
2 entrepreneurs spécialisés font... participent à  
3 certaines activités de collusion, ce qui fait en  
4 sorte que, pour vous, il vous coûte plus cher, et  
5 qu'il y a également des activités de collusion  
6 entre les entrepreneurs, le donneur d'ouvrage est  
7 victime à deux places. Il est victime de la  
8 collusion par les entrepreneurs spécialisés et il  
9 est victime de la collusion par les entrepreneurs  
10 généraux.

11 R. Bien, il est victime! Les budgets, c'est tout le  
12 temps le budget qui est là, mais j'essaie de vous  
13 expliquer. Nous, on n'a pas d'outil, on n'a pas le  
14 choix. La loi possiblement qu'il y a un problème  
15 avec la loi du BSDQ. Mais, nous, comme entrepreneur  
16 général, on ne peut pas... on ne peut même pas  
17 négocier, on ne peut rien faire, la loi est claire.  
18 Si on... si on ne leur octroie pas le contrat à  
19 eux, on peut être poursuivi. La loi du BSDQ est  
20 claire, on se doit de prendre ceux qui fournissent  
21 le plus bas prix. On n'a pas de marge de manoeuvre  
22 avec ça. Moi personnellement, je pense qu'il y a un  
23 problème avec la façon de faire du BSDQ, puis c'est  
24 quelque chose qui devrait être revu et changé dans  
25 leur façon de faire.

1 Me DENIS GALLANT :

2 Q. [115] Moi, je prends la balle au bond. Je regarde  
3 ce qu'on demande, ce que le donneur d'ouvrage  
4 demande. Il demande :

5 La construction et la reconstruction  
6 d'une conduite d'eau secondaire, une  
7 conduite d'égout combinée

8 Ça, ça va bien, c'est dans votre domaine, dans les  
9 égouts.

10 R. Oui.

11 Q. [116] Là on arrive dans le :

12 Pavage du trottoir côté est avec pavés  
13 de béton; d'une bordure en granite  
14 côté est; d'une bordure en béton côté  
15 ouest; travaux d'aménagement urbains  
16 et travaux d'archéologie sur la rue  
17 Duke

18 ce qui fait en sorte que - et vous l'avez expliqué  
19 hier - quand on est entrepreneur général, c'est-à-  
20 dire c'est nous qui voyons, bon, à la réalisation  
21 de tout le chantier, de ce qui est demandé dans les  
22 plans et devis, c'est exact?

23 R. Oui.

24 Q. [117] Et ce n'est pas uniquement spécialisé comme  
25 on le voit dans les égouts, il va y avoir d'autres

1 choses. On va vous demander de refaire des... des  
2 trottoirs, de l'asphalte, et caetera, et caetera.  
3 Est-ce que c'est pour ça qu'on voit d'autres  
4 compagnies, notamment Terramex qui est spécialisée  
5 dans l'aménagement urbain; Asphalte Desjardins, son  
6 nom le dit, asphalte? Est-ce que c'est pour ça  
7 qu'on voit ce genre d'entrepreneurs-là et ce n'est  
8 pas lié seulement à ceux que vous avez parlé, votre  
9 petit groupe restreint au niveau des égouts?

10 R. Bien, écoutez, il faut... Comme je vous ai  
11 expliqué, souvent les plans et devis, comme moi, ma  
12 façon de faire, c'était mon assistante qui allait  
13 les chercher. Donc, le monde souvent ils vont  
14 chercher les documents, c'est vraiment un employé  
15 qui va chercher les documents. Une fois qu'on a les  
16 documents, souvent, comme je vous dis, il y a du  
17 monde qui insiste pour avoir un prix et  
18 soumissionner. Donc, nous, les noms changent, ça  
19 fait qu'on va leur donner un prix pour...

20 Q. **[118]** Mais, moi, je vous soumetts l'hypothèse  
21 suivante.

22 R. Oui.

23 Q. **[119]** C'est-à-dire que si, moi, je suis, par  
24 exemple, Terramex...

25 R. Oui.

1 Q. **[120]** ... qui est spécialisé dans l'aménagement de  
2 parc, l'aménagement urbain, j'ai tout intérêt à  
3 soumissionner, d'entrée dans le jeu de collusion  
4 avec vous pour vous demander si je peux faire, moi,  
5 l'aménagement urbain. Est-ce que, ça, ça se peut?  
6 Est-ce que, mon hypothèse, elle est bonne?

7 R. Elle est très bonne, puis c'est une bonne façon de  
8 s'assurer qu'on peut avoir une partie du contrat.  
9 Oui.

10 Q. **[121]** Parce que outre les corps de métier que vous  
11 avez parlé tantôt, les électriciens, les  
12 lampadaires et caetera...

13 R. Oui.

14 Q. **[122]** ... où est-ce que vous n'avez pas le choix de  
15 passer par le BSDQ...

16 R. Oui.

17 Q. **[123]** ... l'asphalte et les trottoirs, à mon avis,  
18 je pense que vous n'êtes pas obligé là.

19 R. Non. Ça...

20 Q. **[124]** Alors, vous pouvez le donner à qui vous  
21 voulez, je comprends, à titre d'entrepreneur  
22 général.

23 R. Absolument. Oui.

24 Q. **[125]** Donc, c'est une manière de faire, de  
25 s'assurer que plus qu'on a de joueurs qui vont

1 aller chercher les documents d'appel d'offres, plus  
2 on a de joueurs qui vont soumissionner, plus on va  
3 donner - on appelle ça nous autres en droit, un  
4 « air of reality », c'est-à-dire une vraisemblance  
5 et que ça n'a pas l'air truqué à sa face même.

6 R. Mais, écoutez, il y a bien du monde, il y a des  
7 entrepreneurs qui, à un moment donné, sont  
8 spécialisés dans des domaines et leur façon de  
9 faire, vu qu'ils ne font pas partie... ils ne font  
10 pas partie du cercle fermé à Montréal, ils ont  
11 quand même une expertise. Vous avez mentionné  
12 Terramex, sa façon de faire, c'est d'aller chercher  
13 les plans et quand il y a de la bordure de béton  
14 que, lui, en granit, lui c'est une spécialité pour  
15 lui, quand on l'appelle, c'est sûr que ça va être  
16 assez clair, « Je vais te laisser aller, mais en  
17 contrepartie je veux faire la bordure en granit. »  
18 Donc, c'est une façon pour eux de s'assurer qu'ils  
19 vont avoir l'ouvrage en sous-traitance.

20 Q. [126] On n'a pas...

21 R. Parce que si vous ne lui garantissez pas, bien, ils  
22 vont vous dire non.

23 Q. [127] On n'a pas Mivela là-dedans, mais est-ce que,  
24 par exemple, vous pourriez dire, dans un cas comme  
25 ça, bien, « Monsieur Milioto, tu vas avoir ta part

1 du gâteau, tu vas avoir les trottoirs. » Est-ce que  
2 c'est faisable, ça?

3 R. Écoutez, dans nos contrats que nous on avait, je  
4 vous dirais que quand il y avait du trottoir  
5 régulier, il n'y avait pas que... Vous pouvez aller  
6 chercher les documents et valider, dans les  
7 contrats d'égouts, c'est rare que les entrepreneurs  
8 de trottoirs allaient chercher les documents sur  
9 des contrats d'égouts, là.

10 Q. **[128]** Mais je vous donne l'exemple, c'est-à-dire  
11 vous avez généralement - en tout cas, moi ce que je  
12 vois, là, en me promenant entre les cônes oranges à  
13 Montréal - c'est qu'il y a souvent des trous, vous  
14 excavez, vous remplacez. Est-ce que vous faites  
15 votre propre asphalte?

16 R. Non. Nous...

17 Q. **[129]** Il y a une raison pourquoi?

18 R. Bien, Infrabec, un, on n'avait pas les équipes pour  
19 faire... On n'était pas équipé. On faisait appel à  
20 des sous-traitants. Puis il y a des entrepreneurs à  
21 Montréal qui étaient spécialistes en asphalte. Ça  
22 fait que, tu sais, à un moment donné, je pense que  
23 je l'ai un peu expliqué, si vous voulez que le  
24 système marche, il faut que tout le monde en ait un  
25 peu pour leur argent. Les gars font les égouts,

1           ceux qui sont spécialistes en trottoirs vont faire  
2           les trottoirs, ceux qui sont spécialistes en  
3           asphalte vont paver.

4                       Parce qu'à un moment donné, ceux d'asphalte  
5           qui lèvent les plans, si, à un moment donné, vous  
6           ne les faites pas travailler ou vivre, eux avec, à  
7           un moment donné ils vont vous mettre des bâtons  
8           dans les roues.

9           Q. **[130]** Est-ce que ça vous est déjà arrivé  
10           d'asphalter votre propre job?

11           R. Oui, ça m'est arrivé, à un moment donné, c'était un  
12           petit projet mineur que j'avais, puis... Je  
13           trouvais que, pour la quantité d'asphalte que  
14           j'avais à poser, les prix étaient exagérés, donc  
15           j'ai loué mes propres paveuses, puis j'ai posé ma  
16           propre asphalte, puis... C'est sûr les entrepre-  
17           neurs en asphalte, bien, m'ont passé le message  
18           qu'ils n'étaient pas contents, parce que la  
19           prochaine fois que j'allais communiquer avec eux  
20           pour un contrat, bien, ils allaient s'assurer  
21           d'avance que l'asphalte allait être désignée à des  
22           entrepreneurs d'asphalte.

23           Q. **[131]** Pouvez-vous être plus précis? Quand, par qui?

24           R. Ouf! Quand, par qui... Vous dire l'année, là, je ne  
25           peux pas être précis, là, mais moi je peux vous

1           dire que souvent, dans les années que j'ai oeuvré,  
2           pendant les huit, neuf ans que j'ai fait des égouts  
3           à Montréal, mon asphaltage était, je vous dirais à  
4           quatre-vingt-quinze pour cent (95 %) tout le temps,  
5           c'est l'entreprise DJL Construction qui m'envoyait  
6           le meilleur prix pour paver sur mes chantiers.

7           Q. **[132]** Ça appartient à qui, ça, cette compagnie-là?

8           R. Écoutez, je pense que c'est des intérêts étrangers,  
9           là. Je n'ai pas le détail, là, mais...

10          Q. **[133]** Vous faisiez affaire avec qui, vous?

11          R. Bien, dans le temps que j'étais à Montréal, le  
12          directeur régional qui était à Montréal, c'était un  
13          monsieur Jacques Collin, qui était responsable de  
14          Montréal.

15          Q. **[134]** O.K. Et, comme vous dites, généralement, la  
16          question que je vous ai posée tantôt, ces corps de  
17          métier-là, que ça soit l'asphalte, l'aménagement  
18          urbain, les trottoirs, vous êtes libre,  
19          complètement libre, à titre d'entrepreneur général,  
20          de sous-contracter qui vous voulez. C'est exact?  
21          Bien, libre, je parle légalement, là...

22          R. Bien, libre... Comme je vous dis, si à un moment  
23          donné je fais des demandes de prix d'asphalte puis  
24          j'en reçois rien qu'un, écoute, il faut lire entre  
25          les lignes que ces entrepreneurs-là, ils

1 s'organisent entre eux aussi. Puis si tu tentes de  
2 faire affaire avec un qui ne t'a pas soumis un  
3 prix, bien, il va te répondre, « Je suis occupé, je  
4 suis débordé, puis je n'ai pas le temps d'aller  
5 paver. » Ça fait que tout... tout...

6 Q. **[135]** Est-ce que c'était votre cas avec DJL, qui, à  
7 quatre-vingts pour cent (80 %), vous avez dit...

8 R. Bien, non, quatre-vingt-quinze pour cent (95 %).

9 Q. **[136]** Quatre-vingt-quinze pour cent (95 %)...

10 R. Oui.

11 Q. **[137]** ... de vos travaux d'asphalte, quand vous  
12 avez à reconstruire après, une fois que vous avez  
13 terminé, c'est DJL qui l'a.

14 R. Moi, c'est DJL qui pavait sur mes contrats, puis  
15 regardez, je vous donne qu'est-ce que j'ai vécu,  
16 puis... Je ne peux pas... Je ne peux pas vous  
17 répondre... Je peux vous donner une idée, mais de  
18 leur façon de faire puis comment qu'ils  
19 déterminaient ça, c'est eux qui savaient. Moi je  
20 vous donne que souvent, quand je demandais des prix  
21 d'asphalte, j'avais un prix qui venait juste d'un  
22 entrepreneur qui était présent dans la région de  
23 Montréal.

24 Q. **[138]** On va aller au prochain procès-verbal  
25 d'ouverture de soumissions, qui va être l'appel

1 d'offres 9693 en date du vingt-cinq (25) octobre  
2 deux mille quatre (2004), à quatorze heures (14 h),  
3 que je vais coter sous 13P-178.5.

4

5 13P-178-5 : Appel d'offres 9693 2004-10-04

6

7 Nous l'avons à l'écran. Je vous demanderais de  
8 le... Ce que je vais faire, je vais vous dire  
9 c'était pour quels travaux on demandait des  
10 soumissionnaires.

11 Les soumissions reçus pour la pose  
12 d'une conduite d'eau principale de  
13 sept cent cinquante millimètres  
14 (750 mm) entre les boulevards Pie-IX,  
15 Industriel et les rues Prieur, des  
16 Récollets sont ouvertes par le commis  
17 du bureau de la direction du greffe.

18 Et les soumissionnaires sont... Vous êtes le plus  
19 bas soumissionnaire à trois millions neuf cent  
20 quarante-neuf mille sept cent trente dollars  
21 (3 949 730 \$). Deuxième soumissionnaire, Conex  
22 Construction, compagnie de Tony Conte; Construction  
23 ATA; Construction Louisbourg. Louisbourg, vous en  
24 avez parlé. Vous avez parlé hier de monsieur  
25 Minicucci, qui était votre contact?

1 R. Oui, il y avait monsieur Minicucci. Ou pour  
2 Louisbourg, souvent, quand on parlait des contrats  
3 d'égouts, c'était monsieur Joe Molluso qui était  
4 ingénieur chez Louisbourg.

5 Q. **[139]** Les Constructions, ça, c'est un nouveau  
6 joueur qu'on voit, RRN incorporée. Connaissez-vous  
7 cette compagnie-là?

8 R. Oui, on la voyait souvent. Ça, c'était une des  
9 compagnies qui était spécialisée dans les tunnels  
10 et dans des ouvrages assez compliqués. Le nom des  
11 individus, je ne m'en souviens pas.

12 Q. **[140]** Les Excavations Super incorporée, ça, c'est  
13 Francesco Capello?

14 R. Capello, oui.

15 Q. **[141]** Construction Garnier, monsieur Borsellino?

16 R. Oui.

17 Q. **[142]** Les Entreprises Catcan, monsieur Paolo  
18 Catania de chez Catcan?

19 R. C'est ça.

20 Q. **[143]** Alors, pouvez-vous nous dire si vous avez eu  
21 ce contrat-là?

22 R. Oui, c'est un contrat qu'on a réalisé.

23 Q. **[144]** Et pouvez-vous nous dire s'il était arrangé?

24 R. Oui, c'est un contrat qui avait été organisé.

25 Q. **[145]** Parfait. Et, bon... Alors, la réponse, elle

1 est là. Je regarde que les chiffres sont  
2 curieusement très, très proches. Est-ce que c'est  
3 également un indice?

4 R. Oui.

5 Q. **[146]** Trois millions (3 M\$). Alors, le  
6 cautionnement est à trois cent cinquante mille  
7 (350 000 \$). Donc, vous montez, là, aux alentours  
8 de quatre cent mille (400 000 \$) plus haut que ce  
9 qui est prévu. Et votre plus proche rival, si je  
10 peux l'appeler comme ça, Conex, il est à trois  
11 millions neuf cent soixante-douze et cinq cent  
12 quinze et trente et une (3 972 515,31 \$)?

13 R. Oui. Ça, ce contrat-là, il y a une petite  
14 particularité.

15 Q. **[147]** Oui. Allez-y!

16 R. Puis je pense que c'est important que ce soit dit.  
17 C'est un contrat où est-ce que... Est-ce qu'on peut  
18 baisser l'image?

19 Q. **[148]** S'il vous plaît, oui.

20 R. S'il vous plaît. Non, juste vers le titre s'il vous  
21 plaît. C'est ça. C'est une pose d'une conduite  
22 d'eau principale. Ça, c'est un contrat où est-ce  
23 que le tuyau qu'on installait, c'était un tuyau de  
24 Hyprescon. Hyprescon, ce n'est pas une conduite en  
25 fonte, ce n'est pas une conduite en PVC, c'est un

1 tuyau en béton armé. Dans la région ici, il y avait  
2 qu'un seul fournisseur d'Hyprescon. La Ville, lors  
3 des soumissions, exigeait qu'on pose du Hyprescon.  
4 Donc, à partir de là, si vous revenez puis vous me  
5 demandez comment ça qu'on a rentré à trois millions  
6 quatre cent quarante-neuf mille (3 449 000 \$), le  
7 budget est à trois cent cinquante mille  
8 (350 000 \$)...

9 Q. **[149]** Neuf cent quarante-neuf mille (949 000 \$).

10 R. Je veux dire la demande du cautionnement...

11 Q. **[150]** Ah, la demande du cautionnement.

12 R. ... est à trois cent cinquante (350 000 \$).

13 Q. **[151]** Oui.

14 R. Il y a une différence. On était vraiment dépendant  
15 des prix de Hyprescon. Le fait que la Ville  
16 exigeait un tuyau ou un matériel spécifique, les  
17 entrepreneurs, ça nous mettait un peu vulnérables.  
18 On n'avait pas de marge de négociation avec aucun,  
19 aucun sous-traitant.

20 Q. **[152]** Je ne sais pas si c'est votre ressort, mais  
21 est-ce que ça veut dire, quand la Ville exige ça,  
22 qu'il n'existe pas d'autres qu'ils sont un  
23 fournisseur unique? Est-ce que c'est ça qu'on doit  
24 comprendre? Hyprescon, par exemple. Vous êtes dans  
25 le domaine, est-ce qu'il a de la compétition

1 Hyprescon?

2 R. Bien à ma connaissance, c'était le seul qui  
3 fournissait ce matériel-là au Québec.

4 Q. **[153]** O.K. Puis savez-vous cette compagnie-là c'est  
5 relié à qui, est-ce que c'est une multinationale,  
6 le savez-vous?

7 R. C'est une compagnie qui appartenait au groupe de  
8 monsieur Tony Accurso, qui dernièrement, là, je  
9 pense que ça fait trois, quatre ans, là, a été  
10 vendue à une multinationale.

11 Q. **[154]** O.K. Mais à cette époque-là, vous êtes  
12 capable de nous dire qu'en deux mille quatre (2004)  
13 la compagnie Hyprescon appartenait au groupe de  
14 monsieur Accurso?

15 R. Oui.

16 Q. **[155]** Et là, on voit d'autres joueurs, là, comme  
17 Construction Louisbourg et Constructions R.R.N.,  
18 est-ce que vous vous souvenez de les avoir appelés  
19 pour leur dire « Bien, écoute, tu rentreras à tel  
20 prix »...

21 R. Oui.

22 Q. **[156]** ... « toi, à tel prix »?

23 R. Oui, ça a été fait.

24 Q. **[157]** Ça a été fait. Parfait.

25

1 M. RENAUD LACHANCE, Commissaire :

2 Q. [158] Est-ce qu'on aurait pu prendre une autre  
3 technologie que ce type de tuyau là selon vous avec  
4 votre expérience de ce type de travaux?

5 R. Bien je pense qu'il y a d'autres, il y a d'autres  
6 produits qui font l'affaire, qui ont démontré que  
7 ça pouvait être aussi bon, mais comme je vous dis  
8 quand dans les documents d'appel d'offres c'est  
9 l'exigence de la Ville, on n'a pas de, on n'a rien  
10 à dire, on va installer le produit qui nous est  
11 demandé.

12 Me DENIS GALLANT :

13 Q. [159] Ça va. Je vais aller au prochain document qui  
14 est l'appel d'offres 9694 en date du mercredi  
15 quinze (15) décembre deux mille quatre (2004) que  
16 je vais coter 13P-178-6.

17

18 13P-178-6 : Appel d'offres 9694 2004-11-22

19

20 Alors, et on dit :

21 Que les soumissions reçues pour des  
22 travaux de conduite d'aqueduc projetés  
23 dans l'arrondissement de l'Île Bizard,  
24 Sainte-Geneviève, Sainte-Anne-de-  
25 Bellevue, secteurs A et D, et dans

1 l'arrondissement de Beaconsfield, Baie  
2 d'Urfé, secteur J, sont ouvertes.

3 Alors, et au niveau de la liste des  
4 soumissionnaires vous avez Construction Louisbourg  
5 à deux millions neuf cent soixante-trois mille  
6 quatre cent cinquante (2 963 450 \$), alors que le  
7 montant du cautionnement est de deux cent cinquante  
8 mille (250 000 \$). Deuxième soumissionnaire,  
9 Construction Frank Catania, les Excavations Gilbert  
10 Théorêt, c'est la première fois qu'on en parle  
11 aujourd'hui. Est-ce que vous connaissez cette  
12 compagnie-là?

13 R. Oui, c'est une compagnie que je voyais souvent  
14 quand on était dans l'Ouest de Montréal.

15 Q. **[160]** Et là on est vraiment dans l'Ouest, là, à  
16 Sainte-Geneviève, l'Île Bizard, et cetera., donc  
17 c'est une compagnie qui fait affaire dans l'Ouest  
18 ça généralement?

19 R. Oui.

20 Q. **[161]** Dans les arrondissements de l'Ouest?

21 R. Oui, oui, qui est concentrée dans l'Ouest de  
22 Montréal.

23 Q. **[162]** Et qui était la personne contact, là, pour  
24 vous, là?

25 R. Monsieur Gilbert Théorêt.

1 Q. **[163]** Lui-même?

2 R. Oui.

3 Q. **[164]** Parfait. Les Excavations Super, monsieur  
4 Cappello, L.A. Hébert, un monsieur de Saint-  
5 Constant?

6 R. Oui.

7 Q. **[165]** Est-ce que ça vous dit quelque chose?

8 R. Oui, c'est une compagnie que je connais.

9 Q. **[166]** Et la personne qui serait une personne  
10 contact?

11 R. Écoutez, il y a eu différents directeurs qui ont  
12 alterné à tour de rôle, mais souvent on pouvait  
13 faire affaire avec monsieur Denis Hébert qui était  
14 propriétaire.

15 Q. **[167]** Conex Construction, monsieur Tony Conte,  
16 Construction Garnier, monsieur Borsellino et enfin  
17 vous êtes le dernier quatre millions trois  
18 soixante-huit mille deux cent cinquante  
19 (4 368 250 \$) alors qu'il y a un cautionnement de  
20 deux cent cinquante mille (250 000 \$), vous vouliez  
21 vraiment pas l'avoir celui-là?

22 R. Bien moi c'est marqué dix pour cent (10 %)...

23 Q. **[168]** Vous c'était marqué dix pour cent (10 %), je  
24 pense que... Alors êtes-vous en mesure de nous dire  
25 si c'était arrangé celle-là?

1 R. Écoutez, de mémoire oui, ça l'était. Puis tout le  
2 temps le même reflexe, le montant de cautionnement  
3 et la différence entre les prix là.

4 Q. [169] Rien d'autre de particulier? Vous ne l'avez  
5 pas eu puis...

6 R. Non, non.

7 M. RENAUD LACHANCE, Commissaire :

8 Q. [170] Est-ce que vous savez s'il a été réalisé  
9 aussi?

10 R. Je ne pourrais pas vous dire.

11 Me DENIS GALLANT :

12 Le contrat, Monsieur le Commissaire, a été octroyé.  
13 Oui. Je vais en faire un dernier, Madame la  
14 Présidente, après ça je vous demanderais une pause  
15 si possible.

16 Q. [171] Alors on va aller maintenant à l'appel  
17 d'offre 9107 en date du mercredi neuf (9) février  
18 deux mille cinq (2005), je vais le coter sous  
19 13P-178-7.

20

21 13P-178-7 : Appel d'offres 9107 2005-01-17

22

23 Alors :

24 Soumissions reçues pour des travaux de  
25 réfection du passage inférieur

1 Masson/CP

2 j'imagine que c'est Canadien Pacifique

3 sont ouvertes.

4 Juste avant qu'on fasse la liste de ceux qui ont  
5 soumissionné, est-ce que vous vous souvenez de ces  
6 travaux-là puis c'est quoi la réfection d'un  
7 passage inférieur, là, pour quelqu'un, comme vous,  
8 qui est dans les égouts?

9 R. Oui, je me souviens du projet puis c'est un... un  
10 passage inférieur c'est comme, on dirait, là, il y  
11 a un viaduc où est-ce que le CP passe avec ses  
12 trains et c'est le dessous du viaduc, là, les  
13 côtés, les piliers qui sont... il y a de la  
14 réparation. C'est plus un projet de réparation...  
15 réfection de béton et... c'est un projet plus  
16 semblable à ça qu'un projet d'égout.

17 Q. **[172]** Bien, là, si je commence à comprendre comment  
18 ça fonctionne, il y a un cautionnement de quatre  
19 cent mille (400 000 \$), donc on penserait à une  
20 « job » de quatre millions (4 M\$). Le plus bas  
21 soumissionnaire conforme, qui est Construction  
22 Garnier limitée, va donner comme prix trois  
23 millions cinq cent trente-deux et cent dix-sept  
24 (3 532 117 \$). Et il y a plusieurs personnes, en  
25 tout cas, c'est la première fois, moi, que je le

1           vois aujourd'hui, là, les Grands Travaux Soter.

2           R. Oui...

3           Q. **[173]** Est-ce que ça vous dit quelque chose ça?

4           R. Oui, c'est la compagnie G.T.S., là, c'est une  
5           compagnie qui est affiliée, là... auparavant on a  
6           vu Doncar Construction...

7           Q. **[174]** Oui.

8           R. ... ça fait partie du même groupe.

9           Q. **[175]** O.K. Est-ce que vous aviez à avoir des  
10           personnes-contacts dans cette entreprise-là, des  
11           personnes que vous connaissiez?

12           R. Oui, c'est plus... les Grands Travaux Soter, on les  
13           voyait plus sur les projets du ministère des  
14           Transports.

15           Q. **[176]** Les Entreprises Claude Chagnon incorporée.

16           R. C'est un dénommé monsieur... le prénom m'échappe  
17           mais, Lussier. Lussier.

18           Q. **[177]** Les Entreprises Claude Chagnon?

19           R. Claude Chagnon, c'est un entrepreneur qui est basé  
20           à Saint-Hyacinthe, un entrepreneur assez gros, un  
21           grand entrepreneur. Puis c'était monsieur Claude  
22           Chagnon lui-même. Monsieur Chagnon, aussi, était  
23           propriétaire, sur la Rive-Nord, ABC Rive-Nord,  
24           Construction ABC Rive-Nord, où il était associé  
25           avec l'ancien ministre Whissell.

1 Q. [178] Alors, il était un des actionnaires dans ABC.

2 R. C'est ça.

3 Q. [179] On y reviendra. Construction Génix  
4 incorporée?

5 R. Je ne connais pas.

6 Q. [180] Siège social à Québec?

7 R. Je ne connais pas.

8 Q. [181] Concordia Construction, sur Marco-Polo à  
9 Montréal?

10 R. Oui. C'était... la personne-ressource c'était  
11 monsieur Tim Argento.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Je m'excuse, c'est de quelle compagnie que vous  
14 venez juste de parler?

15 Me DENIS GALLANT :

16 Ah! Madame la Présidence, Concordia Construction.  
17 Tim Argento, personne-ressource.

18 LA PRÉSIDENTE :

19 O.K.

20 Me DENIS GALLANT :

21 Q. [182] Est-ce que c'est parent avec le monsieur  
22 Argento que vous avez identifié sur la photo  
23 d'hier?

24 R. Oui, c'est bien lui.

25 Q. [183] C'est lui? C'est lui-même?

1 R. Oui, c'est lui-même.

2 Q. **[184]** O.K. Donc, au Mexique. Construction DJL, vous  
3 en avez parlé tantôt?

4 R. Oui.

5 Q. **[185]** Alors, c'est... juste me rappeler la  
6 personne, là, que vous faisiez affaire?

7 R. Monsieur Collin, Jacques Collin.

8 Q. **[186]** Monsieur Collin, Jacques Collin. Et on  
9 continue, là il y en a beaucoup, TGA Montréal?

10 R. C'était un monsieur Piazza, Joey Piazza.

11 Q. **[187]** Monsieur Joey Piazza. Nahtak Construction,  
12 boulevard Matte à Brossard?

13 R. Je ne connais pas.

14 Q. **[188]** Concreate USL limited, Donahue à Saint-  
15 Laurent.

16 R. Je ne connais pas.

17 Q. **[189]** Les Constructions Infrabec c'est vous, Alta  
18 limitée, avenue Sainte-Croix à Saint-Laurent?

19 R. Je ne connais pas.

20 Q. **[190]** Construction Kiewit compagnie, Grande-Allée à  
21 Boisbriand?

22 R. C'était mon voisin de bureau mais c'est une  
23 compagnie avec qui je n'ai jamais eu de discussion  
24 et...

25 Q. **[191]** Vous avez eu affaire à eux autres en...

1 R. Pardon?

2 Q. **[192]** Quel genre de constructions qu'ils  
3 réalisaient...

4 R. C'est une compagnie, là, que c'était même  
5 surprenant de les voir sur des projets de cinq  
6 millions (5 M\$), là, c'est du monde qui travaillait  
7 plus dans le Grand Nord québécois, des projets de  
8 barrage et tout ça. Ce n'était pas des gens qu'on  
9 voyait usuellement ici, dans la région.

10 Q. **[193]** EBC incorporée, 3900, rue Isabelle à  
11 Brossard?

12 R. C'est une entreprise qu'on voyait souvent dans les  
13 projets du ministère des Transports du Québec.

14 Q. **[194]** Des noms? Personnes-contacts, ressources?

15 R. J'ai un blanc de mémoire, là, mais... un dénommé  
16 monsieur François Groleau.

17 Q. **[195]** Monsieur Groleau.

18 R. Oui.

19 Q. **[196]** Si vous regardez attentivement - Madame  
20 Blanchette, peut-être revenir au début - ce  
21 document-là, au complet, êtes-vous capable de nous  
22 dire si c'est une soumission qui était arrangée ou  
23 non?

24 R. Non, ce n'était pas arrangé.

25 Q. **[197]** Pouvez-vous nous dire pour quelle raison,

1           quels sont les indices?

2           R. Deux indices, le prix déposé puis le cautionnement,  
3           puis les noms des entrepreneurs qui étaient là, je  
4           suis convaincu que ce ne l'était pas.

5           Q. **[198]** Parfait. Donc, quand on arrive à peu près  
6           environ à plus ou moins six cent mille dollars  
7           (600 000 \$) en dessous de l'évaluation des travaux,  
8           c'est un bon indice ça.

9           R. Un bon indice puis, comme je vous dis, les...

10          Q. **[199]** Les joueurs...

11          R. ... les noms des entrepreneurs.

12          Q. **[200]** Et le nombre de joueurs également.

13          R. Oui, oui, oui, oui.

14          Q. **[201]** Je vais vous demander une pause, Madame la  
15          Présidente.

16          LA PRÉSIDENTE :

17          Q. **[202]** Est-ce que ça vous est déjà arrivé... Je  
18          m'excuse.

19          Me DENIS GALLANT :

20          Ah! Allez-y.

21          R. Oui.

22          LA PRÉSIDENTE :

23          Q. **[203]** ... de déposer une soumission plus basse que  
24          le prix de cautionnement?

25          R. Oui, absolument.

1 Q. **[204]** Et c'était quoi? Pourquoi vous faisiez ça?

2 R. Que le prix de cautionnement demandé?

3 Q. **[205]** Oui.

4 R. Bien, souvent dans des projets où est-ce que  
5 c'était à libre compétition, les budgets pouvaient  
6 avoir été prévus et le prix réel de notre estimé,  
7 plus la marge de profit qu'on décidait de mettre  
8 dessus, pouvaient faire que notre prix déposé était  
9 plus bas que...

10 Q. **[206]** Mais, est-ce qu'en bout de ligne, sachant que  
11 le contrat, qu'ils avaient des budgets pour quatre  
12 millions (4 M\$), vous alliez le récupérer?

13 R. Non. Je vous dirais quand on déposait un prix...  
14 souvent un prix allait être déposé en bas du  
15 budget, du budget qu'ils avaient, s'il y avait un  
16 problème quelconque ou ça ne marchait pas. Donc,  
17 les entrepreneurs faisaient leur cost, rentraient  
18 avec leur marge de profit prévu. Et si mettons  
19 c'étaient quatre millions (4 M\$) puis on rentrait à  
20 trois millions cinq (3,5 M\$) comme ici, c'était  
21 impensable d'aller chercher le cinq cent mille  
22 (500 000 \$) supplémentaire, à moins qu'au projet il  
23 y avait une contingence de prévue de quatre cent  
24 mille (400 000 \$), mais si au projet il y avait une  
25 contingence de prévue de deux cent mille

1 (200 000 \$), dans votre prix que vous avez déposé à  
2 trois mille cinq cents (3 500 \$), le deux cent  
3 mille (200 000 \$), il est déjà inclus, à moins de  
4 force majeure et de catastrophe ou il y avait un  
5 changement drastique où est-ce que... Je vais vous  
6 donner un exemple, on creusait et les piliers  
7 étaient complètement pourris et on nous demandait  
8 vraiment de changer l'ordre, l'objet du contrat, là  
9 il fallait faire des demandes et tout ça, mais la  
10 contingence est déjà incluse dans le prix qu'on  
11 soumet. Donc, si on déposait à trois millions cinq  
12 (3,5 M\$), c'était impossible d'aller chercher  
13 mettons le cinq cent mille (500 000 \$)  
14 supplémentaires pour accoter le budget là.

15 Q. [207] Et ce n'est pas parce que vous auriez déposé  
16 votre prix en bas du prix... des budgets prévus,  
17 que ça ne veut pas dire que ça ne faisait pas  
18 partie de collusion.

19 R. Non parce que souvent, je vous donne un exemple, le  
20 budget pouvait être à quatre millions (4 M\$) et les  
21 soumissions pouvaient rentrer à trois millions huit  
22 (3,8 M\$), trois millions neuf (3,9 M\$), le projet  
23 pouvait être organisé, mais les budgets n'étaient  
24 pas dépassés, ça fait que... Mais, ça vous donne  
25 quand même une idée, plus qu'on se rapproche, qu'il

1 y a possibilité que ça ait été organisé. Mais, si à  
2 la face même il y a une différence d'un demi  
3 million (500 000 \$) et, comme je vous dis, avec les  
4 joueurs qui étaient présents, moi, avec  
5 l'expérience que j'ai eue, c'est d'une évidence que  
6 le projet n'était pas organisé.

7 Me DENIS GALLANT :

8 Q. **[208]** Mais, autre évidence, c'est-à-dire que s'il  
9 n'y a pas de collusion, le système de libre  
10 concurrence et de plus bas soumissionnaire conforme  
11 peut fonctionner là.

12 R. Absolument.

13 Q. **[209]** Le problème, c'est la collusion qui fait en  
14 sorte qu'il y a un effet sur les prix.

15 R. Bien, je pense que oui.

16 Q. **[210]** Je pense que la démonstration est assez  
17 claire.

18 R. Oui, la démonstration est claire.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Merci. Alors, à tantôt.

21 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

22

23 REPRISE DE L'AUDIENCE

24 LA GREFFIÈRE :

25 Monsieur Zambito, vous êtes sous le même serment.

1 R. Oui.

2 Me DENIS GALLANT :

3 Q. [211] Alors, Monsieur Zambito, nous allons demander  
4 à madame Blanchette de nous mettre l'ouverture...  
5 le procès-verbal de la séance publique du vingt-  
6 sept (27) avril deux mille cinq (2005) qui va être  
7 la pièce 13P-178-8.

8

9 13P-178-8 : Appel d'offres 9126 2005-04-11

10

11 Alors, ce sont :

12 Les soumissions reçues pour des  
13 travaux de réfection et d'amélioration  
14 du passage inférieur Victoria/CP sont  
15 ouvertes.

16 Et vous allez avoir une liste de soumissionnaires  
17 qui est... le plus bas soumissionnaire va être  
18 9125-4813 Québec Inc. à un prix d'un million  
19 soixante-cinq quatre cent trente-cinq (1 065 435 \$)  
20 avec un cautionnement de cent mille (100 000 \$).

21 Vous allez être le deuxième plus bas  
22 soumissionnaire. Et je vais quand même faire la  
23 liste avec vous là pour les nouveaux joueurs.

24 Alors, le premier, le premier soumissionnaire 9125-  
25 4813 qui est LACO Construction, en termes de raison

1 sociale.

2 R. Je ne connais pas.

3 Q. **[212]** Vous ne connaissez pas. Ensuite, Concordia  
4 Construction, on en a parlé tantôt, que vous ne  
5 connaissiez pas de mémoire.

6 R. Concordia, je vous ai donné monsieur...

7 Q. **[213]** Oui, oui.

8 R. ... Tim Argento.

9 Q. **[214]** Vous avez... c'est ça, qui est votre ami là.

10 R. Oui.

11 Q. **[215]** O.K. Et Construction Carbo à Beauport,  
12 Québec.

13 R. Connais pas.

14 Q. **[216]** Construction Concrete, on en a parlé tantôt,  
15 vous ne connaissiez pas, de mémoire.

16 R. Je ne connaissais pas.

17 Q. **[217]** Les Grands travaux Soter, on en a parlé.

18 R. Oui.

19 Q. **[218]** Une multinationale.

20 R. Non.

21 Q. **[219]** Non!

22 R. C'est une compagnie basée à Laval là, ça fait  
23 partie du Groupe Doncar.

24 Q. **[220]** Doncar.

25 R. Oui.

1 Q. [221] Nahtac., on l'a vu tantôt.

2 R. Oui, connais pas.

3 Q. [222] TAG Montréal, c'est monsieur Piazza.

4 R. Oui.

5 Q. [223] ALTA Limitée sur Sainte-Croix et Saint-  
6 Laurent.

7 R. Connais pas.

8 Q. [224] Caron Construction à Gatineau.

9 R. Connais pas.

10 Q. [225] Vous ne connaissez pas. Alors, je vais vous  
11 demander le même exercice. Est-ce que vous pensez  
12 que cet appel d'offres-là était truqué ou non?

13 R. Non, non truqué.

14 Q. [226] Et est-ce qu'on parle des deux mêmes raisons?  
15 C'est-à-dire le montant de cautionnement, c'est  
16 comme pas mal pile là avec le plus bas  
17 soumissionnaire et le nombre...

18 R. Oui, puis... et le nombre de soumissionnaires et  
19 les compagnies qui sont là.

20 Q. [227] Pas de question, nous allons aller au  
21 prochain appel d'offres que je vais coter sous .9,  
22 donc l'appel d'offres 9124 en date du quatre (4)  
23 mai deux mille cinq (2005).

24

25 13P-178-9 : Appel d'offres 9124 2005-04-11

1 Alors, ce sont des travaux :

2 Des soumissions reçues pour des  
3 travaux de réfection et d'amélioration  
4 du passage inférieur Saint-Hubert/CP.

5 Et le plus bas soumissionnaire va être à deux  
6 millions trois cent vingt-quatre (2 324 000 \$). Le  
7 montant du cautionnement est de deux cent cinquante  
8 mille (250 000 \$). Et vous allez être, je pense, en  
9 plein milieu à deux million huit cent seize mille  
10 deux cent vingt-neuf (2 816 229 \$). Je ne vois pas  
11 grand... il y a peut-être juste Construction  
12 Interlag, je pense qu'on en a pas parlé.

13 R. Connais pas.

14 Q. **[228]** Vous ne la connaissez pas. Êtes-vous en  
15 mesure de nous dire si c'était arrangé ou non?

16 R. Non, ce n'est pas arrangé.

17 Q. **[229]** Ce n'est pas arrangé. Toujours pour les mêmes  
18 raisons?

19 R. Oui.

20 Q. **[230]** Nous allons aller maintenant à la prochaine  
21 soumission qui va être .10, Madame la Greffière,  
22 l'appel d'offres 9131 en date du vingt-cinq (25)  
23 mai deux mille cinq (2005) à quatorze heures  
24 (14 h).

25

1 13P-178-10 : Appel d'offres 9131 2005-05-04

2

3 Pour la réfection et l'amélioration du passage  
4 Papineau/CP. Et le plus bas soumissionnaire va être  
5 Construction Interlag à trois millions quatre cent  
6 soixante-huit mille deux cent vingt (3 468 220 \$),  
7 avec un cautionnement de trois cent cinquante mille  
8 (350 000 \$) et vous êtes l'avant-dernier là à  
9 quatre millions cent deux mille neuf cent soixante  
10 (4 102 960 \$). Il y a peut-être des nouveaux  
11 joueurs comme Tro-Chânes.

12 R. Connais pas. C'est des... je pense, c'est un  
13 entrepreneur de Québec là.

14 Q. **[231]** Et Construction Premium de St-Basile-le-  
15 Grand.

16 R. Connais pas.

17 Q. **[232]** Êtes-vous en mesure de nous dire si cet appel  
18 d'offres-là était truqué?

19 R. Non truqué.

20 Q. **[233]** Toujours pour les mêmes raisons?

21 R. Oui.

22 Q. **[234]** Compte tenu de l'identité des joueurs et le  
23 prix là qui, je vous dirais, est en plein dans le  
24 prix du cautionnement.

25 R. Oui, c'est bien ça.

1 Q. **[235]** Nous allons aller à .11 maintenant, mercredi  
2 vingt-cinq (25) mai deux mille cinq (2005) à  
3 quatorze heures (14 h 00), l'appel d'offres 9123.

4  
5 13P-178-11 : Appel d'offres 9123 2005-05-09

6  
7 Soumissions reçues pour la  
8 reconstruction d'une section de mur de  
9 la ruelle Panet.

10 Et le plus bas soumissionnaire va être Construction  
11 Arcade, 9140-2594 Québec Inc., à cent cinquante-  
12 trois mille (153 000 \$). Et vous allez être le  
13 dernier à deux cent soixante-neuf mille  
14 (269 000 \$). Est-ce que c'est le... la construction  
15 d'un mur de ruelle. Il me semble que ça... un petit  
16 contrat que vous avez pris comme ça? Bien, vous ne  
17 l'avez pas eu là...

18 R. Non.

19 Q. **[236]** ... mais vous avez soumissionné.

20 R. Oui, on a soumissionné. Comme je disais, auparavant  
21 des fois on avait comme un temps mort où est-ce que  
22 les ingénieurs, nos estimateurs n'avaient pas  
23 beaucoup d'ouvrage, donc on les laissait  
24 soumissionner sur des projets là pour occuper leur  
25 temps.

1 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

2 Q. [237] Ces soumissions-là sont très basses, c'est un  
3 petit contrat. Est-ce que la possibilité qu'il y  
4 ait collusion augmente avec la valeur du contrat?  
5 Vous dites « on ne fait pas de la collusion pour  
6 des contrats de deux cent mille (200 000 \$), mais  
7 on en fait pour... ». À partir de quel montant on  
8 est tenté par la collusion?

9 R. Bien, il n'y a pas... Écoutez, dans le domaine de  
10 la collusion, ce n'est pas une science précise,  
11 mais comme je vous ai expliqué, plus les contrats  
12 sont petits, plus qu'il y a d'intervenants, plus  
13 qu'il y a de compagnies, plus c'est compliqué parce  
14 que c'est une question, comme j'ai expliqué jeudi,  
15 de cautionnement, il faut être cautionné. Donc, à  
16 partir de quand on a des contrats de cent cinquante  
17 mille (150 000 \$), les entreprises, au lieu d'avoir  
18 ceux qui n'ont pas de cautionnement, peuvent se  
19 permettre de mettre un dépôt d'un chèque certifié  
20 de dix mille (10 000) et soumissionner.

21 Donc, on rentre dans une autre ligue où  
22 est-ce qu'on a plusieurs, beaucoup plus  
23 d'intervenants, et où est-ce que c'est beaucoup  
24 plus compliqué à faire de quoi et, entre vous et  
25 moi, ça ne vaut pas vraiment la peine, sur des

1           contrats de cent cinquante mille (150 000 \$), deux  
2           cent mille (200 000 \$), vu les intervenants, de  
3           prendre le risque de faire quoi que ce soit.

4           Me DENIS GALLANT :

5           Q. **[238]** Je vois, quand on regarde... Allez en haut du  
6           document, Madame Blanchette. Je regarde que tout le  
7           monde avait un cautionnement de quinze mille  
8           (15 000 \$), mais le plus bas soumissionnaire a un  
9           cautionnement de quarante mille (40 000 \$). C'est  
10          possible, ça, de donner plus, ou c'est une erreur?

11          R. Je pense que c'est une erreur du document.

12          Q. **[239]** Parce que quand on regarde les montants,  
13          bien, généralement, quand c'est quinze mille  
14          (15 000 \$) de cautionnement, ce qui voudrait dire,  
15          les plus bas sont à cent cinquante-trois (153) et  
16          cent cinquante-huit mille (158 000 \$).

17          R. Je pense que, ma compréhension, il y a une erreur  
18          dans le document.

19          Q. **[240]** Il y a une erreur dans le document?

20          R. Oui.

21          Q. **[241]** Juste pour, je vais y aller très rapidement,  
22          Ramcor Construction?

23          R. Connais pas.

24          Q. **[242]** Les Entreprises Ventec?

25          R. Connais pas.

1 Q. **[243]** Construction Premium, on en a parlé tantôt,  
2 et Construction Chancekal Incorporée sur Décarie?

3 R. Aucune idée.

4 Q. **[244]** Aucune idée. Parfait. Je vais aller  
5 maintenant à .12, en date du lundi six (6) juin  
6 deux mille cinq (2005) à quatorze heures (14 h).  
7 Alors, c'est l'appel d'offres 9129 :

8 Soumissions reçues pour les travaux de  
9 démolition du viaduc Notre-  
10 Dame/Sherbrooke et construction d'un  
11 carrefour giratoire dans  
12 l'arrondissement Rivière-des-  
13 Prairies/Pointe-aux-Trembles/Montréal  
14 Est sont ouvertes.

15 Et vous avez quatre soumissionnaires, qui  
16 sont Simard-Beaudry Construction, Les Grands  
17 Travaux Soter, Construction Garnier et Les  
18 Constructions Infrabec, qui va arriver avec le prix  
19 le plus haut, Simard-Beaudry va arriver avec un  
20 prix de huit millions quatre cent onze mille deux  
21 cent cinq et quatre-vingt-trois sous  
22 (8 411 205,83 \$).

23

24 13P-178-12 : Appel d'offres 9129, 2005-05-09

25

1 Êtes-vous capable de nous dire, j'imagine que c'est  
2 quand même des travaux d'envergure, là, la  
3 démolition d'un viaduc, puis de faire un carrefour  
4 giratoire, si vous vous souvenez de ce contrat-là?

5 R. Oui. Absolument. C'est un contrat... C'est le  
6 carrefour giratoire Notre-Dame et Sherbrooke, là,  
7 dans...

8 Q. **[245]** Pour arriver au pont Le Gardeur à Rivière-  
9 des-Prairies.

10 R. Exactement. C'est dans l'est de Montréal. C'est un  
11 projet... C'était un projet important. C'était un  
12 projet où est-ce que, comme je vous ai expliqué ce  
13 matin, vu que c'était dans l'est de Montréal,  
14 c'était un projet où est-ce que, je pense... je  
15 suis convaincu que les plans et devis avaient été  
16 faits par le Groupe Séguin, et c'est le Groupe  
17 Séguin qui s'occupait de la surveillance de ce  
18 projet-là.

19 Q. **[246]** Et si vous regardez, le montant du  
20 cautionnement est à sept cent cinquante mille  
21 (750 000 \$), donc on peut présumer que c'est une  
22 valeur qu'on estimait à sept millions cinq cent  
23 mille dollars (7 500 000 \$), et vous avez Simard-  
24 Beaudry qui arrive à peu près tout près de neuf  
25 cent mille (900 000 \$) en haut de l'évaluation.

1 R. Oui. C'est bien ça.

2 Q. **[247]** O.K. Êtes-vous capable de nous dire si ce  
3 contrat-là a été arrangé?

4 R. Oui. Ça a été organisé.

5 Q. **[248]** Et vous savez ça comment?

6 R. Bien, j'ai... Je m'en rappelle très bien de ce  
7 projet-là, et aussi, là, par rapport aux indices de  
8 cautionnement, et les entrepreneurs...

9 Q. **[249]** Je vais faire appel à votre mémoire. Qui vous  
10 a appelé pour dire, « Regarde, tu vas rentrer à tel  
11 prix. »

12 R. C'était quel... Je pense que c'était monsieur  
13 Minicucci de Simard-Beaudry qui m'avait appelé.

14 Q. **[250]** O.K. Et également l'indice des prix?

15 R. Oui.

16 Q. **[251]** Prochain contrat.

17 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

18 Q. **[252]** Concernant les travaux qui sont faits là, il  
19 y a un lien entre la démolition du viaduc Notre-  
20 Dame puis la construction d'un carrefour giratoire  
21 dans l'arrondissement? Y a-t-il un lien entre les  
22 deux? C'était le même endroit, là, on...

23 R. Oui, c'était un rond-point où est-ce qu'il y avait  
24 un petit viaduc, puis ils ont fait un réaménagement  
25 plus circulaire, au lieu d'avoir des petits

1 viaducs, là.

2 Q. **[253]** C'est au même endroit.

3 R. Oui.

4 Q. **[254]** O.K.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Q. **[255]** Et quand vous dites que monsieur Minicucci  
7 vous a appelé...

8 R. Oui?

9 Q. **[256]** Est-ce que vous avez eu besoin de faire votre  
10 point? Oui, il a eu besoin de faire son point, ou  
11 c'était dans l'ordre des choses que c'était rendu à  
12 son tour?

13 R. Écoutez, je pense... Bien, pas je pense. Pour ce  
14 projet-là il y avait eu un peu des discussions,  
15 puis les entrepreneurs étaient un peu... pas  
16 malheureux, mais ils n'étaient pas contents de  
17 devoir laisser aller ce projet-là à Simard-Beaudry.  
18 Mais l'information, puis vous allez me demander par  
19 qui, l'information nous avait été véhiculée qu'il y  
20 avait eu une commande politique que le projet  
21 devait aller à Simard-Beaudry Construction.

22 Me DENIS GALLANT :

23 Q. **[257]** Attendez-vous vraiment la question? Ça a été  
24 demandé par qui?

25 R. Écoutez, le message a été envoyé aux entrepreneurs,

1 et moi j'ai eu l'information par des col... bien,  
2 des collègues... des entrepreneurs avec qui...

3 Q. **[258]** Par qui?

4 R. Écoutez, je ne m'en rappelle pas, là, mais je peux  
5 vous dire qu'il y avait eu quand même assez des  
6 discussions actives entre trois, quatre, cinq  
7 entrepreneurs, là, qui étaient dans la capacité de  
8 soumissionner pour ce projet-là. Parce que si on  
9 regarde à la face même du projet, ce n'est pas un  
10 projet d'égouts, ça fait qu'on rentre vraiment, le  
11 nom... on rentre vraiment dans une phase où est-ce  
12 qu'il y a des entrepreneurs d'envergure un peu plus  
13 grosse et qui ont des capacités de faire des  
14 projets différents qui vont soumissionner. Mais les  
15 gens qui étaient possibles, qui avaient la capacité  
16 de soumissionner à ce projet-là, je peux vous dire  
17 qu'ils avaient été frustrés du fait qu'il y a une  
18 commande qui avait été placée là-dessus.

19 Q. **[259]** Est-ce qu'il y avait plus de monde que les  
20 quatre qui sont là qui étaient intéressés par ce  
21 projet-là, qui avaient été chercher les documents,  
22 à votre connaissance, qui avaient été chercher des  
23 documents d'appel d'offres?

24 R. Bien, écoutez...

25 Q. **[260]** Je le sais que ça en limite. À sept cent

1 cinquante mille (750 000 \$) de cautionnement, là,  
2 on enlève les plus petits joueurs.

3 R. Oui, mais il y a quand même un marché. Des gros  
4 entrepreneurs, il y en a quand même qui sont  
5 capables de soumissionner des projets de même. Vous  
6 me demandez s'il y avait plus de soumissionnaires.  
7 Je vais être franc avec vous, je n'ai pas vu la  
8 liste des soumissionnaires. Moi, quand la commande  
9 m'a été envoyée, j'ai mis les documents de côté et,  
10 pour moi, le projet n'était plus important.

11 Q. **[261]** On a vu des projets deux (2 M\$), trois  
12 millions (3 M\$). À huit (8 M\$), comme vous dites,  
13 il y a plein de gens que ça peut intéresser, des  
14 contrats qu'on sait que ça part minimalement à sept  
15 millions cinq cent mille (7,5 M\$), j'imagine, comme  
16 vous dites, s'il y en a qui ont la capacité, ça  
17 devait en intéresser beaucoup. Est-ce que vous  
18 estimez que c'est anormal qu'on ouvre les  
19 enveloppes puis qu'on ait seulement quatre  
20 soumissionnaires?

21 R. Pour un contrat de cette ampleur-là, oui, très  
22 anormal.

23 Q. **[262]** Généralement, à votre connaissance  
24 personnelle ou à votre expérience, combien de  
25 personnes, on aurait dû voir, dans un monde idéal,



1 d'une conduite d'eau secondaire dans  
2 la rue Champ-de-Mars, de la rue  
3 Gosford, de la rue Bonsecours sont  
4 ouvertes.

5 Et les soumissionnaires, le plus bas  
6 soumissionnaire va être Bentech à six cent trente-  
7 trois mille huit cent sept (633 807 \$); ensuite de  
8 ça, TGA; Excavations Super; ATA. Il n'y a rien de  
9 nouveau. Mirabeau; Construction Infrabec; les  
10 Entreprises Catcan; et Construction Canasa. Est-ce  
11 que c'était arrangé cet... Parce que, là, on voit  
12 que c'est soixante-dix mille (70 000 \$) le  
13 cautionnement.

14 R. Oui, à ma connaissance, oui. De mémoire, oui.

15 Q. **[267]** De mémoire. Et toujours les mêmes  
16 indicateurs?

17 R. Oui.

18 Q. **[268]** On est même un petit peu plus bas que le  
19 cautionnement. Est-ce que c'est compte tenu que  
20 c'est vraiment un petit contrat?

21 R. Oui, oui. Oui.

22 Q. **[269]** À six cent mille (600 000 \$). On est pas mal  
23 dans les mêmes eaux?

24 R. Bien, je pense qu'on est...

25 Q. **[270]** O.K. 14 maintenant...

1 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

2 Est-ce qu'on avait identifié le contact à  
3 Construction Canasa?

4 Me DENIS GALLANT :

5 Je ne pense pas, Monsieur le Commissaire.

6 Q. [271] Pouvez-vous le faire?

7 R. Oui, on l'avait fait. C'était monsieur Joe Salvo.

8 Q. [272] Oui, monsieur Salvo.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Q. [273] Chez Bentech?

11 R. C'était monsieur Tony Bentivegna.

12 Q. [274] C'est lui qui vous a appelé?

13 R. Oui.

14 Me DENIS GALLANT :

15 Q. [275] On va être maintenant le mercredi quinze (15)  
16 juin, donc une semaine plus tard à quatorze heures  
17 (14 h), l'appel d'offres 9144, Madame la Greffière,  
18 ça va être point 14.

19

20 13P-178-14 : Appel d'offres 9144 2005-05-30.

21

22 Les soumissions reçues pour la  
23 construction d'une conduite d'eau  
24 secondaire dans l'avenue Rosemount, de  
25 la rue Sherbrooke à Rosemount,

1                                   Crescent sont ouvertes.

2                   Et le plus bas soumissionnaire va être également  
3                   Bentech à six cent cinquante-neuf mille sept cent  
4                   quatre-vingt-trois et cinquante sous (659 783,50 \$)  
5                   avec un cautionnement de quatre-vingt-dix mille  
6                   (90 000 \$). Les mêmes joueurs vont y prendre part :  
7                   TGA; Excavations Super; Construction ATA;  
8                   Construction Mirabeau; Construction Infrabec;  
9                   Construction Canasa. Et ici, on est en bas du  
10                  cautionnement. Donc, on aurait pu penser à des  
11                  travaux de l'ordre de neuf millions (9 M\$). Êtes-  
12                  vous capable de...

13                LA PRÉSIDENTE :

14                Neuf cent mille (900 000 \$).

15                Me DENIS GALLANT :

16                Q. **[276]** Neuf cent mille (900 000 \$). Je corrige.  
17                Êtes-vous capable de nous dire si celle-là était  
18                arrangée ou pas? Ou si vous vous en souvenez? Avant  
19                de parler des indices.

20                R. Écoutez, je pense que vu les joueurs, ça a été  
21                arrangé. Vous allez me demander de vous expliquer  
22                la différence...

23                Q. **[277]** Oui.

24                R. ... entre le prix et le cautionnement. Je n'ai pas  
25                d'explication de l'écart. Je ne comprends pas le

1           pourquoi il y a un tel écart.

2           Q. **[278]** Puis vous ne vous en souvenez pas?

3           R. Je ne peux pas vous répondre exactement là-dessus.

4           Q. **[279]** D'accord.

5           M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

6           Q. **[280]** Juste pour confirmer. Jeudi dernier, lorsque  
7           vous avez commencé votre témoignage, vous avez  
8           indiqué des noms de firmes qui participaient à la  
9           collusion. J'ai devant moi mes notes. Il y en avait  
10          neuf. Et à ma connaissance, vous n'avez pas  
11          mentionné Construction Canasa. Là, vous dites que  
12          ceci est un contrat arrangé. L'autre d'avant, cette  
13          entreprise-là était là aussi pour un contrat  
14          arrangé. Donc, est-ce que Construction Canasa doit  
15          être ajoutée à votre liste que vous nous avez  
16          donnée jeudi?

17          R. Non. Canasa ne faisait pas partie des entrepreneurs  
18          qui étaient, faisaient partie de Montréal.

19          Me DENIS GALLANT :

20          Q. **[281]** Mais je vais continuer sur la même lancée.  
21          Est-ce que ça veut dire nécessairement, parce que  
22          vous avez parlé un peu, c'est un milieu où pas mal  
23          les gens se connaissent...

24          R. Oui.

25          Q. **[282]** ... depuis le début de votre témoignage, là,

1 je pense que vous connaissez à peu près tout le  
2 monde, là...

3 R. Oui.

4 Q. **[283]** ... que ce soit à Montréal, sur la rive-nord,  
5 et cetera. Et est-ce qu'on peut appeler quelqu'un,  
6 on va dire regarde, soumissionne donc, rentre donc  
7 à tel prix, même si techniquement il ne fait pas  
8 partie du groupe d'entrepreneurs qui font  
9 généralement la collusion. En voulant dire, parce  
10 que ce qui m'achale, vous avez dit c'était pas mal  
11 connu là cette affaire-là, est-ce que vous pouvez  
12 prendre la chance d'appeler quelqu'un qui ne fait  
13 partie, par exemple, si je reprends ce que monsieur  
14 Lachance a dit, par exemple, monsieur Salvo qui ne  
15 fait pas partie du groupe d'entrepreneurs. Dire,  
16 ah, moi là, je veux avoir le contrat, j'aimerais ça  
17 que tu rentres à tel prix. Est-ce que c'est  
18 envisageable ça ou vous laissez aller, puis?

19 R. Non, mais quand on appelle le monde, parce que les  
20 gens qui sont là, c'est le monde qui sont allés  
21 chercher les documents d'appel d'offres.

22 Q. **[284]** Oui?

23 R. Et souvent il y a du monde pour une raison X qui  
24 vont nous demander, je veux avoir un prix, je veux  
25 rentrer un prix, je veux être présent dans les

1 soumissionnaires. Donc à partir de là pour nous il  
2 n'y a pas de problème, on va leur fournir un prix  
3 puis ils vont soumissionner.

4 Q. [285] Je vais être plus précis que ça, là, c'est-à-  
5 dire vous savez, là, on prend par hypothèse, là,  
6 que c'est votre tour?

7 R. Oui.

8 Q. [286] C'est vous, là vous dites, ça va être mon  
9 contrat, là, vous savez, vous avez eu la liste,  
10 vous savez qu'il y a quinze personnes...

11 R. Oui.

12 Q. [287] ... qui sont allées chercher les plans et  
13 devis. O.K. Et vous dites, moi je vais appeler, là,  
14 généralement les personnes que je connais?

15 R. Mais on va appeler ceux qui sont sur la liste qu'on  
16 a des soumissionnaires, il faut tous les appeler.

17 Q. [288] Ça je le comprends, mais...

18 R. Oui.

19 Q. [289] ... quelqu'un, quelqu'un qui, par exemple, un  
20 nouveau joueur, vous allez l'appeler pareil?

21 R. Absolument.

22 Q. [290] Parfait. Alors, ma question c'est si  
23 généralement cette personne-là n'est pas dans le  
24 cercle de collusion, elle prend ça comment la  
25 personne en disant : Bien voyons Lino?

1 R. Bien je vous ai expliqué le monde connaisse qu'est-  
2 ce qui se passe.

3 Q. **[291]** Bien c'est ça, là?

4 R. Ça fait qu'à partir de là quand j'appelle une  
5 personne qui ne fait pas partie du cercle, souvent  
6 il y a des entrepreneurs, mettons qu'eux  
7 travaillent plus sur la rive-nord ou à Laval, quand  
8 on les appelle pour un contrat de Montréal, ils  
9 vont dire il n'y a pas de problème, mais j'aimerais  
10 rentrer un prix quand même.

11 Q. **[292]** O.K.

12 R. Ça fait qu'on va les rappeler quand tout va être...

13 Q. **[293]** O.K.

14 R. ... fixer pour leur donner un prix. Puis en bout de  
15 ligne c'est, c'est mieux pour nous parce que ça  
16 fait de la diversité, il y a d'autres entrepreneurs  
17 qui apparaissent, les soumissionnaires, puis ce  
18 n'est pas tout le temps les mêmes joueurs qui sont  
19 là.

20 Q. **[294]** C'est quoi l'intérêt, par exemple, pour X, Y,  
21 Z de Saint-Jérôme, o.k., de vous donner un prix,  
22 c'est quoi son intérêt?

23 R. De se faire donner un prix.

24 Q. **[295]** De se faire donner un prix plutôt, oui, de se  
25 faire donner un prix?

1 R. Écoutez, honnêtement, je ne le sais pas, je ne le  
2 sais pas pourquoi ils veulent être là, moi souvent  
3 je l'ai vécu dans d'autres villes quand je disais  
4 mon o.k., je prenais mes documents puis je les  
5 mettais aux poubelles puis je n'avais pas le temps  
6 à perdre à taper une soumission puis aller couvrir  
7 du monde ailleurs. Pour moi ce n'était pas  
8 important d'apparaître. Pour du monde, ils veulent  
9 donner l'impression que leur nom apparaît à  
10 Montréal. Il n'y a pas de raison valable de vouloir  
11 entrer un prix.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Q. [296] Mais tantôt vous avez dit...

14 R. Oui.

15 Q. [297] ... que sur un contrat où il y avait  
16 seulement quatre soumissionnaires...

17 R. Oui.

18 Q. [298] ... c'est évident que c'est de la collusion?

19 R. Oui.

20 Q. [299] Est-ce que ça arrive que vous appelez des  
21 personnes pour soumissionner de façon bidon...

22 R. Bien oui.

23 Q. [300] ... pour justement s'arranger pour que ça  
24 paraisse moins?

25 R. Bien souvent oui, parce qu'est-ce qui peut arriver,

1 il a des entrepreneurs, comme je vous dis, ce qui,  
2 à un moment donné, ils sont occupés, puis rentrer  
3 des soumissions de complaisance. À force d'en faire  
4 à chaque semaine ils sont tannés, ça fait qu'à un  
5 moment donné il faut quand même aller chercher un  
6 nombre de soumissionnaires pour avoir donné  
7 l'impression qu'il y a une compétition, qu'il y a  
8 six, sept, huit entrepreneurs qui soumissionnent.

9 Ça fait que dans ce sens-là, souvent si on  
10 revoit tout le temps les mêmes noms à Montréal, ça  
11 devient, ça a l'air fou un peu, ça fait que quand  
12 il y a du monde de l'extérieur qui insistent pour  
13 rentrer un prix, ça fait l'affaire des gens de  
14 Montréal parce qu'il y a des nouveaux noms qui  
15 circulent, puis à la face même des résultats, alors  
16 il y a d'autres entrepreneurs qui sont là, ce n'est  
17 pas tout le temps les mêmes, ça fait que tu sais.

18 Mais si vous me demandez c'est quoi  
19 l'intérêt d'un entrepreneur de l'extérieur de  
20 vouloir entrer un prix. Moi je n'en vois pas. Mais  
21 il y a du monde que pour eux c'est important de  
22 rentrer un prix. Ça fait que les entrepreneurs de  
23 Montréal ça faisait un peu leur affaire qu'il y  
24 avait d'autres joueurs qui...

25 Q. [301] Ou alors c'est pour faire plaisir à celui qui

1 va l'obtenir?

2 R. Bien plaisir s'il est mal pris qu'il n'a pas assez  
3 de joueurs, oui, mais si je regarde ici, il y en  
4 avait quand même plusieurs. La personne qui  
5 insiste, bien tant mieux, il y a plus. Plus qu'il y  
6 a d'entrepreneurs, plus ça donne l'image qu'il y a  
7 une saine compétition.

8 Q. **[302]** O.K. Merci.

9 M. RENAUD LACHANCE, Commissaire :

10 Q. **[303]** Est-ce que c'est déjà arrivé que dans un  
11 contrat qui devait être arrangé il est arrivé un  
12 joueur extérieur qui a soumissionné en bas, en bas  
13 du prix de celui qui devait l'avoir et qu'une fois  
14 qu'on voit que c'est quelqu'un d'autre qu'on fasse  
15 pression sur certains fonctionnaires pour  
16 encourager les décideurs à annuler l'appel d'offres  
17 comme vous avez décrit tout à l'heure?

18 R. Ça s'est vu souvent, je l'ai rarement vu à la Ville  
19 de Montréal, je l'ai vu plus en banlieue, plus à  
20 Laval. Montréal, une fois que quelqu'un décide de  
21 soumissionner et d'entrer... entrer en bas du prix  
22 qu'on lui avait demandé puis qu'il a le contrat,  
23 cette personne-là, en principe, va exécuter le  
24 contrat.

25 Q. **[304]** Est-ce que vous avez déjà vu ou entendu des

1 gens, effectivement, qui se sont faufileés, on  
2 appelle peut-être ça aller voler la « job », là.

3 R. Oui.

4 Q. **[305]** Et les conséquences que ça a donné, est-ce  
5 que vous avez déjà été témoin de ça ou vous l'avez  
6 déjà entendu?

7 R. Bien, j'ai déjà entendu. C'est sûr que les gens qui  
8 ne sont pas les bienvenus, mais ils n'auront pas...  
9 je pense que, hier, on a fait ressortir un peu la  
10 connivence puis... entre les entrepreneurs et les  
11 fonctionnaires...

12 Q. **[306]** Bien, c'est parce que, justement, je vous  
13 amène à ça; je vous ramène à votre premier contrat.

14 R. Oui.

15 Q. **[307]** Ce que vous nous dites, quand vous l'avez  
16 obtenu, votre premier contrat, en face de la  
17 raffinerie de sucre, c'est dire : « Personne ne m'a  
18 appelé. »

19 R. Oui.

20 Q. **[308]** « Donc, moi, là, je n'ai pas comme... pas  
21 volé la " job ", là. Personne ne m'a appelé puis je  
22 suis rentré. » Puis monsieur Leclerc vous a fait  
23 part de l'insatisfaction, là.

24 R. Oui.

25 Q. **[309]** Et, ça, bon, on ne l'explique comment, là,

1 personne n'a appelé personne, là. Mais est-ce que  
2 ça a déjà été à votre connaissance personnelle que  
3 quelqu'un qui a volé une « job », un entrepreneur  
4 X, qui ne fait pas partie du système de collusion,  
5 a eu des problèmes, justement, avec les  
6 fonctionnaires de la Ville de Montréal?

7 R. Bien, il y a eu des problèmes. Comme je vous  
8 expliquais hier aussi, c'est sûr que, pour  
9 travailler à Montréal, ça prend un minimum, un prix  
10 de base. Si on décide de rentrer un prix et on  
11 va... on va rentrer un prix dérisoire et on décide  
12 d'y aller très, très agressif, c'est sûr qu'il n'y  
13 a pas aucune entreprise qui va aller travailler  
14 pour perdre de l'argent. Donc, à un moment donné,  
15 il y a un juste milieu. Je pense que j'ai illustré,  
16 hier, que travailler à Montréal ça coûte un quinze  
17 pour cent (15 %) supplémentaire vu les situations  
18 de terrains et tout ça. Donc, celui qui décide  
19 d'aller travailler à Montréal et, excusez  
20 l'expression, décide de faire le cowboy, il va  
21 l'apprendre assez vite que ça coûte cher travailler  
22 à Montréal. Puis, à partir de là, si le  
23 fonctionnaire sait que cet entrepreneur-là n'est  
24 pas le bienvenu...

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. [310] Qu'est-ce qui va lui arriver?

3 R. Ah! il va faire son contrat. Il n'y a rien qui va  
4 lui arriver, il va faire son contrat puis ils vont  
5 appliquer les devis, ils vont... les demandes qui  
6 sont faites. Puis il va apprendre que ça prend un  
7 prix raisonnable pour travailler à Montréal. Il n'y  
8 a rien qui va leur arriver. Il y a plusieurs...

9 Q. [311] Mais s'il n'y a rien qui lui arrive, il ne  
10 sera pas découragé de...

11 R. Bien, c'est ça que je vous dis, il va faire sa  
12 « job », on va lui faire faire son contrat...

13 Q. [312] Est-ce qu'il va réussir à le faire, son  
14 contrat?

15 R. Il va le faire mais je peux vous garantir que ça va  
16 lui coûter de l'argent de ses poches. Si on n'a pas  
17 le prix...

18 Q. [313] Comment?

19 R. Pardon?

20 Q. [314] Comment ça va lui coûter de l'argent de ses  
21 poches?

22 R. Bien, si la personne a décidé de plonger et d'aller  
23 rentrer un contrat à des coûts dérisoires, les  
24 fonctionnaires vont lui payer les extra qui lui  
25 sont dus réels. Mais, le reste, comme j'ai expliqué

1 hier, le soixante-quinze (75) puis le vingt-cinq  
2 pour cent (25 %), il peut oublier ça, il va...

3 Q. [315] Mais s'il ne fait pas partie de la  
4 collusion...

5 R. Oui.

6 Q. [316] ... il rentre dans ça puis il réussit à  
7 exécuter son contrat.

8 R. Oui.

9 Q. [317] Son montant de contingence, du vingt-cinq  
10 mille (25 000 \$) puis du soixante-quinze mille  
11 (75 000 \$), il n'en a pas besoin s'il ne fait pas  
12 partie de la collusion.

13 R. Bien, absolument.

14 Q. [318] Il fait son argent, « that's it, that's  
15 all ».

16 R. Bien, moi, je peux vous dire que, s'il veut aller  
17 chercher un contrat à Montréal, il va falloir qu'il  
18 coupe son prix. Comprenez-vous? Il ne rentrera pas  
19 à gros prix, là. Ça fait que, comme je vous dis, il  
20 y a quand même une marge, à quinze pour cent  
21 (15 %), que ça coûte plus cher. Donc, cette  
22 personne-là, oui, va faire son contrat; oui, va se  
23 rendre compte que possiblement ce n'est pas si  
24 payant que tout le monde le dit, si tu n'as pas le  
25 bon prix. Puis, à un moment donné, comme je vous

1 dis, souvent, ça peut arriver qu'il y en a un  
2 qui... qui joue au cowboy ou « wathever », mais cet  
3 entrepreneur-là c'est quelqu'un qui, possiblement,  
4 est ailleurs, à Laval ou sur la Rive-Nord, ça va  
5 passer, mais les autres entrepreneurs qui sont à  
6 Montréal, ils vont l'avertir, dire : « Regarde, il  
7 y a eu une erreur, tu as rentré puis fais-la ta  
8 " job ", mais il ne faut pas que ça se reproduise  
9 parce que, tu sais, quand tu vas faire de quoi dans  
10 ton coin ou pour toi, bien, regarde, on va les  
11 faire aussi, les erreurs. » C'est pour ça que je  
12 vous dis, il y a une loi non écrite de non-  
13 agression. Les gars aiment mieux se faire  
14 dire : « Écoute, moi, je n'embarque pas - puis  
15 c'est - Non, on ne te laisse pas aller. » Au moins  
16 on a l'heure juste, tout le monde compétitionne  
17 puis tout le monde va rentrer leur prix. Mais, une  
18 erreur, ça arrive de temps en temps, là, qu'il y en  
19 a qui vont passer en dessous, mais si c'est  
20 quelqu'un qui fait de quoi dans d'autres villes,  
21 ils ont intérêt à ce que ça ne se produise pas  
22 parce que, des erreurs, tout le monde va aller en  
23 faire quand ça va être ses contrats à lui et ce  
24 moment donné à lui. Il y a des erreurs qui vont se  
25 faire, je peux vous garantir qu'il y a des

1           secrétaires qui font des erreurs de frappe assez  
2           vite.

3       Q. **[319]** Expliquez-moi ça.

4       R. Bien, si, à un moment donné, il y en a un qui dit :  
5           « J'ai fait une erreur dans une extension de  
6           bordereau, c'est une erreur réelle puis je me suis  
7           ramassé premier soumissionnaire. » Ça va passer la  
8           première fois, mais si, aux deux, trois mois, cet  
9           individu-là a tout le temps la même chanson, qu'il  
10          fait des erreurs puis, excusez l'expression, mais  
11          il vient planter le système, bien, quand ça va être  
12          son tour, à Laval ou sur la rive nord, il y a  
13          d'autres secrétaires qui vont faire des erreurs,  
14          puis il va...

15      Q. **[320]** Ça veut dire que Montréal va y aller?

16      R. Bien, les entrepreneurs, ils ne le respecteront  
17          plus, cet individu-là n'aura pas de parole, c'est  
18          quelqu'un qui a une façon de faire qui est mal  
19          placée envers les autres. On dit oui, puis après on  
20          dit, « Bien, j'ai une erreur de frappe. » Mais, tu  
21          sais, à un moment donné, ça va passer une fois, ça  
22          va passer deux fois, mais le jour que toi tu veux  
23          faire de quoi ailleurs, sur la rive nord ou à  
24          Laval, bien, les gars vont... « Écoute, on ne veut  
25          pas te mettre du sable dans l'engrenage, mais tes

1           erreurs, il faut que ça arrête. »

2           LA PRÉSIDENTE :

3           Q. **[321]** Alors si je comprends bien, selon vous, les  
4           gens qui sont honnêtes sont ceux qui font partie de  
5           la collusion, puis ceux qui n'en font pas partie  
6           sont ceux qui font des erreurs.

7           R. Ce n'est pas... Ce n'est pas ça que j'ai dit. J'ai  
8           dit c'est un système qui est en place, puis je  
9           pense que je l'ai expliqué, qu'il y a des  
10          entrepreneurs qui sont un peu éparpillés partout.  
11          Moi je pense qu'il est important de comprendre que  
12          c'est des ententes entre entrepreneurs. Ce n'est  
13          pas une science précise où est-ce qu'il y a un  
14          guide à suivre puis c'est de même que ça marche.

15          Q. **[322]** Oui mais Monsieur Zambito...

16          R. Mais je veux dire, il y a...

17          Q. **[323]** Des ententes entre entrepreneurs, là...

18          R. Oui.

19          Q. **[324]** ... on va s'entendre, là, c'est des ententes  
20          pour augmenter les prix, puis...

21          R. Absolument.

22          Q. **[325]** Bon. Alors, où, en bout de ligne, c'est le  
23          citoyen qui paie, là.

24          R. Oui.

25          Q. **[326]** C'est le payeur de taxes qui paie pour ça.

1 R. Oui.

2 Q. **[327]** O.K.

3 Me DENIS GALLANT :

4 Q. **[328]** C'est un acte criminel aussi. Ça, je pense  
5 que vous le savez, là? S'entendre... S'entendre  
6 pour fixer des prix...

7 R. Non mais votre question m'a été posée,  
8 l'entrepreneur qui rentre en dessous d'un prix il  
9 arrive quoi? Il va faire son ouvrage, il va  
10 compléter son tra... Son contrat va être exécuté,  
11 puis il va faire qu'est-ce qu'il a à faire. Mais la  
12 question était, il arrive quoi à cet individu-là?  
13 Bien, il va faire... Il va faire son contrat, il va  
14 le terminer, puis les gars vont s'assurer que...

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Q. **[329]** Mais ça va être le seul qu'il va faire.

17 R. Bien, le seul qu'il va faire... Si lui... Comme je  
18 vous explique, si déjà il fait de quoi ailleurs,  
19 bien, les gars vont lui faire comprendre, « Mais,  
20 tu sais, viens pas... viens pas mettre de la  
21 bisbille dans nos affaires quand toi tu es  
22 ailleurs. » Tu sais? Puis je pense que si c'est un  
23 entrepreneur qui fait des choses ailleurs, bien, il  
24 va comprendre assez vite. Il dit, « Regarde, j'aime  
25 mieux travailler en banlieue puis faire un peu

1 d'argent que rester, rentrer à Montréal à des prix  
2 dérisoires, puis je me mets les gars à dos, puis je  
3 ne fais pas d'argent. » Ça fait que, tu sais, ça  
4 fait que normalement, les gens comprennent, puis  
5 s'ils sont impliqués ailleurs, ils vont... ils vont  
6 laisser aller.

7 Me DENIS GALLANT :

8 Q. **[330]** Les ingénieurs qui sont chargés de faire la  
9 surveillance des chantiers, des travaux, est-ce  
10 qu'ils vont être plus sévères, est-ce qu'ils  
11 vont... est-ce qu'ils vont plus exécuter quand  
12 c'est quelqu'un qui n'est pas connu, quelqu'un qui  
13 n'emmène pas de cadeaux, quelqu'un qui n'emmène pas  
14 quelqu'un au Mexique? Est-ce que ces gens-là, par  
15 définition, avec des étrangers, vont être moins  
16 chummy-chummy? C'est-à-dire que, regarde, là, c'est  
17 marqué aux plans et devis, puis on ne déroge pas de  
18 ça?

19 R. Écoutez. J'ai vécu cette expérience-là dans  
20 d'autres villes, dans d'autres endroits où je  
21 n'étais pas le bienvenu, et oui, les ingénieurs  
22 m'ont fait la vie dure. Mais, écoutez, je savais  
23 dans quoi je m'embarquais.

24 Q. **[331]** Mais un Luc Surprenant, que... Pas un Luc  
25 Surprenant, un Luc Leclerc qui arrive, puis je vais

1           revenir au premier contrat, là, parce que vous êtes  
2           entré à ce moment-là à Montréal?

3           R. Oui.

4           Q. **[332]** Est-ce qu'il vous passait des messages, lui,  
5           quand il vous disait, « Regarde, les autres  
6           entrepreneurs ne sont pas contents, la mafia n'est  
7           pas contente. » Ça voulait dire quoi, ça, à ce  
8           moment-là, pour vous?

9           R. Écoutez, ça voulait dire que oui, j'étais dans...  
10          j'avais eu un contrat à Montréal où est-ce qu'il y  
11          a des entrepreneurs qui s'organisaient. Mais c'est  
12          un peu trompeur. C'était un contrat de cinq cent  
13          mille (500 000 \$) où est-ce qu'il y avait  
14          possiblement cinquante, cent mille (50-100 000 \$)  
15          d'extra prévu. Vu les difficultés du contrat comme  
16          tel, mes extra ont été présentés puis ont été  
17          approuvés. Je veux dire, j'ai été payé. Ça fait que  
18          c'est un peu...

19          Q. **[333]** C'est-tu à ce moment-là...

20          R. Sur ce contrat-là, c'est un peu dur de dire est-ce  
21          qu'il aurait fait le même stratagème avec moi. Je  
22          ne peux pas vous le dire, sur ce premier contrat-  
23          là, parce que ce n'était pas un contrat d'envergure  
24          où est-ce qu'il y avait une contingence assez  
25          important pour pouvoir vérifier s'il aurait été de

1 l'avant ou pas.

2 Q. [334] Je vais en profiter, parce que je pense... Je  
3 pense, je regardais mes notes de votre témoignage,  
4 puis je pense que je n'ai peut-être pas été assez  
5 clair là-dessus. Une fois que vous avez eu ça, là,  
6 vous, à partir de ce moment-là, ce que j'ai  
7 compris, c'est que vous faites partie du cercle,  
8 là. Mais, en voulant dire j'ai eu le contrat, après  
9 ça est-ce que vous avez assisté à une réunion, en  
10 voulant dire, « Moi, Lino Zambito, maintenant je  
11 fais partie du cercle, je fais partie avec vous  
12 autres. » Comment ça s'est passé? Ce n'est pas sûr  
13 que ça c'est... Je relisais, puis je ne suis pas  
14 sûr que ça soit sorti clairement, ça.

15 R. Écoutez, c'est sûr que les entrepreneurs qui  
16 faisaient partie du groupe de Montréal, j'ai fait  
17 des pressions. Parce que pendant plusieurs, je vous  
18 dirais une couple d'années, bien, je recevais juste  
19 des appels pour me tasser, me tasser. Puis à chaque  
20 fois, bien, ma version était la même. Je ne veux  
21 pas... Je ne veux pas briser vos affaires, mais  
22 j'ai une entreprise, il faut que je travaille  
23 aussi. À un moment donné, quand j'ai commencé, je  
24 n'étais pas le bienvenu à Laval, je n'étais pas le  
25 bienvenu à Montréal, je n'étais pas le bienvenu au

1           ministère des Transports, sur la rive nord je  
2           n'étais pas le bienvenu. Ça fait qu'à un moment  
3           donné, tu connais la façon de faire. Tu tentes de  
4           laisser aller les choses pour les autres, mais à un  
5           moment donné, il faut que tu mettes ton pied à  
6           terre puis te faire respecter. À force de dire aux  
7           gens : « Bien, là, les gars, c'est bien beau vos  
8           affaires, mais ça va m'en prendre une, parce que  
9           j'ai une compagnie, il faut que je vive aussi. »

10        Q. **[335]** Mais, des fois, on dit, on a juste à parler  
11        aux bonnes personnes pour faire, des fois, bouger  
12        les choses. C'est...

13        R. Bien, parler aux bonnes personnes! Moi, je vous le  
14        dis, c'est vraiment une chose entre entrepreneurs.  
15        Il faut que les entrepreneurs, il faut commencer à  
16        régler avec les entrepreneurs. C'est eux qui  
17        sont... Je pense que je l'ai très bien expliqué.  
18        C'est les entrepreneurs qui tentent de s'organiser  
19        avec eux qui organisent les affaires entre eux.  
20        Puis ce n'est pas, ce n'est pas une recette  
21        magique. C'est du cas par cas. Puis on tente de...  
22        d'arriver à nos fins. Mais il y a tout le temps...  
23        Tu sais, il n'y a pas de recette qu'on va y aller  
24        de cette façon-là de même, de même, de même, puis  
25        ça va réussir. C'est du cas par cas. Puis c'est

1 important...

2 Q. [336] Mais si je reprends ce que vous avez dit.

3 C'est-à-dire, je me suis fait appeler souvent...

4 R. Oui.

5 Q. [337] ... pour dire, regarde, rentre à ce prix-là.

6 R. Oui.

7 Q. [338] Rentre à ce prix-là, rentre à ce prix-là.

8 Puis vous avez dit, ce n'est pas uniquement à

9 Montréal, c'est ailleurs...

10 R. C'était partout.

11 Q. [339] Puis, moi, j'ai une entreprise, puis je

12 veux... je suis ambitieux...

13 R. Oui.

14 Q. [340] ... puis je veux rentrer, puis c'est un gros

15 marché Montréal.

16 R. Oui.

17 Q. [341] On s'entend, c'est un gros marché. Et à un

18 moment donné, il va y avoir, comme vous avez dit,

19 ce qui va être déclencheur, c'est le premier petit

20 contrat de cinq cent mille (500 000 \$) sur la rue

21 Notre-Dame dans l'est. Et, moi, ce que je veux

22 savoir, parce que vous dites, c'est les

23 entrepreneurs, c'est les entrepreneurs, mais à un

24 moment donné, vous souvenez-vous de dire, c'est

25 aujourd'hui, là, à un moment donné, j'ai parlé à

1 Frank Catania, j'ai parlé à Joe Borsellino, j'ai  
2 parlé et cetera, oui, Lino, tu peux t'en venir, tu  
3 fais partie de la gang?

4 R. Moi, écoutez, si vous me demandez à qui j'ai parlé  
5 exactement, moi, je peux vous confirmer que j'ai  
6 parlé à des entrepreneurs et j'ai été ferme avec  
7 des entrepreneurs, les gens du groupe, j'ai parlé  
8 à, j'ai parlé à plusieurs entrepreneurs, j'ai parlé  
9 à Garnier, j'ai parlé à Catania, j'ai parlé à TGA,  
10 j'ai parlé aux gars, je leur ai dit carrément, j'ai  
11 dit : « Écoutez, là, moi, il faut que je  
12 travaille... »

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Si vous me permettez...

15 PAR LE TÉMOIN :

16 R. « ... j'ai besoin d'une job. Ça fait que dites-moi  
17 c'est quand la mienne. Je ne veux pas mettre de  
18 bâton dans les roues, mais ça va me prendre une job  
19 dans les prochaines semaines, pas dans un an, pas  
20 dans deux ans, pas dans trois ans, dans les  
21 prochaines semaines, j'ai besoin de travailler. »  
22 Ça fait que les gars entre eux ont discuté. Puis à  
23 un moment donné, ils sont revenus puis ils m'ont  
24 dit : « Bon, bien, dans deux, trois semaines, tu  
25 vas avoir telle job. Ça fait-tu ton affaire? »

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. [342] Mais d'où l'importance d'avoir un bon  
3 négociateur, un médiateur?

4 R. Mais c'est vraiment entre entrepreneurs, je vous le  
5 dis. C'est du monde, ce n'est pas de... ce n'est  
6 pas de... c'est des gens qu'on se connaît tous.  
7 On...

8 Q. [343] Oui, mais vous nous avez expliqué hier...

9 R. Oui.

10 Q. [344] ... que, lors de votre premier contrat...

11 R. Oui.

12 Q. [345] ... du contrat que vous aviez eu, peut-être  
13 pas nécessairement votre premier contrat, mais  
14 celui sur le rond-point l'Acadie, vous avez dû  
15 faire appel... en fait, ils ont fait appel à un  
16 négociateur ou un médiateur, monsieur Rizzuto?

17 R. Oui, mais, ça, c'est des cas spéciaux, c'est des  
18 cas où est-ce que c'est des contrats du MTQ ou...

19 Q. [346] Oui, mais, ça, c'est quand vous voulez... Ah!  
20 Oui. Vous voulez dire que ça ne s'applique pas aux  
21 contrats de Montréal?

22 R. Moi, je vous dis, à Montréal, vous me demandez  
23 comment j'ai fait mon entrée à Montréal, je vous  
24 dis, moi, je me suis affirmé envers les autres  
25 entrepreneurs en leur disant : « Écoutez, moi, ça

1 va me prendre de quoi dans les prochaines semaines,  
2 pas dans les prochaines années. » Ils me sont  
3 revenus. Puis je ne connais pas le détail de  
4 qu'est-ce que... Je ne faisais pas partie de leur  
5 groupe à ce moment-là. Des entrepreneurs me sont  
6 revenus puis ils m'ont dit : « Écoute, dans deux,  
7 trois semaines, il y a tel contrat qui va venir,  
8 puis ça va être désigné à toi. À partir de là, est-  
9 ce que ça fait ton affaire? Est-ce que tu es  
10 heureux? Puis on va t'intégrer dans le groupe. »  
11 Parce qu'ils ont vu que j'étais tenace puis que  
12 j'allais, j'allais, je ne lâcherais pas prise. Puis  
13 c'est de même que j'ai créé ma place à l'intérieur  
14 du groupe.

15 Me DENIS GALLANT :

16 Q. [347] Vous avez parlé des pourcentages la semaine  
17 dernière dans l'octroi des contrats, ceux qui en  
18 recevaient le plus. Vous avez parlé de Construction  
19 Catania; vous avez parlé de Garnier; vous avez  
20 parlé de Catcan qui était, qui recevait. Et de  
21 mémoire, là, vous avez dit : « Moi, je reçois... »  
22 Je ne veux pas mal vous citer, mais c'était aux  
23 alentours de onze (11), douze (12), treize pour  
24 cent (13 %).

25 R. Oui.

1 Q. [348] Comment on en arrive à être... Puis les  
2 autres, vous dites, bien, c'est plus bas que ça,  
3 c'est des miettes. Comment on en arrive à être,  
4 genre, le troisième ou le quatrième joueur sur  
5 l'île de Montréal?

6 R. Bien, écoutez, ça, ce processus-là de pourcentage,  
7 j'ai expliqué que ça s'est mis en place plus tard,  
8 vers les années deux mille cinq (2005), deux mille  
9 six (2006). Au début, quand je suis rentré dans le  
10 groupe, les contrats étaient assignés à tour de  
11 rôle. Ça fait que quand je suis rentré, quand j'ai  
12 fait ma place, c'était vraiment les contrats qui  
13 étaient désignés à tour de rôle. Puis par après,  
14 j'ai expliqué que c'était une capacité de pouvoir  
15 se cautionner et de pouvoir avoir la capacité  
16 d'aller soumissionner des contrats de trois (3 M\$),  
17 quatre (4 M\$), cinq (5 M\$), six millions (6 M\$).  
18 Donc, les entrepreneurs ont fait des chartes, ils  
19 ont tenu compte qui était là depuis longtemps  
20 aussi, les entrepreneurs qui avaient les reins  
21 assez solides. Les entrepreneurs comme moi j'ai  
22 été, mon entreprise avait été créée en quatre-  
23 vingt-dix-huit (98) puis là on parle des années  
24 deux mille cinq (2005), ça fait quand même sept ans  
25 que je suis sur place.

1                   Comparativement à ceux qui étaient là  
2 depuis plusieurs années, ils ont déterminé plus ou  
3 moins, comme je vous dis, il y a une capacité  
4 d'exécuter les contrats. Il y a une capacité de  
5 cautionner et de financer les contrats. Parce que  
6 souvent, là, ça n'a pas ressorti encore, à la Ville  
7 de Montréal ça peut être très, très long avant  
8 qu'on se fasse payer. Des fois ça peut prendre  
9 jusqu'à soixante (60), quatre-vingt-dix (90) jours  
10 avant d'avoir un dix cents (0,10 \$) qui nous soit  
11 payé. Le temps que le processus s'entame et tout  
12 ça.

13                   Ça fait qu'il faut tenir compte de tout ça.  
14 Quand on s'engage à faire des contrats de six, sept  
15 millions (6-7 M\$) et on sort, je vous dirais, un  
16 million (1 M\$) d'ouvrage par mois, il faut le  
17 financer aussi, il faut avoir les capacités de le  
18 financer.

19   Q. **[349]** Dans les meilleures années, vous aviez  
20 beaucoup d'employés aussi, là?

21   R. Bien, j'avais cent trente (130) employés, puis nous  
22 on facturait un gros mois, pour ma taille à moi, on  
23 allait facturer jusqu'à quatre, cinq millions  
24 (4-5 M\$) d'ouvrage par mois. Je peux vous garantir  
25 qu'on n'était pas payé au trente (30) du jour, tu

1           sais, le ministère des Transports, c'était  
2           quarante-cinq (45) à soixante (60) jours. Nos  
3           employés étaient payés à toutes les semaines.  
4           L'essence était payée à toutes les deux semaines.  
5           Ça fait que ça prend quand même une capacité pour  
6           supporter ça.

7                        C'est de là quand vous me dites les  
8           pourcentages à Montréal viennent de où. Entre  
9           entrepreneurs, c'est sûr qu'il y a eu de la  
10          bisbille. Tout le monde se voit comme les plus  
11          gros, mais il a été déterminé que ceux qui avaient  
12          la capacité un peu plus grande allaient avoir une  
13          quote-part plus grande. Moi à quatorze, quinze pour  
14          cent (14-15 %), bien pour moi ça faisait mon  
15          affaire.

16                       Parce que quand tu évalues ça, si tu as un  
17          dix, douze millions (10-12 M\$) d'ouvrage par année  
18          à Montréal, moi j'étais satisfait. Je ne m'aurais  
19          pas obstiné pour un ou deux pour cent (1-2 %) de  
20          plus en bout de ligne. Dans mon livre à moi,  
21          c'était de la mathématique.

22          Q. **[350]** D'accord.

23                       M. RENAUD LACHANCE, Commissaire :

24          Q. **[351]** Donc, vers deux mille cinq (2005) vous dites  
25          que cette répartition de contrat là se fait un peu

1 en fonction de pourcentage, de part de marché?

2 R. Oui, il y a une...

3 Q. [352] Ça vous sert d'argument pour demander à un  
4 entrepreneur de vous retirer, parce que là c'est  
5 votre tour d'avoir votre premier versement?

6 R. Oui, il y a un peu une évaluation des joueurs qui a  
7 été faite entre entrepreneurs, parce qu'il y a des  
8 entrepreneurs comme je vous dis qui avaient une  
9 plus grande capacité puis des moyens. Ils  
10 trouvaient ça frustrant que quelqu'un qui n'avait  
11 pas les moyens ou la capacité de soumissionner des  
12 jobs de trois, quatre, cinq millions (3-4-5 M\$)  
13 voulait juste avoir des contrats pour le montant,  
14 avoir le chiffre, mais en bout de ligne,  
15 physiquement il n'était pas capable d'aller les  
16 faire. Oui, il allait chercher le contrat, mais  
17 après il avait besoin d'aide de d'autres  
18 entrepreneurs pour aller l'exécuter. Ça fait que tu  
19 sais il y avait quand même, ce n'était pas logique.

20 C'est que là qu'entre entrepreneurs ils se  
21 sont parlés puis ils ont dit regarde il faut  
22 évaluer la capacité de chacun, financière,  
23 physique, puis de réalisation, puis on pense qu'en  
24 faisant de cette façon-là on va trouver un juste  
25 milieu pour tout le monde. Mais encore là je vous

1 le dis c'était des ententes entre entrepreneurs, ce  
2 n'était pas une science précise, là, c'est des  
3 entrepreneurs qui tentaient entre eux de  
4 s'organiser.

5 Me DENIS GALLANT :

6 Q. **[353]** Une chose était claire, une chose était  
7 claire, c'est qu'en raison de la taille, les  
8 Constructions F. Catania étaient en haut, ensuite  
9 de ça, on pouvait avoir Garnier, après ça on  
10 pouvait avoir Catcan, là, les joueurs qui sont  
11 toujours là, les gros joueurs, puis Infrabec qui  
12 pouvait arriver en quatrième place?

13 R. Oui, mais c'était connu. Je pense que dans le  
14 groupe c'était les quatre entrepreneurs qui étaient  
15 les plus, les plus en capacité. C'était ces quatre-  
16 là, puis il y a les autres, il y avait les autres  
17 entrepreneurs.

18 Q. **[354]** Je vais aller à la prochaine ouverture de  
19 soumission qui va être en date du treize (13)  
20 juillet deux mille cinq (2005), qui va être point  
21 15, Madame la greffière.

22

23 13P-178-15 : Appel d'offres 9129 2005-06-13

24

25 Alors c'est :

1                                    Soumissions reçues pour le  
2                                    démantèlement de l'échangeur du  
3                                    Parc/des Pins, de la construction d'un  
4                                    nouveau carrefour sont ouvertes.

5                    Alors, les soumissionnaires sont le plus bas qui  
6                    est Constructions Louisbourg et là on arrive avec  
7                    du gros montant, on a seize millions (16 M\$), seize  
8                    millions deux cent trente-neuf mille cinq cent  
9                    cinquante-cinq (16 239 555 \$) avec un montant de  
10                   cautionnement d'un million six cent mille (1,6 M\$).

11                                    Construction F. Catania qui arrive en  
12                                    deuxième, Construction Garnier en troisième et Les  
13                                    Grands Travaux Soter et vous arrivez en quatrième,  
14                                    Infrabec et il va y avoir votre ancien voisin,  
15                                    Construction Kiewit qui va donner une soumission à  
16                                    dix-huit millions sept cent vingt-huit mille et  
17                                    vingt et une (18 728 021 \$). Pouvez-vous nous  
18                                    parler de cette, j'imagine de cette envergure-là,  
19                                    tous ceux qui se promènent minimalement dans le  
20                                    centre-ville...

21                    R. Oui.

22                    Q. [355] ... ont vu ça aller, là?

23                    R. Écoutez, mon réflexe là-dessus, je vous dirais là,  
24                    si on regarde les premiers soumissionnaires, je  
25                    serais porté à vous dire que ça a été organisé. Le

1 seul hic qui me fait dire que possiblement ça ne  
2 l'a pas été, c'est quand je vois apparaître  
3 Construction Kiewit. Construction Kiewit dans le  
4 domaine des travaux à Montréal, je peux vous dire  
5 que pour nous quand on voyait Kiewit sur la liste  
6 des soumissionnaires, c'était une mission  
7 impossible à faire quoi que ce soit avec eux.

8 Q. **[356]** Mais en tout cas, ça a l'air que ça a été  
9 possible, parce qu'ils sont rentrés haut pas mal,  
10 ils sont rentrés à dix-huit millions (18 M\$)?

11 R. Mais c'est le réflexe que j'ai.

12 Q. **[357]** Mais en tout cas moi je ne sais pas votre  
13 souvenir, là, mais moi pour avoir été pris dans la  
14 circulation dans ce coin-là souvent, je m'en  
15 souviens, là. Alors vous ne vous souvenez pas de  
16 ces travaux-là?

17 R. Oui, je me souviens des travaux, là. Je me souviens  
18 des travaux très bien, là, mais comme je vous dis  
19 Kiewit...

20 Q. **[358]** Le avant, parce que vous n'y avez pas  
21 participé, parce que vous n'avez pas eu le contrat,  
22 vous ne vous souvenez pas, là, si effectivement  
23 Louisbourg vous aurait appelé, là?

24 R. Écoutez, comme je vous dis, là, le réflexe premier  
25 c'est de vous dire; oui, ça a été organisé, là. Je

1 mets juste un bémol à cause de Kiewit.

2 Q. **[359]** D'accord. Ça fait que là vous êtes... O.K.

3 Donc, vous ne pouvez pas vous avancer pour dire  
4 s'il est truqué ou pas truqué?

5 R. Écoutez, les autres, j'ai été en mesure de vous  
6 dire à cent pour cent (100 %) que c'était truqué...

7 Q. **[360]** Celui-là, non.

8 R. Celui-là, moi, j'ai l'impression que oui, je mets  
9 un bémol à cause de Kiewit. C'est juste la seule...  
10 le seul point qui me fait dire que ça crée un doute  
11 dans ma tête.

12 Q. **[361]** Parfait. On va aller au prochain, qui va être  
13 .16, en date du mercredi, treize (13) juillet deux  
14 mille cinq (2005), qui est l'appel d'offres 9702.

15  
16 13P-178-16 : Appel d'offres 9702 2005-06-27

17  
18 Q. **[362]** Et ça va sûrement vous sonner une cloche, là,  
19 parce que regardez « construction d'une conduite  
20 d'eau principale dans la rue Duquesne », ensuite de  
21 ça « conduite d'eau dans les rues Toulouse et  
22 Dickson sont ouvertes ». Alors, je vous dis que  
23 c'est effectivement l'appel d'offres... le premier  
24 appel d'offres qu'on a vu ensemble, qui a été  
25 annulé?

1 R. Oui.

2 Q. **[363]** Et qui va être repris et qui va être  
3 augmenté, là, avec... on va donner deux autres  
4 rues, Toulouse et Dickson; ça vous dit quelque  
5 chose, ça?

6 R. Oui.

7 Q. **[364]** Parfait. Et, à ce moment-là, ça va être  
8 Constructions RRN qui va être le plus bas  
9 soumissionnaire mais à un million (1 M \$) de plus  
10 que les prévisions, parce qu'on a un cautionnement  
11 de trois cent vingt-cinq mille (325 000 \$).

12 R. Oui.

13 Q. **[365]** Il va y avoir TGA, vous en troisième lieu et  
14 Les Excavations Super, et ça va se limiter à ces  
15 quatre joueurs-là.

16 R. Oui.

17 Q. **[366]** Êtes-vous en mesure de nous dire si cette  
18 soumission-là était arrangée?

19 R. Oui, cette soumission-là avait été organisée.

20 Q. **[367]** Et Constructions RRN, qu'on ne voit pas  
21 souvent, c'était à son tour, on peut présumer ça?

22 R. Oui. Le contrat, comme j'avais expliqué lors de la  
23 première explication, c'est un contrat qui était  
24 dans la division d'eau.

25 Q. **[368]** Oui.

1 R. C'est un contrat, là, qui n'émanait pas de la  
2 voirie, tout ça. Et RRN c'était quelqu'un qui,  
3 comme j'ai dit, se spécialisait dans les travaux de  
4 tunnels, c'était plus sa spécialisé... spécialité.  
5 Mais RRN, je vous dirais qu'un contrat par année  
6 lui était laissé à lui pour qu'il puisse  
7 travailler, là. Ce n'est pas quelqu'un qui avait  
8 une grosse équipe, une grosse... un gros bureau,  
9 là, quelqu'un qui avait un contrat annuel ou deux  
10 contrats, là, il était satisfait pour ses besoins à  
11 lui.

12 Q. [369] O.K. Moi, je peux vous dire que ce contrat-là  
13 a été effectivement octroyé, j'ai la résolution  
14 ici. Quand on dit, là, un million (1 M \$) de plus  
15 que ce qui est...

16 VOIX NON IDENTIFIÉE :  
17 (Inaudible).

18 Me DENIS GALLANT :  
19 Bien, en tout cas, oui, avec le plus bas, là...  
20 avec le plus haut.

21 Q. [370] Mais à trois cents... on présume, là, qu'on  
22 avait calculé à peu près un budget de trois  
23 cents... de trois millions deux cent cinquante  
24 mille (3 250 000 \$). Alors, le plus bas  
25 soumissionnaire était à quatre millions quatre cent

1 vingt-quatre mille dollars (4 424 000 \$).

2 R. Ça revient à qu'est-ce que je vous expliquais,  
3 division des eaux, les budgets bas. Puis il faut  
4 regarder... moi, je pense, aussi, là, il faut le  
5 comparer à la première fois, le premier contrat qui  
6 est sorti là-dessus, puis je pense qu'il était à  
7 quatre millions huit (4,8 M \$).

8 Q. [371] Bien, ceci étant dit, c'est que le premier  
9 contrat on prévoyait seulement que la réfection sur  
10 une rue; là ce qui est arrivé c'est qu'on a mis  
11 trois rues.

12 R. Bien, c'est pour ça, il faudrait voir le détail de  
13 qu'est-ce qui s'est fait mais...

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Q. [372] Le premier contrat...

16 R. Oui?

17 Q. [373] ... il était effectivement pour une rue. On  
18 peut présumer, à cause du cautionnement, qu'il  
19 était pour deux millions (2 M \$). Vous nous avez  
20 dit, tout de suite en partant, en voyant que le  
21 plus bas soumissionnaire était deux millions huit  
22 cent dix-neuf mille six cent quarante-six  
23 (2 819 646 \$), que c'était donc de la collusion et  
24 que c'était organisé.

25 R. Oui. Oui. Oui.

1 Q. **[374]** Et vous nous avez dit, à ce moment-là : « Je  
2 suis sûr, probablement, ou à peu près certain,  
3 qu'il n'a pas été octroyé. »

4 R. Oui.

5 Q. **[375]** De fait, il n'a pas été octroyé.

6 R. Oui.

7 Q. **[376]** On revient avec trois rues et là, cette  
8 fois-ci, le montant est de un point deux million  
9 (1.2 M \$) plus élevé...

10 R. Oui.

11 Q. **[377]** ... que ce qu'on prévoyait et non seulement  
12 il n'est pas annulé mais il a été octroyé, et vous  
13 nous dites aussi, bien, que c'était organisé.

14 R. Oui, absolument. Sauf que qu'est-ce que je peux  
15 vous dire, la logique pourquoi l'autre a été  
16 annulé puis lui a été octroyé, je ne suis pas en  
17 mesure de vous répondre. Je pense que c'est des  
18 fonctionnaires de la Ville qui vont être en mesure  
19 de vous dire pourquoi, cette fois-ci, ils ont  
20 accepté de l'octroyer puis, l'autre fois... À la  
21 face même des indices que, moi, je connais puis que  
22 je vous ai expliqués, oui, on est hors budget.  
23 Comme vous l'avez dit, le cautionnement est de  
24 trois cent vingt-cinq mille (325 000 \$), le contrat  
25 rentre à quatre point quatre millions (4.4 M \$);

1           pourquoi, cette fois-ci, on a décidé de l'octroyer?

2           Je ne suis pas capable de vous répondre là-dessus.

3           Q. **[378]** Les Constructions RRN, est-ce que vous savez  
4           qui en est le propriétaire? Vous l'avez peut-être  
5           dit.

6           R. La question m'a été posée tantôt.

7           Q. **[379]** Oui.

8           R. Je n'ai pas le nom des propriétaires.

9           Q. **[380]** Vous ne l'avez pas. O.K. Merci.

10          M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

11          Q. **[381]** Mais ces contrats-là sont approuvés  
12          probablement par le conseil exécutif. Les  
13          fonctionnaires qui présentaient ces contrats-là au  
14          décideur du conseil exécutif, lorsqu'il y avait de  
15          grands écarts, est-ce qu'ils ont déjà été utilisés  
16          pour qu'ils convainquent les membres du conseil  
17          exécutif quand même d'accepter ces contrats-là,  
18          même s'il y avait un grand écart par rapport à la  
19          prévision?

20          R. Bien, j'ai tenté, ce matin de vous l'expliquer.  
21          Quand il y avait un grand écart et les... les  
22          fonctionnaires étaient en mesure de motiver la  
23          raison puis les... les raisons pour lesquelles il y  
24          avait un écart, puis ça se tenait. Si le  
25          fonctionnaire était à l'aise et les budgets étaient

1           là pour recommander au conseil de ville ou au  
2           comité exécutif de l'octroyer, la décision leur  
3           revenait. Mais, à un moment donné, si l'écart était  
4           là puis ça ne se tenait pas, c'était inexplicable,  
5           il n'y a pas un fonctionnaire qui allait signer  
6           pour dire au conseil « ça ne se tient pas, mais  
7           octroyez-le », ça fait que...

8           Me DENIS GALLANT :

9           Q. **[382]** Mais, moi, je prends la balle au bond.

10          R. Oui.

11          Q. **[383]** C'est-à-dire que... est-ce qu'un  
12          fonctionnaire qui est sur le payroll des  
13          entrepreneurs a tout intérêt, je parle d'un  
14          monsieur Surprenant, par exemple, qui prend un pour  
15          cent (1 %), a tout intérêt à aller défendre ou à  
16          faire en sorte d'aller défendre le prix d'un  
17          contrat devant le comité exécutif. Est-ce que c'est  
18          quelque chose qui est plausible ça, Monsieur  
19          Zambito?

20          R. Je dirais que non, parce que dans le département de  
21          la voirie, les budgets étaient prévus, ça fait que  
22          c'est rarement qu'il y avait un gros dépassement.  
23          On ne voit pas ça dans leur département des  
24          dépassements de un million (1 M \$) des budgets.  
25          L'ouvrage était fait à l'avance, les budgets

1           étaient là. Ça fait que c'était à l'entrepreneur à  
2           s'en tenir dans les budgets pour éviter justement  
3           que les fonctionnaires aient à aller expliquer au  
4           comité exécutif ou au conseil de ville la raison  
5           des dépassements de coûts, donc ça se produisait  
6           quasi jamais. Ici, on a le plus bel exemple où est-  
7           ce qu'il y a un dépassement. Puis là vous me posez  
8           la question d'expliquer pourquoi cette fois-ci  
9           c'est octroyé puis l'autre fois, ça n'a pas été  
10          octroyé. Je ne suis pas en mesure de...

11        Q. **[384]** Ce que vous voulez dire, c'est qu'on ne pose  
12          pas ça à la bonne personne, là?

13        R. Ce n'est pas moi qui peux vous répondre là-dessus,  
14          c'est vraiment les gens qui ont octroyé le contrat.  
15          Moi, je vous donne juste des indices. Puis, si on  
16          rebaisse, juste aller voir le titre encore du  
17          projet, j'aimerais, si c'est possible...

18        Q. **[385]** Oui, oui. Allez-y. Madame Blanchette.

19        R. Écoutez, c'est tout le temps le même... Puis, moi,  
20          l'indice... parce qu'avec le vécu que j'ai eu,  
21          l'indice que ça me donne, si je regarde le titre  
22          encore « Construction d'une conduite d'eau  
23          principale dans la rue Duquesne », mon réflexe à  
24          moi, c'est : C'est quoi le tuyau qui a été demandé?  
25          Est-ce que c'est du Hyprescon encore. À partir du

1 fait où est-ce que le Hyprescon est le seul tuyau  
2 demandé au projet, la Ville a la motivation, parce  
3 que la Ville peut avoir le prix du tuyau. Sur un  
4 projet de même, je vous donne un exemple, si juste  
5 la valeur du tuyau vaut deux point trois millions  
6 (2,3 M\$), la Ville a cette information-là. Ça fait  
7 qu'à partir de là, la Ville, du moment où est-ce  
8 qu'elle décide de mettre un matériel unique à la  
9 soumission, elle doit vivre avec le prix. Ce n'est  
10 plus la faute de l'entrepreneur si les coûts  
11 dépassent de un million (1 M\$). Si on exige juste  
12 un produit, la Ville doit vivre avec. Puis là ce  
13 n'est pas tout le temps de la faute de  
14 l'entrepreneur. Ça fait que souvent, qu'est-ce qui  
15 peut arriver de ma compréhension que le  
16 fonctionnaire peut motiver, dire « regardez, j'ai  
17 un prix de Hyprescon qui est à deux point deux ou  
18 deux point trois millions (2,2 M\$-2,3 M\$),  
19 l'ouvrage pour trente (30) kilomètres, ça se tient,  
20 c'est raisonnable », c'est pour cette raison-là  
21 qu'on dépasse de un million (1 M\$). Mais, c'est mon  
22 réflexe d'entrepreneur qui me porte à l'analyser de  
23 même, mais la vraie raison, c'est un fonctionnaire  
24 qui va être en mesure de vous répondre. Mais en  
25 partant, quand la Ville, elle exige un produit, on

1 dit, excusez l'expression, là, mais quand on dit à  
2 un entrepreneur « t'es le seul qui peut... » à un  
3 fournisseur « t'es le seul qui peut fournir le  
4 produit », bien, on lui donne un chèque en blanc,  
5 là.

6 Q. **[386]** O.K. Je peux croire, là, que... c'est parce  
7 que je mets les deux contrats en parallèle, là.  
8 O.K. Je peux croire qu'il y a deux rues de plus,  
9 là. Mais, dans le premier qui a été annulé, là,  
10 j'ai... qui était pour la rue Duquesne, jeudi  
11 quinze (15) avril deux mille quatre (2004), j'ai  
12 une, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit,  
13 neuf, dix, onze... on annule l'appel d'offres  
14 qui... dont on a ouvert les enveloppes le quinze  
15 (15) avril deux mille quatre (2004). On revient  
16 quatorze (14) mois plus tard, avec le même travail  
17 pour la rue Duquesne, mais on ajoute les rues  
18 Toulouse et Dickson et là on en a quatre. Est-ce  
19 qu'il y a quelque chose qui ne va pas là-dedans ou  
20 c'est parce que les autres étaient tous occupés sur  
21 d'autres... Vous n'êtes pas capable, pas en mesure  
22 de nous dire comment ça se fait qu'il y a juste  
23 quatre soumissionnaires?

24 R. Bien, écoutez, je vous ai dit que...

25 Q. **[387]** S'il n'y a pas de réponse, là, il n'y en a

1 pas, là.

2 R. Non, mais, moi, je vous ai dit qu'à la face même,  
3 c'est un contrat qui est organisé.

4 Q. **[388]** O.K.

5 R. Pourquoi RRN avait juste quatre soumissionnaires?  
6 C'est lui qui va être en mesure de vous répondre.  
7 Moi, ce n'est pas moi qui ai fait les appels pour  
8 lui, je ne peux pas vous dire.

9 Q. **[389]** Parfait.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Alors, à cet après-midi.

12 Me DENIS GALLANT :

13 Merci.

14 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

15 REPRISE DE L'AUDIENCE

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Bon après-midi à tous.

18 Me DENIS GALLANT :

19 Bon après-midi.

20 LA GREFFIÈRE :

21 Q. **[390]** Monsieur Zambito, vous êtes sous le même  
22 serment.

23 R. Oui.

24 Me DENIS GALLANT :

25 Q. **[391]** Bien, en parlant de... je vais revenir sur un

1 appel d'offres, si vous me le permettez, Madame la  
2 Présidente. Je vais revenir sur le douzième qu'on a  
3 déposé, donc 13P-178-12. C'était l'appel d'offres  
4 9129 et c'était pour la construction du carrefour  
5 giratoire dans l'arrondissement Rivière-des-  
6 Prairies/Pointe-aux-Trembles qu'on va vous montrer  
7 à l'écran. Et j'ai besoin de plus de précisions  
8 parce que, bon, on est passé sur autre chose, on a  
9 passé vite. Une commande politique, là, elle venait  
10 de qui cette commande-là?

11 R. Moi, l'information qui véhiculait chez les  
12 entrepreneurs, c'est que la commande politique  
13 venait directement de monsieur Zampino.

14 Q. **[392]** Donc, qui est l'ancien président du  
15 conseil... du comité exécutif de Montréal?

16 R. C'est bien ça.

17 Q. **[393]** Et quand vous dites « ça véhiculait », c'est-  
18 à-dire parmi le cercle d'entrepreneurs que vous  
19 connaissiez, c'est ça?

20 R. Oui. Oui.

21 Q. **[394]** D'autres détails qu'on vous avait donnés?

22 R. Non, c'était essentiellement l'information qu'on  
23 avait.

24 Q. **[395]** O.K. Alors, je vais aller maintenant, je vais  
25 reprendre l'ordre. On va aller maintenant au dix-

1 septième contrat, à savoir celui du mercredi vingt-  
2 sept (27) juillet deux mille cinq (2005) à quatorze  
3 heures (14 h 00).

4

5 13P-178-17 : Appel d'offres 9156 2005-07-11

6

7 Alors, portant le numéro 9156 et :

8

9

10

11

12

13

14

15

16

Soumissions reçues pour la  
construction et reconstruction là où  
requis d'un égout sanitaire, d'un  
égout pluvial et d'une conduite d'eau  
secondaire dans le boulevard Gouin, de  
la 64<sup>e</sup> Avenue à l'ouest, de la 69<sup>e</sup>  
Avenue, incluant les raccordements  
dans les 64<sup>e</sup> et 68<sup>e</sup> avenues sont  
ouvertes par l'agent de bureau.

17

18

19

20

Et on va avoir Bentech Construction qui va être le  
plus bas soumissionnaire à trois mille... attendez,  
trois millions, c'est ça, trois millions cinq cent  
(3,5 M\$)...

21

LA PRÉSIDENTE :

22

Ça, c'est un million de moins que...

23

Me DENIS GALLANT :

24

Oui. Eh! Voilà!

25

Q. [396] Et que le cautionnement. Ensuite de ça, vous

1 allez arriver... vous allez arriver cinquième. Il  
2 va y avoir Excavation Super, Construction Mirabeau,  
3 Construction ATA et TGA Montréal. Alors, êtes-vous  
4 en mesure de nous dire si cet appel d'offres-là est  
5 truqué et comme on peut reprendre ce que madame la  
6 présidente disait, on est à un million (1 M\$) de  
7 moins de ce qui est prévu au contrat, là, si on se  
8 fie à la valeur du cautionnement.

9 R. Oui, c'est un contrat truqué. L'indice principal,  
10 c'est par les entrepreneurs qui sont  
11 soumissionnaires puis qui ont déposé, là, ça donne  
12 un bon indice. La différence entre le cautionnement  
13 de quatre cent cinquante mille (450 000 \$) demandé  
14 et le prix de trois millions quasiment six  
15 (3,6 M\$). Ma compréhension de la différence, c'est  
16 qu'il y a eu plusieurs projets, Phase I, Phase II,  
17 Phase III. Puis je pense que le budget pour  
18 l'ensemble, on va le voir dans les prochaines... le  
19 budget, je me rappelle, là, il y avait eu plusieurs  
20 phases. Donc, je pense, c'est un budget qui avait  
21 été fait complet pour les projets, l'ensemble, puis  
22 ça avait été réparti de cette façon-là, là.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Q. [397] Ah! Le projet a été fractionné, c'est exact?

25 R. C'est un projet sur le boulevard Gouin qui a été

1 fractionné.

2 Q. **[398]** Je m'excuse. Le contrat a été fractionné en  
3 plusieurs contrats?

4 R. Oui, ce sont des phases qui ont été faites sur le  
5 boulevard Gouin, il y a plusieurs projets.

6 Me DENIS GALLANT :

7 Q. **[399]** Et ici, le principal indice, je vous dirais,  
8 c'est uniquement les soumissionnaires, là.

9 R. Les entrepreneurs, oui.

10 Q. **[400]** Carrément, ce sont les noms que vous nous  
11 avez dits...

12 R. Oui.

13 Q. **[401]** ... qui sont carrément dans la collusion à  
14 Montréal.

15 R. Oui.

16 Q. **[402]** Il n'y a pas personne d'étranger là-dedans,  
17 là.

18 R. Non.

19 Q. **[403]** Super, Mirabeau, ATA, Infrabec et TGA  
20 Montréal.

21 R. Non, c'est ça.

22 Q. **[404]** Parfait. Prochain, qui va être le numéro 18,  
23 mercredi vingt-quatre (24) août deux mille cinq  
24 (2005) et ce sont les soumissions reçues. Alors,  
25 c'est l'appel d'offres 9176 :

1 13P-178-18 : Appel d'offres 9176 2005-08-08

2

3

Soumissions reçues pour la

4

construction et reconstruction là où

5

requis d'un égout sanitaire et d'un

6

égout pluvial et d'une conduite d'eau

7

secondaire dans la 52<sup>e</sup> Avenue d'un

8

point au nord de la rue Sherbrooke, à

9

un point au nord de la rue Prince-

10

Arthur, sont ouvertes par l'agent de

11

bureau.

12

Et vous allez avoir Construction Frank Catania qui

13

va être le plus bas soumissionnaire à deux millions

14

quatre-vingt-dix mille (2 090 000 M\$) et pour un

15

cautionnement de cent quatre-vingt mille

16

(180 000 \$). On va avoir TGA Montréal, Bentech,

17

Entreprise Catcan, Excavation Super, Construction

18

Garnier, Conex Construction Routière, Les

19

Constructions Infrabec et Construction Mirabeau.

20

R. C'est un contrat qui est truqué.

21

Q. **[405]** O.K. Vous vous en souvenez ou c'est encore

22

toujours les indices de collusion?

23

R. Non, je m'en souviens. Je m'en souviens, puis il y

24

a les indices, là, les entrepreneurs, puis le prix

25

déposé.

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. **[406]** Mais il doit y avoir une autre raison, aussi,  
3 pour laquelle vous vous en souviendriez. Oui?

4 R. Bien, c'est des projets, là, comme je vous dis, que  
5 c'est moi qui recevais les appels et c'est moi  
6 qui... Ça passait entre mes mains à moi, ça fait  
7 que...

8 Q. **[407]** Puis vous receviez un appel, un téléphone?

9 R. Oui, de l'entrepreneur...

10 Q. **[408]** Donc, quand vous nous...

11 R. ... pour qui c'était désigné.

12 Q. **[409]** O.K. Donc, quand vous nous dites que vous  
13 avez, que c'est un contrat truqué, et que vous nous  
14 dites, bien, par le nom des compagnies et par le  
15 prix, c'est sûrement aussi quand vous n'êtes pas  
16 celui qui avez obtenu le montant, c'est parce que  
17 vous avez reçu un appel pour vous dire de  
18 soumissionner à plus que tel montant?

19 R. Oui, absolument, puis surtout si j'ai déposé la  
20 soumission, il y a quelqu'un qui m'a appelé pour me  
21 donner un...

22 Q. **[410]** Qui vous a appelé?

23 R. Bien, ici, si je prends en l'occurrence  
24 Construction... C'était Frank Catania qui était le  
25 plus bas soumissionnaire. Comme je vous dis,

1 c'était dans le temps Pasquale Fedele ou, par  
2 après, après son départ c'était Martin Daoust qui  
3 était en charge.

4 Me DENIS GALLANT :

5 Q. **[411]** Mais juste pour continuer là-dessus, quand  
6 on... Parce que j'imagine, ce que vous nous  
7 expliquez, vous, quand vous vous en chargez, c'est  
8 toi tu rentres à tel prix, toi tu rentres à tel  
9 prix, toi tu rentres à tel prix. Alors on va  
10 prendre pour acquis, là, que la majorité des  
11 entrepreneurs, c'était la même chose. Quand on vous  
12 appelait, est-ce qu'on vous disait sensiblement la  
13 même chose? Mettons, si c'est Pasquale Fedele qui  
14 vous appelle, est-ce qu'il dit, « Hey, Lino, rentre  
15 à tel prix. » C'est de même que ça se disait?

16 R. Oui.

17 Q. **[412]** O.K. Moi je regarde les prix, là, et deux  
18 millions quatre-vingt-dix mille (2 090 000), deux  
19 millions cent vingt mille (2 120 000), deux  
20 millions deux cent mille (2 200 000), deux millions  
21 trois cent quatre-vingt mille (2 380 000), il faut  
22 quasiment leur donner le prix exact, parce qu'à un  
23 moment donné, à si peu de différence, il y a  
24 quelqu'un qui peut se mélanger, là. Êtes-vous  
25 d'accord avec moi? Tu sais, en voulant dire, rentre

1 plus haut... Parce que quand vous dites rentre plus  
2 haut que tel prix, ce n'est pas dangereux que deux  
3 personnes arrivent au même prix?

4 R. Oui mais moi, ma façon de faire... Ma façon de  
5 faire, moi, mettons, au deuxième, je disais,  
6 « Rentre en haut de deux millions deux (2,2 M). »  
7 Le troisième, je lui disais, « Rentre en haut de  
8 deux millions deux cent cinquante mille  
9 (2 250 000). »

10 Q. **[413]** Oui.

11 R. Au quatrième, deux millions deux cent quatre-vingt-  
12 dix mille (2 290 000). Je me mettais quand même une  
13 bracket, puis...

14 Q. **[414]** Une marge. C'est ça.

15 R. ... je n'allais pas jusqu'au point où à spécifier  
16 les dollars et les cents. Je distançais les  
17 soumissionnaires, mais je leur donnais la marge de  
18 manoeuvre. Pour moi, qu'est-ce qui était important,  
19 c'est qu'ils soient en haut de la bracket que je  
20 leur avais donnée.

21 Q. **[415]** O.K.

22 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

23 Q. **[416]** Dans ce contrat-là, il y a Conex Construction  
24 Routière. Est-ce qu'ils faisaient partie du groupe?

25 R. Oui. Oui. Oui. Ça avait été mentionné auparavant,

1           oui.

2           Q. **[417]** Bon. C'est beau.

3           Me DENIS GALLANT :

4           Q. **[418]** Ça c'est monsieur Tony Conte qui est décédé,  
5           vous avez dit, que vous avez parlé, là. C'est ça?

6           R. Oui. C'est bien ça.

7           Q. **[419]** 19, maintenant. Alors, l'appel d'offres 9157  
8           du trente et un (31) août deux mille cinq (2005).

9

10          13P-178-19 : Appel d'offres 9157, 2005-08-08

11

12          Alors :

13                           Les soumissions reçues pour la  
14                           construction d'un égout combiné, d'un  
15                           égout pluvial, d'une conduite d'eau  
16                           secondaire et de pavage, là où requis  
17                           dans la rue du Trianon sont ouvertes.

18          Et les soumissionnaires seront Construction  
19          Louisbourg, qui est le plus bas soumissionnaire à  
20          deux millions quatre cent quatre-vingt-quatorze  
21          deux cent soixante-douze et dix (2 494 272,10 \$),  
22          et ensuite de ça on va avoir des joueurs comme  
23          Domcar, dont vous avez parlé, Bentech, TGA  
24          Montréal, Les Constructions Infrabec et  
25          Construction Frank Catania et Associés. Vous

1           souvenez-vous de cet appel d'offres en particulier?

2           R. Oui.

3           Q. **[420]** Pouvez-vous nous dire s'il est truqué ou non?

4           R. Oui. C'est truqué.

5           Q. **[421]** Et, encore une fois, les raisons, les  
6           joueurs?

7           R. Les joueurs puis l'évaluation du prix vis-à-vis le  
8           cautionnement.

9           Q. **[422]** Alors monsieur... Pas monsieur, mais  
10          Construction Louisbourg sont en plein dedans, là,  
11          ou à peu près, là.

12          R. Oui.

13          Q. **[423]** Un petit peu en bas du prix de deux cent  
14          cinquante mille (250 000 \$).

15          Prochaine ouverture, donc ça va être la cote numéro  
16          20, mercredi vingt...

17          LA PRÉSIDENTE :

18          Si vous me permettez...

19          Me DENIS GALLANT :

20          Oui.

21          LA PRÉSIDENTE :

22          Q. **[424]** Est-ce qu'il y a une raison particulière  
23          pourquoi vous n'avez pas soumissionné dans celle-  
24          là?

25

1 Me DENIS GALLANT :

2 Dans la... Dans l'avant-dernière?

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Oh, excusez-moi, excusez-moi. Je retire ma  
5 question.

6 Me DENIS GALLANT :

7 Prochaine, alors numéro 20, mercredi vingt-huit  
8 (28) septembre deux mille cinq (2005), appel  
9 d'offres 8710, et c'est les soumissions reçues pour  
10 la construction d'un égout collecteur sanitaire sur  
11 la rue Sherbrooke Est entre la 40<sup>e</sup> et la 52<sup>e</sup> Avenue  
12 sont ouvertes.

13

14 13P-178-20 : Appel d'offres 9710, 2005-08-29

15

16 Q. **[425]** Alors, là vous allez être le plus bas  
17 soumissionnaire à dix millions sept cent cinquante-  
18 deux mille six cent quarante (10 752 640 \$), et  
19 vous allez avoir des compagnies comme EBC, qu'on a  
20 vue plus tôt ce matin, Construction Garnier, L.A.  
21 Hébert et Construction Frank Catania. Êtes-vous en  
22 mesure de nous dire s'il s'agit d'un appel d'offres  
23 truqué?

24 R. Non. Ça ce n'est pas un contrat qui a été truqué.

25 Ça, ça fait référence au contrat qu'on parlait ce

1            matin, quand on a parlé des tuyaux TBA et de  
2            monsieur Robert Abdallah, c'est ce contrat-là  
3            auquel je faisais mention ce matin.

4            Q. **[426]** Et c'était pour dix millions (10 M\$), c'est-  
5            à-dire vous avez dit que vous avez carrément  
6            calculant votre propre idée...

7            R. Oui.

8            Q. **[427]** ... sans utiliser les fameux tuyaux, vous  
9            arrivez à dix millions sept cent cinquante-deux  
10           mille six cent quarante (10 752 640 \$). Et vous  
11           êtes en mesure de nous dire que ce n'est pas  
12           truqué. Justement, des firmes comme EBC inc. et  
13           L.A. Hébert limitée, je pense qu'on ne les voit pas  
14           dans les...

15           R. On ne le voit pas souvent.

16           Q. **[428]** Et on ne les voit pas souvent quand ce n'est  
17           pas truqué?

18           R. Montréal, là.

19           Q. **[429]** À Montréal.

20           R. Si je peux mentionner aussi...

21           Q. **[430]** Oui. Allez-y!

22           R. ... il y a le réflexe, on voit la différence entre  
23           le cautionnement demandé et le prix soumissionné.  
24           Ça, c'est un bel exemple de la division, certaines  
25           divisions de la Ville de Montréal où les budgets ne

1           sont pas réalistes, ne sont pas ajustés à la valeur  
2           des travaux. Souvent, il y a des projets à la Ville  
3           qui ont été étudiés, je vous dirais, il y a deux,  
4           trois ans, et on les met en appel d'offres, puis  
5           les budgets n'ont pas été réajustés.

6           LA PRÉSIDENTE :

7           Q. **[431]** Oui, mais si vous me permettez, si c'est bien  
8           dans ce contrat-là où vous avez été obligé, entre  
9           guillemets, de consentir à ce que ce soit huit cent  
10          mille dollars (800 000 \$) de plus, parce que c'est  
11          dans celui-là où vous vouliez faire des coffrages  
12          et qu'on vous a imposé la fibre dont vous nous avez  
13          parlé tantôt?

14          R. Oui. Mais c'était cinq cent mille (500 000 \$) de  
15          plus que ça me coûtait de mettre du tuyau TBA. Puis  
16          on m'avait garanti que mon cinq cent mille  
17          (500 000 \$) serait payé en extra.

18          Q. **[432]** Oui.

19          R. Il faut prendre en...

20          Q. **[433]** Donc, c'est dix millions sept cent cinquante-  
21          deux mille (10 752 000 \$)...

22          R. Oui.

23          Q. **[434]** ... plus les extra?

24          R. Il y a tout le temps un montant... Il faut garder à  
25          l'idée qu'il y a tout le temps un montant de

1 contingences qui est inclus dans mes travaux. Dans  
2 mon dix millions sept cent cinquante-deux mille  
3 (10 752 000 \$), il y a un montant qui est prévu. Je  
4 ne me rappelle pas sur ce contrat-là si c'était  
5 sept cent cinquante mille (750 000 \$) ou un million  
6 (1 M\$) de contingences qui étaient prévues au  
7 contrat. Ça fait que le cinq cent mille (500 000 \$)  
8 qu'on m'a passé en extra a été puisé dans les  
9 contingences qui étaient prévues au contrat.

10 Q. **[435]** Quand vous dites qu'il n'est pas truqué, il  
11 n'est pas honnête, honnête non plus, là?

12 R. Bien, il est...

13 Q. **[436]** C'est l'octroi du contrat, vous dites, qui  
14 n'a pas été truqué?

15 R. Le contrat... L'octroi... L'appel d'offres a été  
16 fait selon les jeux de la compétition libre. Les  
17 extra...

18 Q. **[437]** Puis vous, vous n'avez pas eu besoin  
19 d'appeler personne pour leur dire...

20 R. Non. Quand je vous dis que ce contrat-là a été  
21 libre, je l'ai eu par le jeu de l'offre et la  
22 demande. C'est un appel d'offres libre. Je l'ai  
23 eu...

24 Q. **[438]** Mais qu'est-ce qui fait qu'un appel d'offres  
25 va être libre puis l'autre ne le sera pas?

1 R. Comme je vous ai expliqué ce matin, souvent, il y a  
2 des contrats de même qui sont des contrats un peu  
3 spéciaux. C'est des contrats qui ne tombent pas  
4 dans les normes d'égout, dans les contrats  
5 d'aqueduc. C'est un collecteur. C'est un contrat  
6 que, à la Ville de Montréal, on a à l'occasion aux  
7 deux, trois ans. Donc, il y a souvent des  
8 intervenants de l'extérieur qui vont soumissionner  
9 pour des projets de même. C'est des... un peu des  
10 projets spéciaux où est-ce que les entrepreneurs,  
11 tout le monde veut les avoir et sont intéressés à  
12 des projets de même.

13 Ça fait que, souvent, quand, ça, ça se  
14 produit, qu'est-ce qui arrive, c'est que les  
15 projets de cette envergure-là et dans cette  
16 catégorie-là vont rester ouverts, puis ça va être  
17 de la libre compétition comme celui-là a été à  
18 libre compétition.

19 C'est pour ça que je vous disais, quand on  
20 m'a rencontré puis on m'a mis la prémisse que je  
21 devais installer du tuyau TBA, moi, j'avais fait  
22 mon coûtant de ce projet-là et je savais que ma  
23 marge de profit là-dessus était de six... de sept  
24 (7 %) à huit pour cent (8 %). C'est pour ça que  
25 j'ai dit à l'ingénieur : « Écoute, si je dois

1 déverser cinq cent mille (500 000 \$) de mes poches  
2 pour aller payer du tuyau sans que je suis  
3 compensé, il n'est plus rentable pour moi. Je vais  
4 travailler, je vais faire un projet de dix millions  
5 (10 M\$) pour deux cent mille (200 000 \$). Retourne  
6 en appel d'offres puis ramenez-le en appel  
7 d'offres, je n'ai aucun problème avec ça. » À  
8 partir de là, quand l'ingénieur m'a dit : « O.K.  
9 Pose du TBA. Et dans la contingence qui est prévue  
10 au contrat, on va s'assurer que tu sois indemnisé  
11 pour la différence que ça te coûte plus cher pour  
12 poser du TBA ». À partir de ce moment-là, quand ça  
13 m'a été garanti, moi, je n'avais plus de problème à  
14 poser du TBA.

15 Et chose que j'ai oublié de spécifier ce  
16 matin, lors de l'octroi de ce contrat-là, avant que  
17 je sois en mesure que le contrat soit envoyé au  
18 comité exécutif ou au conseil de ville pour  
19 approbation, on m'a exigé que mon bon de commande,  
20 que je passe la commande de mes tuyaux chez Tremca  
21 avec le montant que j'allais payer. Une fois que  
22 ça, ça a été fait, dans les jours qui ont suivi ou  
23 les semaines qui ont suivi, le contrat m'a été  
24 octroyé par le comité exécutif de la Ville de  
25 Montréal.

1 Me DENIS GALLANT :

2 Q. **[439]** Ce que ça veut dire, c'est que vous êtes le  
3 plus bas soumissionnaire conforme, ce n'est pas  
4 encore passé au comité exécutif, et on vous donne  
5 l'information : « Va te faire coter tes prix tout  
6 de suite chez Tremca. » C'est ça qu'on comprend?

7 R. Pas « va faire coter ».

8 Q. **[440]** « Va les chercher, donne ta commande. »

9 R. Donne la commande. C'est un peu si j'achète une  
10 auto, j'attends une réponse de la banque pour mon  
11 prêt, mais je dis au garage, je signe l'auto puis  
12 je verrai quand je vais avoir le prêt. Ça fait que  
13 moi, il a fallu que j'envoie mon bon de commande  
14 chez le fournisseur en n'ayant pas en main encore  
15 l'octroi du contrat.

16 Q. **[441]** O.K.

17 R. C'est chose que...

18 Q. **[442]** Est-ce qu'il y a des pénalités si jamais, par  
19 exemple, parce que j'imagine commander ça, ce n'est  
20 pas commander, ce n'est pas comme commander quelque  
21 chose à l'épicerie, là, ça nécessite du travail et  
22 des coûts pour un fournisseur, est-ce qu'il y a une  
23 clause, est-ce qu'il y a des pénalités si vous  
24 annuliez ce contrat-là avec Tremca?

25 R. Écoutez, de mémoire, sur le bon de commande, mes

1           ingénieurs, j'avais exigé qu'on mette la clause, de  
2           mémoire, que c'était conditionnel à l'octroi du  
3           contrat par la Ville de Montréal. Mais dans notre  
4           domaine à nous c'était inhabituel qu'on envoie un  
5           bon de commande avant qu'un contrat soit octroyé.  
6           Normalement quand le contrat était octroyé et  
7           signé, bien, on plaçait nos commandes.

8           Q. **[443]** Mais une fois que vous avez ça en main ce bon  
9           de commande là, à qui vous le montrez, qui vous  
10          allez voir avec ça, dire, Hé! c'est commandé?

11          R. Bien moi, le bon de commande, quand il est fait, je  
12          l'envoie au fournisseur à Tremca.

13          Q. **[444]** Non, ça je comprends, là, mais pour que les  
14          gens s'assurent que votre... que vous alliez passer  
15          au Comité exécutif, c'est une preuve, ça là, à qui  
16          vous l'avez montré, là?

17          R. Bien, moi je l'ai envoyé chez Tremca. Monsieur  
18          Tremca... monsieur Caron faisait affaire avec  
19          monsieur Abdallah, ça fait que le message a dû se  
20          faire à monsieur Abdallah que les gens de Tremca  
21          avaient le bon de commande en main, ce n'est pas  
22          moi qui l'ai fait, mais je peux vous dire que dans  
23          les jours qui ont suivi ou dans la semaine qui a  
24          suivi, le contrat a été octroyé.

25

1 M. RENAUD LACHANCE, Commissaire :

2 Q. **[445]** Mais on ne voulait pas prendre de chance, on  
3 voulait être certain que vous achetiez votre tuyau,  
4 donc on vous a demandé de passer le bon de commande  
5 chez le fournisseur avant? C'est ça qu'on a voulu  
6 faire?

7 R. C'est bien ça.

8 Q. **[446]** Dans ce dossier-là il y avait le Groupe  
9 Séguin, qui était la firme de génie civil qui  
10 surveillait un peu le chantier, qui a été impliqué  
11 dans ça?

12 R. Oui.

13 Q. **[447]** Dans ce dossier-là?

14 R. Oui. Absolument.

15 Q. **[448]** O.K. Tout à l'heure vous dites il y a des  
16 contrats libre marché, des contrats qui sont  
17 arrangés, est-ce qu'il y a des joueurs dans ceux  
18 qui font partie du groupe qui n'embarquaient  
19 uniquement que dans des contrats arrangés, alors  
20 que vous, vous acceptiez de jouer le jeu de la  
21 concurrence de temps en temps, mais est-ce qu'il y  
22 en a qui ne faisaient que des contrats arrangés?

23 R. Je vous dirais, dans le groupe d'entrepreneurs de  
24 Montréal, il y en a quelques-uns qui vivaient, qui  
25 vivaient juste de ces contrats-là. Comme je vous

1 disais, il y avait une capacité de cautionnement.  
2 Ça fait que quelqu'un qui avait les moyens de  
3 soumissionner trois... une capacité de  
4 soumissionner jusqu'à cinq millions (5 M\$), une  
5 fois qu'il avait un contrat de trois millions  
6 (3 M\$) puis un de deux millions (2 M\$), leur top,  
7 leur maximum de cautionnement était là, ça fait  
8 qu'ils n'allaient pas ailleurs, ils se contentaient  
9 de qu'est-ce que, qu'est-ce qui était, qui leur  
10 revenait à tour de rôle à Montréal.

11 Il y a d'autres entrepreneurs que, où est-  
12 ce qu'ils avaient besoin de plus de volume, mais  
13 ils soumissionnaient un peu partout puis sur des  
14 projets un peu plus spéciaux de même.

15 Me DENIS GALLANT :

16 Q. **[449]** On s'entend dans les gros, F. Catania,  
17 Catcan, Garnier, Infrabec, compte tenu du volume  
18 d'affaires, compte tenu de la grosseur de la  
19 compagnie, on jouait dans... on jouait des deux  
20 côtés, là?

21 R. Oui mais, ça, je parle des gens qui faisaient  
22 partie du cercle de Montréal. Il ne faut pas  
23 oublier que des gros, il y en avait d'autres, là...

24 Q. **[450]** O.K.

25 R. ... qui étaient ailleurs, puis qui étaient au

1           ministère.

2           Q. **[451]** Mais si je le laisse, si on reste pour  
3           l'instant dans le cercle de Montréal?

4           R. C'était les quatre majeurs, oui.

5           Q. **[452]** Les quatre majeurs. Et vous avez parlé qu'il  
6           y en a certains, bon, compte tenu de la taille,  
7           compte tenu du cautionnement qu'ils peuvent donner  
8           quand ils avaient un contrat de trois millions  
9           (3 M\$), je pense que l'année était faite. On parle  
10          de qui?

11          R. Bien, je vous donne un peu les... dans la liste que  
12          j'avais énumérée, il y avait les entrepreneurs...

13          Q. **[453]** Pouvez-vous nous la répéter?

14          R. Bien, je vous dirais les Bentech, les ATA, il y  
15          avait Les Constructions Super, il y avait  
16          Construction TGA, il y avait...

17          Q. **[454]** Donc, pour ces compagnies-là, ce que je  
18          comprends de votre témoignage, ces compagnies-là,  
19          le système de collusion il était comme essentiel,  
20          pour pouvoir arriver, pour pouvoir manger... bien,  
21          manger! une manière de parler, mais pouvoir avoir  
22          sa part du gâteau plutôt.

23          R. Oui, ils se concentraient là-dessus puis ils  
24          faisaient... dans le groupe que je vous ai donné,  
25          il y avait quand même deux, trois compagnies qui

1           faisaient autre chose ailleurs. Mais certains,  
2           c'était vraiment concentré sur ça, ils ne faisaient  
3           que ça. Les Conex, là, j'avais oublié de vous  
4           mentionner Conex.

5           Q. **[455]** Comme Tony Conte, par exemple?

6           R. C'est ça.

7           Q. **[456]** Ce monsieur-là, on ne le voyait pas ailleurs  
8           que dans le système de collusion.

9           R. C'est en plein ça.

10          Q. **[457]** C'est en plein ça.

11          R. Oui.

12          Q. **[458]** Moi j'ai une autre question sur le document  
13          au niveau des cautionnements. Je vous ai posé  
14          tantôt la question, vous m'avez dit, c'est peut-  
15          être une erreur. Moi ça me chicote. Quand vous  
16          déposez, vous dites, je donne un prix, c'est vous  
17          qui mettez le montant de cautionnement. Il peut  
18          arriver que ce soit différent. C'est parce que là  
19          je vois sept cent cinquante mille (750 000 \$) puis  
20          je vois un million (1 M\$).

21          R. Écoutez, je pense que dans le document il y a un  
22          petit problème, il y a une erreur parce que  
23          normalement à la Ville de Montréal, jusqu'aux  
24          années, je pense, deux mille cinq (2005), deux  
25          mille six (2006), on demandait vraiment un

1           cautionnement fixe. On disait cautionnement de  
2           trois cent mille (300 000\$) ou cautionnement de  
3           sept cent cinquante mille (750 000 \$). Avec le  
4           temps, on a changé la façon de faire. On demandait  
5           un cautionnement de dix pour cent (10 %). En  
6           faisant ça, on... en demandant un cautionnement de  
7           dix pour cent (10 %)...

8           Q. **[459]** Mais ça variait nécessairement, là.

9           R. Ça variait puis, en faisant... en y allant de cette  
10          façon-là, on ne dévoilait plus, en même temps, le  
11          budget qui était alloué au contrat. Parce que,  
12          comme je vous dis, si on met un cautionnement de  
13          sept cent cinquante mille (750 000 \$), on prend  
14          pour acquis que c'est dix pour cent (10 %), ça fait  
15          que le budget est aux alentours de sept millions  
16          cinq (7.5 M\$). En mettant un cautionnement de dix  
17          pour cent (10 %), on ne dévoile plus le budget.

18          Q. **[460]** Parfait. Et ça, vous dites que c'est arrivé  
19          quand, à peu près, là, qu'on a changé cette  
20          méthode-là?

21          R. De mémoire, aux alentours de deux mille cinq  
22          (2005), deux mille six (2006), on a commencé à  
23          procéder en demandant un pourcentage.

24          Q. **[461]** Ce qui fait en sorte, si on vous comprend  
25          bien, c'est-à-dire que vous allez donner, en tant

1 qu'entrepreneur, le montant équivalent à dix pour  
2 cent (10 %) du prix que vous allez soumissionner.  
3 Donc, si vous soumissionnez, vous, Infrabec, à six  
4 millions (6 M\$)...

5 R. On garantissait six cent mille (600 000 \$).

6 Q. **[462]** Vous garantissiez six cent mille (600 000 \$).

7 R. Oui.

8 Q. **[463]** O.K.

9 Prochaine ouverture, ça va être le numéro 21,  
10 Madame la greffière.  
11 Mercredi, vingt-trois (23) novembre deux mille cinq  
12 (2005). C'est l'appel d'offres 9712.

13

14 13P-178-21 : Appel d'offres 9712 2005-11-07

15

16 Les soumissions reçues pour Le  
17 remplacement de conduites d'aqueduc de  
18 cent millimètres (100 mm) BA dans  
19 l'avenue de l'Esplanade, la rue  
20 Villeneuve et l'avenue Henri-Julien,  
21 de Marianne à Laurier, sont ouvertes.

22 Et les soumissionnaires sont les suivants : Les  
23 Constructions Infrabec, qui sera le plus bas  
24 soumissionnaire, à cinq millions six cent quatre-  
25 vingt-dix-neuf mille (5 699 000 \$), avec un

1           cautionnement de quatre cent cinquante mille  
2           (450 000 \$). Ensuite, suivi de TGA, Les Excavations  
3           Super, Construction Frank Catania, de Bentech, on  
4           va plus loin, là, Construction A.T.A., Les Pavages  
5           Chenail, moi, c'est la première fois, là, que j'en  
6           entends parler. Pavages Chenail, est-ce que ça vous  
7           dit quelque chose?

8           R. Oui.

9           Q. **[464]** C'est qui? Qui est la personne puis c'est  
10          quoi cette compagnie-là?

11          R. C'est une compagnie de la Rive-Sud, c'est une  
12          compagnie qui est principalement dans l'asphaltage  
13          mais qui a des divisions aussi, là, des équipes  
14          pouvant faire de l'égout.

15          Q. **[465]** O.K. Les Entreprises Catcan, qu'on connaît.  
16          Construction Timberstone, dont vous avez parlé ce  
17          matin; Construction Garnier. Terrapro, je pense que  
18          c'est la première fois, de mémoire.

19          R. Oui.

20          Q. **[466]** Est-ce que ça vous dit quelque chose? Sur St-  
21          Patrick.

22          R. C'est un nom qui m'est connu, là, à qui j'ai parlé,  
23          mais l'individu comme tel, je ne m'en rappelle pas.

24          Q. **[467]** Et Conex, qui est l'entreprise de monsieur  
25          Conte.

1 R. Oui.

2 Q. **[468]** Alors, ceci étant dit, pouvez-vous nous  
3 parler de ces soumissions-là?

4 R. C'est un contrat où est-ce qu'on faisait le  
5 remplacement d'un aqueduc puis c'est un contrat que  
6 je peux vous confirmer qui avait été truqué.

7 Q. **[469]** O.K. Et que vous avez eu?

8 R. Oui.

9 Q. **[470]** Le comité exécutif vous l'a confirmé?

10 R. Oui.

11 Q. **[471]** Et, encore là, on est à plus de un million  
12 (1 M\$) de différence avec le montant exigé pour le  
13 cautionnement?

14 R. C'est un contrat aussi... oui, il y a un million  
15 (1 M\$) de différence mais c'est un contrat où est-  
16 ce que c'est une conduite d'aqueduc, qui est un  
17 Hyprescon. Encore là, c'était exigé par la Ville,  
18 un seul fournisseur de tuyaux, donc l'entrepreneur  
19 devait vivre avec le prix qui était fourni par le  
20 fournisseur de tuyaux. Et la Ville était consciente  
21 de ça.

22 Q. **[472]** Vous m'avez dit, ce matin, que ça aurait pu  
23 être un autre type de tuyaux. Est-ce que, dans  
24 d'autres villes, où vous avez des contrats pour le  
25 même type de travaux, vous utilisez d'autres types

1 de tuyaux?

2 R. Oui, il y a... même à la Ville de Montréal, à  
3 partir d'une certaine année, on a commencé à  
4 accepter le tuyau de fonte. Je ne pourrais pas vous  
5 donner l'année exacte. Mais par... à partir d'un  
6 certain moment, on a commencé à accepter  
7 l'équivalence. On mettait tuyaux Hyprescon ou  
8 équivalence. Ça a débuté, là... l'année exacte, je  
9 ne pourrais pas vous le dire mais c'est plus vers  
10 la fin de la décennie deux mille... vers deux mille  
11 sept (2007), huit (2008), dans ces alentours-là.

12 Q. **[473]** O.K. Je vous ai posé une question ce matin à  
13 savoir s'il arrivait que quand un entrepreneur  
14 était le plus bas soumissionnaire, qu'on voulait  
15 lui octroyer le contrat, s'il pouvait y avoir  
16 techniquement des négociations à la baisse. Vous  
17 m'avez répondu, non. Toutefois, j'ai en main un  
18 extrait du mémoire soumis au comité exécutif, du  
19 dix (10) mai deux mille six (2006), j'aimerais vous  
20 en lire une partie.

21 R. Oui.

22 Q. **[474]** Et j'aimerais vous entendre là-dessus.

23 Contrat A185-6. Soumission 9712.

24 C'est bien celle-là.

25 L'appel d'offres a été lancé le 7

1 novembre 2005 et l'ouverture des  
2 soumissions a eu lieu le 23 novembre  
3 2005. Ces travaux sont partiellement  
4 couverts par le programme québécois de  
5 réfection des infrastructures TIQ.  
6 Travaux réalisés avant le 31 octobre  
7 2006. La Ville a reçu douze (12)  
8 soumissions pour ce projet, le prix le  
9 plus bas, fourni par Les Constructions  
10 Infrabec, se chiffre à 5 699 000 \$,  
11 soit quelque 2,27 % moins élevé que  
12 l'estimation budgétaire initiale de  
13 5 831 500 \$ préparée par notre  
14 division. Toutefois, durant le  
15 processus d'analyse de la soumission,  
16 le Service des infrastructures,  
17 transport et environnement, CITE, a  
18 rencontré le soumissionnaire afin  
19 d'obtenir des explications sur le  
20 détail des prix soumis. En effet, nous  
21 avons remarqué que certains postes au  
22 bordereau, les prix avaient augmenté  
23 par rapport à des soumissions reçues  
24 dans le passé. Après certaines  
25 explications fournies par le

1 soumissionnaire, il a été possible  
2 d'obtenir une réduction de prix, le  
3 tout basé sur un processus de  
4 négociation clair, honnête et surtout  
5 volontaire de la part des deux  
6 parties.

7 Ça c'est corporatif.

8 Cette négociation a amené des  
9 résultats satisfaisants pour la Ville.  
10 Le soumissionnaire a proposé un crédit  
11 substantiel à son prix initial, soit  
12 un crédit de 220 000 \$, a donc été  
13 accordé à la Ville pour la réalisation  
14 de ce projet, ce qui fixe le prix  
15 soumis à 5 479 000 \$, soit un écart de  
16 6,1 par rapport à l'estimation. Dans  
17 cette optique, nous recommandons  
18 l'octroi de ce projet.

19 Ça vous sonne une cloche, ça?

20 R. Je vais vous dire, ça sort de l'habitude, puis...

21 J'ai... Honnêtement, je n'ai pas mémoire de cette  
22 négociation-là avec la Ville. Je ne m'en rappelle  
23 pas.

24 Q. **[475]** Est-ce que c'est déjà arrivé par le passé,  
25 est-ce que c'était une première?

1 R. Écoutez, c'est... Vous me sortez le document, je  
2 prends pour acquis que le document est réel et  
3 existe, mais ce n'est pas quelque chose qui est à  
4 ma mémoire, frais. C'est très rarement, puis je  
5 pense que c'est important, puis ça vaut la peine  
6 que les recherches soient faites pour voir si c'est  
7 fréquent que la Ville fait ça. C'est quelque chose  
8 qui me frappe, là.

9 Q. **[476]** O.K.

10 R. Je n'en ai pas mémoire que j'ai négocié avec la  
11 Ville là-dessus, là, honnêtement.

12 Q. **[477]** Puis c'est, comme vous dites, ce n'est pas  
13 dans les habitudes.

14 R. Surtout quand, sur un projet, il y a plusieurs  
15 soumissionnaires. Je ne vois pas comment ça que la  
16 Ville négocie avec un entrepreneur. Normalement, la  
17 norme est, on est hors budget, on annule et on  
18 retourne en appel d'offres.

19 Q. **[478]** À deux virgule vingt-sept pour cent (2,27 %)  
20 on recommencerait...

21 R. Écoutez...

22 Q. **[479]** ... un processus d'appel d'offres?

23 R. Peut-être, vu le... Écoutez, la seule explication,  
24 là, puis je vous le dis, je ne me rappelle pas  
25 d'avoir négocié avec la Ville, la seule explication

1 que je peux voir, c'est que vu qu'il y avait une  
2 petite marge, puis d'après qu'est-ce que vous  
3 m'avez lu, c'est un programme qui devait se faire  
4 avant une telle date, ou, je ne sais pas si la  
5 Ville perdait des subventions ou quoi que ce soit  
6 puis ils ont décidé d'entamer des discussions avec  
7 l'entrepreneur, mais je n'ai pas mémoire d'avoir  
8 négocié avec la Ville sur ce projet-là.

9 Q. **[480]** O.K.

10 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

11 Maître Gallant, pouvez-vous me rappeler le montant  
12 destiné par la Ville, là, que...

13 Me DENIS GALLANT :

14 Oui. Alors, la Ville avait un budget initial,  
15 Monsieur le Commissaire Lachance, de cinq millions  
16 huit cent trente et un mille cinq cents  
17 (5 831 500 \$), ce qui était, qui avait été préparé  
18 par la division, quant au budget total pour ces  
19 travaux-là. Monsieur Zambito, Infrabec, a  
20 soumissionné à cinq millions six cent quatre-vingt-  
21 dix-neuf mille (5 699 000 \$), et on indique un  
22 écart de deux virgule vingt-sept (2,27).

23 R. Mais je ne veux pas, juste... Vous me dites que la  
24 Ville a un budget de cinq millions huit cent mille  
25 (5 800 000 \$)?

1 Q. **[481]** Moi je ne vous dis rien. Moi j'ai pris ça  
2 dans...

3 R. Non mais le document.

4 Q. **[482]** Oui, oui.

5 R. Le document dit que la Ville a un budget de cinq  
6 millions huit cent mille (5 800 000 \$). Je suis à  
7 cinq millions sept cent mille (5 700 000 \$) et on  
8 négocie. Ça fait que c'est pour ça que je dis que  
9 dans ma mémoire et dans ma tête, ce n'est pas  
10 clair. J'ai de la misère à voir. Si on aurait été  
11 hors budget... Ce n'est pas usuel. Je peux vous  
12 dire que ce n'est pas usuel.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 D'ailleurs, le montant de cautionnement indiquerait  
15 plutôt que c'était quatre millions cinq cent mille  
16 (4 500 000 \$) qui devait être octroyé par la Ville,  
17 le budget de la Ville.

18 Me DENIS GALLANT :

19 Tout à fait. Moi, Madame, je prends ce que nos  
20 analystes nous sortent et...

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Oui oui oui.

23 Me DENIS GALLANT :

24 Je vous dirais, je ne suis pas un criminaliste dans  
25 la vraie vie, là, ça fait que là, ces chiffres-

1 là... Je fais confiance à monsieur Lachance.

2 LA PRÉSIDENTE :

3 O.K.

4 Me MARTIN ST-JEAN :

5 Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire,  
6 serait-il possible de demander à maître Gallant  
7 qu'il cote ce document et qu'il en remette une  
8 copie aux participants?

9 Me DENIS GALLANT :

10 Oui. Ce que je vais faire...

11 Me MARTIN ST-JEAN :

12 Et peut-être même en remettre une...

13 Me DENIS GALLANT :

14 Oui. Je vais...

15 Me MARTIN ST-JEAN :

16 En remettre... Pardon. En remettre une copie à  
17 monsieur Zambito, parce que vous avez fait une  
18 longue lecture d'un document qu'il n'a clairement  
19 pas vu, et vous lui demandez d'interpréter, par la  
20 suite, le contenu de ce document-là.

21 Me DENIS GALLANT :

22 Maître, je ne veux pas avoir d'argument, je vais  
23 répondre à Madame la Présidente : je n'argumente  
24 rien. Je lui ai demandé s'il connaissait et s'il se  
25 souvenait. Je veux que la nuance, là, elle est

1 assez importante. C'est-à-dire, s'il se souvenait  
2 d'avoir négocié avec la Ville, point. C'était mon  
3 seul et unique point, Maître.

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Cela dit, si vous...

6 Me DENIS GALLANT :

7 Je vais le coter.

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Si vous voulez le déposer, puisqu'on vous l'a  
10 demandé...

11 Me DENIS GALLANT :

12 Oui.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Peut-être qu'en le montrant à monsieur Zambito, la  
15 mémoire pourrait...

16 Me DENIS GALLANT :

17 Oui. Vous me laissez... Vous lui laissez quelques  
18 minutes...

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Oui. Certainement.

21 Me DENIS GALLANT :

22 Merci, Madame la Présidente.

23 Me MARTIN ST-JEAN :

24 Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire, est-  
25 ce que je peux profiter de l'occasion pour faire

1 une demande à l'effet que lorsque les procureurs de  
2 la Commission entendent utiliser des documents dans  
3 le cadre de leur interrogatoire, et qu'ils savent,  
4 dès le moment de la journée, au début de la  
5 journée, qu'ils utiliseront ces documents-là, par  
6 une courtoisie la plus élémentaire pour les  
7 confrères et consoeurs qui sont ici présents, et  
8 pour peut-être vous également, Madame, Monsieur,  
9 procurer à toutes les parties une copie du document  
10 qu'ils entendent utiliser lorsqu'ils ont  
11 effectivement à y faire référence devant les  
12 caméras et devant le témoin.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Ou du moins, je vous dirai, lorsqu'ils veulent le  
15 déposer. Est-ce que vous avez quelque chose à dire,  
16 Maître Gallant?

17 Me DENIS GALLANT :

18 Oui. Je vais... Je vais y répondre. C'est-à-dire,  
19 comme vous savez, c'est que ça va très vite. Par la  
20 plus grande des courtoisies, on essaie de déposer  
21 d'avance, de donner à nos collègues. Ce qui fait en  
22 sorte que, comme vous le savez, l'équipe  
23 d'enquêteurs, l'équipe d'analystes est à pied  
24 d'oeuvre, et il y a certains documents que je  
25 reçois très tard, et c'est le cas, Madame la

1           Présidente. Parce que je ne fouille pas moi-même  
2           dans les résolutions du conseil, du comité  
3           exécutif. Je n'ai pas vraiment le temps de faire  
4           ça.

5           LA PRÉSIDENTE :

6           Parfait. Merci.

7           Me DENIS GALLANT :

8           Q. **[483]** Est-ce que ça vous sonne une cloche?

9           R. Non. C'est un document qui m'est inconnu. Je n'ai  
10          pas mémoire de ce document-là.

11          Q. **[484]** Parfait.

12          Le témoin ne le reconnaît pas. Alors, je demande à  
13          mon collègue de la Ville de Montréal s'il insiste  
14          pour que je le dépose.

15          Me MARTIN ST-JEAN :

16          Absolument, Madame la Commissaire.

17          Me DENIS GALLANT :

18          Parfait. Alors je vais le faire. Et je vais lui  
19          donner une cote pour qu'on puisse suivre. Ça va  
20          être 13P-178.21A, Madame la greffière. Comme ça, il  
21          va suivre et je vais donner ça à mon collègue.

22

23          13P-178-21-A :       Lettre exhibée à monsieur Lino  
24                                    Zambito.

25

1 Est-ce qu'il y a d'autres questions sur ce... Non.

2 Ça va.

3 Q. **[485]** Prochain appel d'offres. Alors, ça va être  
4 P-178-22. Appel d'offres 9717. En date du vingt-  
5 neuf (29) mars deux mille six (2006).

6

7 13P-178-22 : Appel d'offres 9717 2006-03-13.

8

9 Les soumissions reçues pour la  
10 réfection de la station de pompage  
11 Cherrier sont ouvertes.

12

13 Il va y avoir une liste, notamment Construction  
14 F.J.L. inc. à quatre cent six mille huit cent  
15 soixante-quinze dollars (406 875 \$), suivie de  
16 Terramex incorporée, de Filtrum, de Construction  
17 A.T.A., les Entreprises Catcan, les Constructions  
18 Infrabec, Norclair, et Aecon, Cogenco bâtiment.  
19 Alors, là il y a plein de joueurs qu'on ne connaît  
20 pas. Filtrum, est-ce que ça vous dit quelque chose?

21 R. Oui.

22 Q. **[486]** Qui est Filtrum? Qu'est-ce que ça fait? Qui  
23 sont les personnes contacts?

24 R. C'est une compagnie qui est en... qui est  
25 spécialisée en mécanique de procédé et en

1           fourniture d'équipement de pompage. Je n'ai pas de  
2           contact comme tel. Mais c'est une compagnie que,  
3           souvent, dans des projets d'usines d'épuration,  
4           j'ai utilisée comme sous-traitant.

5           Q. **[487]** Construction A.T.A., on connaît. Norclair sur  
6           Peugeot à Laval.

7           R. Encore là, c'est une compagnie dans le domaine de  
8           la mécanique de procédé qui est spécialiste dans  
9           les usines d'épuration et stations de pompage.  
10          C'est quelqu'un avec qui j'ai déjà fait des  
11          projets, qui a déjà agi en tant que sous-traitant  
12          sur un de mes projets.

13          Q. **[488]** Aecon. Je ne sais pas si je le prononce comme  
14          il faut.

15          R. C'est une compagnie qui m'est connue, c'est une  
16          grosse compagnie, je ne vous dirais pas, là... je  
17          ne sais pas si c'est une multinationale, mais c'est  
18          quand même assez gros comme compagnie. Je n'ai pas  
19          de contact là.

20          Q. **[489]** Réfection de la station de pompage,  
21          généralement c'est hors norme un peu pour vous ce  
22          genre de...

23          R. Oui, c'est des projets sur lesquels on  
24          soumissionne, là, mais ce n'est pas notre... ce  
25          n'est pas la majeure partie de notre chiffre

1 d'affaires.

2 Q. **[490]** Puis si je regarde les joueurs qui sont là,  
3 est-ce qu'on peut parler d'une soumission qui est  
4 truquée ou non truquée?

5 R. Non truquée.

6 Q. **[491]** En raison des joueurs. En raison également  
7 de... Vous en avez un qui était cautionnement dix  
8 pour cent (10 %) du montant, qui est F.J.L. Et vous  
9 avez ensuite des cautionnements, là, avec un prix  
10 nominal qui est de cinquante mille dollars  
11 (50 000 \$)?

12 R. Oui.

13 Q. **[492]** Et Construction F.J.L., on voit que c'est  
14 Fleurimont, donc Sherbrooke. Ça ne vous dit rien?

15 R. Je ne connais pas.

16 Q. **[493]** Vous ne connaissez pas. Ensuite, 23,  
17 maintenant, appel d'offres 9201, mercredi cinq (5)  
18 avril deux mille six (2006) à quatorze heures  
19 (14 h).

20

21 13P-178-23 : Appel d'offres 9201 2006-03-20.

22

23 Les soumissions reçues pour la  
24 construction et reconstruction là où  
25 requis d'un égout sanitaire, d'un

1 égout pluvial et d'une conduite d'eau  
2 secondaire dans le boulevard Gouin, et  
3 les 69<sup>e</sup>, 70<sup>e</sup> et 71<sup>e</sup> Avenue dans les  
4 limites décrites aux pages 2 à 21 de  
5 la formule de soumission, groupe 01,  
6 arrondissement Rivières-des-Prairies,  
7 Pointe-aux-Trembles sont ouvertes.

8 Et vous avez les soumissionnaires qui sont... le  
9 plus bas, Construction Garnier qui est un petit peu  
10 en... bien, non, qui est un million trois cent  
11 quatre-vingt-seize mille (1 396 000 \$) en haut, qui  
12 sera le plus bas soumissionnaire; Construction  
13 Canasa dont vous avez parlé ce matin; Excavations  
14 Super; Entreprise Catcan; Conex; TGA Montréal;  
15 Bentech; Groupe Dubé; Construction F. Catania;  
16 Constructions Infrabec. Groupe Dubé, je ne me  
17 souviens pas si je vous ai posé la question. Si,  
18 oui, pouvez-vous nous... Si non, pouvez-vous nous  
19 dire si vous connaissez ce groupe-là?

20 R. Oui, je le connais. C'est un entrepreneur de la  
21 région de Laval. Et la personne que je connaissais  
22 là-bas, c'était monsieur Jean Dubé.

23 Q. **[494]** Pouvez-vous nous dire si c'est un contrat...  
24 pas un contrat, mais un appel d'offres, une  
25 procédure de soumission arrangée?

1 R. Oui, ça l'était.

2 Q. **[495]** Toujours les mêmes indicateurs?

3 R. Oui. Tout le temps les mêmes indices, les deux  
4 indices.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Q. **[496]** Qui vous aurait appelé de chez Garnier?

7 R. Monsieur Pellagi.

8 M. RENAUD LACHANCE, Commissaire :

9 Q. **[497]** Donc Groupe Dubé & Associés fait partie du  
10 groupe de Montréal aussi?

11 R. Non, ne fait pas partie du groupe de Montréal, mais  
12 c'est quelqu'un qui était spécialisé plus dans des  
13 projets d'envergure, on l'a vu beaucoup dans les  
14 dernières années travailler dans le coin de, je  
15 vous dirais, la Place des Arts, ce quadrilatère-là  
16 qu'on a fait, là, la place des spectacles.

17 Q. **[498]** O.K.

18 R. C'est quelqu'un qui a fait beaucoup d'ouvrage dans  
19 ces alentours-là, qui était un ouvrage un peu  
20 différent puis un peu plus compliqué.

21 M. DENIS GALLANT :

22 Q. **[499]** 24, appel d'offres 9191, mercredi dix-neuf  
23 (19) avril deux mille six (2006).

24

25 13P-178-24 : Appel d'offres 9191 2006-03-27

1 Les soumissions reçues pour la  
2 construction et la reconstruction  
3 d'égouts sanitaires, d'égouts  
4 pluviaux, de conduites d'eau  
5 secondaires, reconstruction du pavage,  
6 du mail central et des trottoirs, là  
7 où requis, incluant la relocalisation  
8 de feux de circulation sur le  
9 boulevard Marcel-Laurin d'un point au  
10 sud de la rue Saint-Louis et la rue du  
11 Collège sont ouvertes.

12 Et les soumissionnaires sont les suivants : Bentech  
13 à six millions neuf cent sept mille sept cent douze  
14 et quarante sous (6 907 712,40 \$) avec un  
15 cautionnement de huit cent mille (800 000 \$).

16 T.G.A. Montréal, Excavations Super, Conex,  
17 Construction routière, les Constructions Infrabec,  
18 Construction F. Frank Catania, les Entreprises  
19 Catcan, Construction Mirabeau. Ici je comprends que  
20 Bentech est en bas de la valeur du cautionnement?

21 R. Oui.

22 Q. **[500]** Mais on n'a pas de nouveaux joueurs. On prend  
23 pour acquis que c'est arrangé, compte tenu du nom  
24 des joueurs?

25 R. Oui, c'est bien ça.

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. [501] Qui vous a appelé?

3 R. Monsieur Bentivegna.

4 Me DENIS GALLANT :

5 Q. [502] Prochain. 25, appel d'offres 9202, mercredi  
6 vingt-six (26) avril deux mille six (2006).

7

8 13P-178-25 : Appel d'offres 9202 2006-04-10

9

10 Les soumissions reçues pour la  
11 construction et reconstruction, là où  
12 requis, d'un égout sanitaire, d'un  
13 égout pluvial et d'une conduite d'eau  
14 secondaire dans le boulevard Gouin de  
15 la 64<sup>e</sup> Avenue à un point à l'ouest de  
16 la 69<sup>e</sup> Avenue incluant des  
17 raccordements dans les 64<sup>e</sup> et 68<sup>e</sup>  
18 Avenue sont ouvertes.

19 Et vous avez Frank Catania à deux millions neuf  
20 cent trente mille (2 930 000 \$), Construction  
21 Canasa, T.G.A. Montréal, Excavations Super,  
22 Construction Mirabeau, Construction ATA, Conex  
23 Construction, Bentech Construction, Entreprise  
24 Canbec, Entreprises Catcan et Construction Infrabec  
25 qui va arriver là avec le plus haut prix.

1                   J'aimerais, si c'est possible, Madame  
2                   Blanchette, avant que je vous pose des questions,  
3                   de retourner à la pièce 17. C'est la pièce 17. Donc  
4                   en date du vingt-sept (27) janvier, je vous soumetts  
5                   de la regarder comme il faut, là.

6                   VOIX NON IDENTIFIÉE :

7                   Ce n'est pas le vingt-sept (27) juillet.

8                   Me DENIS GALLANT :

9                   Vingt-sept (27) juillet deux mille cinq (2005), moi  
10                  j'ai la pièce 17, est-ce que c'est ça? Oui. Alors  
11                  c'est le même, on a annulé l'appel d'offres. Alors  
12                  pour être honnête avec vous, là, on a annulé  
13                  l'appel d'offres et on va reprendre cet appel  
14                  d'offres moins d'un an plus tard, à savoir le  
15                  vingt-six (26) avril pour la même, pour la même,  
16                  pour la même chose. Et cette fois-ci c'est  
17                  Construction F. Catania qui va arriver à deux  
18                  millions neuf cent trente mille (2 930 000 \$). Donc  
19                  il y a à peu près, je vous dirais, quasiment un  
20                  million point cinq (1,5 M\$) ou un million point  
21                  quatre (1,4 M\$) de moins cher.

22                  Ça vous sonne-tu une cloche, un appel  
23                  d'offres que vous avez... ce n'est pas vous qui  
24                  l'avez eu, mais vous avez quand même soumissionné  
25                  et qu'on l'aurait annulé, on ne l'aurait pas donné

1 et on y aurait été un petit peu plus tard?

2 R. Écoutez, je ne peux pas vous répondre là-dessus,  
3 moi quand j'étais plus bas soumissionnaire sur mes  
4 contrats je faisais le suivi sur le mien, les  
5 miens; ceux des autres, une fois que je donnais mon  
6 O.K., je rentrais un prix, pour moi je ne donnais  
7 plus suite au suivi des contrats des autres  
8 entrepreneurs.

9 Q. **[503]** Parfait. Mais en le regardant maintenant pour  
10 acquis, alors celui-là je vous suggère qu'il a été  
11 émis, qu'il a été donné, j'ai la résolution du  
12 conseil et pouvez-vous nous le dire juste peut-être  
13 à la lecture si... savoir celui du... où est-ce  
14 qu'on a ouvert les enveloppes le vingt-six (26)  
15 avril deux mille six (2006), si c'était arrangé ou  
16 pas?

17 R. C'est truqué, oui.

18 Q. **[504]** C'est truqué?

19 R. Oui.

20 Q. **[505]** Et là, par contre, on est en bas du montant  
21 de cautionnement, c'est exact?

22 R. Oui, mais aussi je peux voir que... on dit que  
23 c'est le même projet.

24 Q. **[506]** Oui.

25 R. La pièce 17, le cautionnement était à quatre cent

1 cinquante mille (450 000 \$) puis ici on est à trois  
2 cent cinquante mille (350 000 \$). Ça fait que, moi,  
3 je pense aussi c'est important, quand on dit que le  
4 projet a une différence de un point deux (1.2) ou  
5 un point trois million (1.3 M\$), d'aller s'assurer  
6 que les travaux sont exactement les mêmes. Je pense  
7 que c'est important. Si la Ville a décidé de  
8 changer le montant de cautionnement, il y a peut-  
9 être des...

10 Q. **[507]** Est-ce qu'il y a des spécificités dans le  
11 document d'appel d'offres?

12 R. Les quantités d'ouvrage à faire...

13 Q. **[508]** O.K.

14 R. ... je veux dire, la besogne à faire si... Dans  
15 l'appel d'offres 17, on parlait de deux cents  
16 mètres (200 m) d'égout puis ici on parle de cent  
17 cinquante mètres (150 m), je pense que c'est  
18 important d'aller valider que c'est exactement le  
19 même ouvrage qui est à faire dans les deux appels  
20 d'offres.

21 Q. **[509]** Donc, si je comprends bien, c'est-à-dire, on  
22 dit : « Bien, il y a ça à faire entre telle rue et  
23 telle rue, mais maintenant mes spécificités peuvent  
24 changer si je retourne en appel d'offres », c'est  
25 ça que vous nous dites?

1 R. À la lumière... en voyant les deux documents, je  
2 m'interroge pourquoi le cautionnement a passé de  
3 quatre cent cinquante mille (450 000 \$) à trois  
4 cent cinquante mille (350 000 \$). Vite fait, avec  
5 l'expérience que j'ai, ma compréhension c'est que  
6 la Ville a possiblement changé l'ampleur du  
7 contrat. Il y a peut-être moins d'ouvrage à faire  
8 aussi, ce qui expliquerait aussi la différence de  
9 montant de la soumission déposée.

10 Q. **[510]** O.K. 26.

11 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

12 Q. **[511]** Vous permettez. Vous avez dit que c'est un  
13 contrat arrangé. Bon. Dans cet appel d'offres là,  
14 d'après les joueurs qui composent le groupe de  
15 Montréal, je voudrais juste m'assurer de leur  
16 identification en les passant un par un. Donc, vous  
17 avez Frank Catania, Construction Canasa, TGA,  
18 Excavation Super, Mirabeau, ATA, Conex, Bentech,  
19 Canbec... Canbec, est-ce que Canbec fait partie du  
20 groupe de Montréal aussi?

21 R. Non, dans le cercle des entrepreneurs d'égout, il  
22 ne fait pas partie...

23 Q. **[512]** Il ne fait pas partie du groupe?

24 R. Non.

25 Q. **[513]** Donc, il y aurait donc Catcan qui en fait

1 partie, et vous, Infrabec, puis après ça, on a  
2 entendu, plus tard, Construction Louisbourg  
3 également.

4 R. C'est bien ça, sur des projets spécifiques.

5 Q. **[514]** Donc, on est à peu près à onze (11) joueurs à  
6 l'heure actuelle, c'est...

7 R. Oui.

8 Q. **[515]** ... à peu près ça que vous avez en tête, là?

9 R. Oui.

10 Me DENIS GALLANT :

11 Q. **[516]** Canbec, ça c'est monsieur Rick Andreoli, que  
12 vous nous avez décrit, au Cosenza, le vingt-quatre  
13 (24) décembre deux mille cinq (2005)?

14 R. Oui, Canbec c'est la compagnie de monsieur  
15 Andreoli.

16 Q. **[517]** Puis, généralement, lui, il était dans quel  
17 domaine... je pense que je vous l'avais posée la  
18 question, il n'était pas dans les égouts, lui,  
19 d'habitude, hein?

20 R. Non, c'est quelqu'un qui était, comme je vous ai  
21 dit hier, plus dans le domaine des parcs et plus  
22 l'hiver dans le déneigement. C'est un  
23 entrepreneur...

24 Q. **[518]** Plus actif dans le déneigement?

25 R. Déneigement et dans le domaine des parcs. Je pense

1 qu'il avait quand même une équipe qui faisait de  
2 l'égout mais des projets moins d'envergure.

3 Q. [519] Parfait. On va aller maintenant à 26, appel  
4 d'offres 9203. Alors, mercredi, trois (3) mai deux  
5 mille six (2006).

6

7 13P-178-26 : Appel d'offres 9203 2006-04-15

8

9 Soumission reçue pour la construction  
10 et reconstruction, là où requis, d'un  
11 égout sanitaire, d'un égout pluvial et  
12 d'une conduite d'eau secondaire dans  
13 le boulevard Gouin, d'un point à  
14 l'ouest de la 58<sup>e</sup> Avenue à la 64<sup>e</sup>  
15 Avenue sont ouvertes.

16 Et vous avez remporté l'appel d'offres,  
17 Constructions Infrabec, à trois millions deux  
18 cent quarante-huit mille sept cent quarante  
19 (3 248 740 \$) avec un cautionnement exigé de trois  
20 cent cinquante mille (350 000 \$). Les autres vont  
21 être TGA Montréal, Excavation Super, Construction  
22 A.T.A., Construction Garnier, Conex Construction  
23 routière, Bentech, Construction Mirabeau  
24 incorporée, Construction Frank Catania. On ne peut  
25 pas dire qu'il y a des « out siders », là, dans cet

1 appel d'offres là?

2 R. Non.

3 Q. **[520]** Alors, c'est vraiment... je peux... la  
4 question c'est : Il est truqué?

5 R. Oui.

6 Q. **[521]** Et j'ai la résolution du comité exécutif,  
7 donc, ce contrat-là, vous l'avez exécuté, c'est  
8 exact?

9 R. Oui.

10 Q. **[522]** Prochain appel d'offres, mercredi, dix (10)  
11 mai deux mille six (2006), appel d'offres 9720.

12

13 13P-178-27 : Appel d'offres 9720 2006-04-18

14

15 Des soumissions reçues pour la  
16 construction d'un égout collecteur en  
17 tunnel sur le boulevard Maurice-  
18 Duplessis et d'un bassin de rétention  
19 à l'intersection du boulevard Gouin.

20 Alors, là on parle de quelque chose que vous avez  
21 déjà parlé tantôt, un égout collecteur, ça c'est  
22 autre chose?

23 R. Oui.

24 Q. **[523]** Et, généralement, ce que vous avez dit, ce  
25 genre de travaux-là c'est non truqué?

1 R. C'est plus compliqué à...

2 Q. **[524]** C'est plus compliqué.

3 R. Oui.

4 Q. **[525]** Alors, on va y aller avec les joueurs :

5 Construction RRN, que nous avons vue plus tôt, à

6 cinq millions six cent soixante-quatre mille

7 (5 664 000 \$), suivie de Construction Frank

8 Catania, les Constructions Infrabec, Construction

9 Garnier, Neilson inc. à Saint-Nicolas; Neilson,

10 c'est les compagnies de monsieur Fava, ça?

11 R. C'est bien ça.

12 Q. **[526]** C'est bien ça. Pomerleau Longueuil, quelqu'un

13 que vous connaissez...

14 R. Non.

15 Q. **[527]** ... une entreprise que vous connaissez?

16 R. Je ne connais pas personne chez Pomerleau.

17 Q. **[528]** Conex, que vous connaissez, qui est

18 l'entreprise de monsieur Conte, et EBC, dont vous

19 avez parlé ce matin.

20 R. Oui.

21 Q. **[529]** Êtes-vous en mesure de nous dire si c'est un

22 appel d'offres truqué?

23 R. Je pense que c'est un appel d'offres qui avait été

24 libre.

25 Q. **[530]** Libre?

1 R. Oui.

2 Q. **[531]** Et vous pensez, vous vous souvenez, en tout  
3 cas, vous arrivez troisième, là, quand même, à six  
4 millions trois cent vingt-neuf mille quatre cent  
5 soixante (6 329 460 \$)?

6 R. Oui.

7 Q. **[532]** Donc, en bas du cautionnement?

8 R. Oui.

9 Q. **[533]** Rien d'autre à dire, de mémoire?

10 R. Non.

11 Q. **[534]** Non?

12 R. Non. Non. Prochain appel d'offres, mercredi, trente  
13 et un (31) mai deux mille six (2006), à quatorze  
14 heures (14 h), appel d'offres 9235.

15

16 13P-178-28 : Appel d'offres 9235 2006-05-15

17

18 Les soumissions reçues pour la  
19 reconstruction d'un égout combiné et  
20 d'une conduite d'eau secondaire dans  
21 le boulevard St-Joseph, côté nord de  
22 l'avenue De Lorimier à la rue Fullum  
23 sont ouvertes.

24 Et les soumissionnaires sont les suivants : Conex,  
25 je pense qu'à date, c'est la première fois que je

1 le vois remporter un appel d'offres, là, un million  
2 quatre cent quatre-vingt-six mille sept cent  
3 quatre-vingt-dix (1 486 790 \$). Ça, est-ce qu'on  
4 s'entend, c'est un petit, petit joueur, ça, Conex?

5 R. Oui, c'était quelqu'un... un entrepreneur qui a des  
6 capacités, là, plus... de cautionnement moindres,  
7 là, que les autres.

8 Q. **[535]** Est-ce que c'est réaliste un cautionnement de  
9 cent soixante mille (160 000 \$) pour un  
10 entrepreneur de ce niveau-là?

11 R. Oui, oui.

12 Q. **[536]** Oui?

13 R. Oui.

14 Q. **[537]** TGA Montréal, Excavation Super, Construction  
15 Mirabeau, Bentech, Construction Frank Catania et  
16 Associés, Construction ATA, Construction Infrabec à  
17 un million six cent cinquante mille et soixante  
18 (1 650 060 \$), Construction Canasa, Construction  
19 Catcan, Construction Timberstone. Alors, en  
20 regardant ça, est-ce que vous êtes en mesure de  
21 nous dire si c'est un appel d'offres truqué ou non?

22 R. Truqué.

23 Q. **[538]** Toujours pour les raisons que vous avez  
24 évoquées, à savoir les prix et surtout les joueurs  
25 en présence?

1 R. Oui.

2 Q. **[539]** 29...

3 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

4 Q. **[540]** Donc Construction Timberstone, lui, vous  
5 dites que c'est un contrat truqué et, dans ce  
6 contrat-là, est-ce que c'est... il n'était pas dans  
7 le groupe non plus ou...?

8 R. C'est quelqu'un qui faisait partie du groupe des  
9 entrepreneurs de Laval.

10 Q. **[541]** De Laval?

11 R. Oui.

12 Q. **[542]** Mais pas à Montréal?

13 R. Pas à Montréal.

14 Me DENIS GALLANT :

15 Q. **[543]** Et ça, c'est le genre de personne qui fait  
16 déjà de la collusion dans son secteur qui va  
17 chercher, comme vous avez expliqué ce matin, de  
18 temps en temps ils vont chercher les plans et devis  
19 et c'est le genre de personne qui est sur la liste.  
20 Dans votre cas, ce n'est pas votre cas ici, mais  
21 que monsieur Conte aurait appelé pour lui dire...  
22 Bien, en tout cas, c'est le pattern, là.

23 R. Oui.

24 Q. **[544]** Aurait appelé... monsieur Conte aurait appelé  
25 pour dire « regarde, rentre un prix à tel prix ».

1 R. C'est bien ça.

2 Q. **[545]** 29, trente et un (31) mai deux mille six  
3 (2006), appel d'offres 9239.

4

5 13P-178-29 : Appel d'offres 9239 2006-05-15

6

7 Les soumissions reçues pour la  
8 reconstruction d'un égout combiné et  
9 d'une conduite d'eau secondaire, là où  
10 requis, dans les chemins Queen Mary et  
11 de la Côte-des-Neiges sont ouvertes.

12 Soumissionnaires et les prix. Les Entreprises  
13 Catcan qui est le plus soumissionnaire à cinq  
14 millions trois cent mille (5 300 000 \$), montant du  
15 cautionnement cinq cent soixante mille (560 000 \$).  
16 Prochain, TGA Montréal, Construction Frank Catania,  
17 Excavation Super, Construction Garnier, Conex  
18 Construction Routière, Construction Mirabeau,  
19 Bentech, les Constructions Infrabec, avant-dernier,  
20 et Construction Timberstone. Alors, je vous  
21 demanderais de nous dire si c'est un appel d'offres  
22 arrangé ou truqué, si vous préférez.

23 R. Truqué.

24 Q. **[546]** Toujours pour les mêmes raisons?

25 R. Oui.

1 Q. **[547]** 30, sept (7) août deux mille six (2006),  
2 appel d'offres 9271.

3

4 13P-178-30 : Appel d'offres 9271 2006-07-31

5

6 Les soumissions reçues pour le  
7 démantèlement de l'échangeur du parc  
8 des pins des constructions du nouveau  
9 carrefour, lot 3, travaux de voirie,  
10 d'aménagement paysager sont ouvertes.

11 Et là vous avez Excel Excavation à quatre millions  
12 neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille quatre cent  
13 soixante-dix (4 998 470 \$) qui est le plus bas  
14 soumissionnaire. Excel Excavation, est-ce qu'on en  
15 a parlé? De mémoire, non.

16 R. Non.

17 Q. **[548]** Connaissez-vous Excel Excavation?

18 R. Non, pas du tout.

19 Q. **[549]** Construction Louisbourg, Construction  
20 Garnier, Les Grands Travaux Soter, Construction  
21 Frank Catania, Construction Infrabec; et ça se  
22 limite à ça. Êtes-vous en mesure de nous dire si  
23 c'était une... quelque chose qui était arrangé ou  
24 non?

25 R. Ça, vous avez le plus bel exemple d'une soumission

1           qui devait être arrangée et où quelqu'un a rentré  
2           en dessous du soumissionnaire à qui la soumission  
3           devait être destinée.

4           Q. **[550]** Donc, techniquement...

5           LA PRÉSIDENTE :

6           Q. **[551]** Expliquez-nous.

7           Me DENIS GALLANT :

8           Q. **[552]** Oui. On est pendu à vos lèvres, Monsieur  
9           Zambito.

10          R. Écoutez, ici, le contrat, de ma connaissance et de  
11          qu'est-ce que je me rappelle, c'est un contrat où  
12          est-ce que Construction Louisbourg devait être le  
13          plus bas soumissionnaire conforme et il y a un  
14          joueur qui ne devait pas être au rendez-vous, Excel  
15          Excavation, qui a décidé de rentrer plus bas que le  
16          prix qu'on lui a possiblement dicté ou qu'il avait  
17          confirmé qu'il ne serait pas là, mais qui a décidé  
18          de rentrer un prix.

19          LA PRÉSIDENTE :

20          Q. **[553]** Qu'est-ce qui vous fait dire ça?

21          R. Bien, parce que j'ai été appelé là-dessus, sur ce  
22          contrat-là, et je m'en souviens par les gens de  
23          Louisbourg qui m'ont demandé de me tasser et qui  
24          m'avaient confirmé que le contrat était bel et bien  
25          organisé et tout était O.K.

1 Me DENIS GALLANT :

2 Juste peut-être annoncer, Madame la Présidente, ce  
3 que je vous ai dit ce matin. Il y a des documents  
4 qui vont être déposés par la Commission et, je peux  
5 déjà vous dire que cet appel d'offres là a été  
6 annulé par le comité... la résolution du comité  
7 exécutif CE07-6309. Ils vont retourner en appel  
8 d'offres le trente (30) avril deux mille sept  
9 (2007) dans l'appel d'offres 9346 et c'est  
10 Construction Garnier qui va obtenir le contrat,  
11 suivie de Construction Louisbourg. C'est à suivre.  
12 Et c'est évident que dès que, je l'ai dit ce matin,  
13 quatre-vingt-dix pour cent (90 %) des documents  
14 sont prêts, à peu près - on en attend d'autres - et  
15 que ça va être déposé et que nos collègues vont  
16 l'avoir d'avance. Ça va?

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Merci. Est-ce que vous voulez maintenant prendre la  
19 pause?

20 Me DENIS GALLANT :

21 Comme vous voulez. Oui.

22 LA PRÉSIDENTE :

23 O.K.

24 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

25

1 REPRISE DE L'AUDIENCE

2 Me DENIS GALLANT :

3 Madame Blanchette, est-ce qu'on peut revenir à la  
4 pièce numéro 30?

5 Q. **[554]** Alors, celui qui a été remporté par Excel  
6 Excavation, celui que je vous ai dit que le contrat  
7 avait été annulé. Je vous pose la question bien  
8 candidement : est-ce que c'est possible ou est-ce  
9 que vous avez déjà vu, au cours des années que vous  
10 avez travaillé à Montréal, que lorsqu'un  
11 entrepreneur qui n'est pas dans le cercle restreint  
12 des collusionnaires gagne, remporte un contrat, que  
13 ça pourrait être un motif d'annuler un appel  
14 d'offres?

15 R. Écoutez, mon vécu à moi, qu'est-ce que moi j'ai  
16 vécu par rapport à mes contrats à moi quand j'étais  
17 le plus bas soumissionnaire conforme, ça ne m'est  
18 jamais arrivé. J'ai vu que ça s'est fait ailleurs,  
19 mais ici, à Montréal...

20 Q. **[555]** À Montréal là, je parle, à Montréal.

21 R. ... non. Moi, je n'ai jamais eu connaissance de ça.

22 Q. **[556]** O.K. Alors, on peut présumer que cet appel  
23 d'offres a été annulé pour d'autres raisons là, pas  
24 pour le fait que Louisbourg n'aurait pas eu le  
25 contrat. On peut l'affirmer là, avec votre

1 expérience, je parle.

2 R. Écoutez, je ne suis pas...

3 Q. [557] La personne.

4 R. ... .. la personne la mieux placée pour vous  
5 répondre là-dessus.

6 Q. [558] Mais, vous, ça ne vous est jamais arrivé.

7 R. Non, ça ne m'est jamais arrivé.

8 Q. [559] Parfait. On va aller au prochain qui va être  
9 31. Alors, mercredi neuf (9) août deux mille six  
10 (2006), l'appel d'offres 9269 et ce sont :

11

12 13P-178-31 : Appel d'offres 9269 2006-07-24

13

14 Les soumissions reçues pour la  
15 reconstruction d'un égout combiné là  
16 où requis et de conduite d'eau  
17 secondaire dans le boulevard Saint-  
18 Laurent, de la rue Sherbrooke aller à  
19 Roy...

20 donc ce serait à la rue Roy

21 ... sont ouvertes.

22 Et vous êtes le plus bas soumissionnaire,  
23 Construction Infrabec, à quatre millions cinq cent  
24 quatre-vingt-quatorze cinq cent seize  
25 (4 594 516 \$), montant du cautionnement trois cent

1 quatre-vingt mille (380 000 \$); Construction  
2 A.T.A.; Conex Construction; TGA; Construction Frank  
3 Catania; Les Entreprises Catcan; Construction  
4 Garnier. En regardant ça et les indices de  
5 collusion que vous nous avez donnés, pouvez-vous  
6 nous affirmer s'il s'agit d'un appel d'offres  
7 truqué ou non?

8 R. Ça, c'est un contrat que... où j'étais le plus bas  
9 soumissionnaire et je me souviens très bien que  
10 c'est un contrat dans lequel j'avais fait une  
11 tournée et qui était truqué, oui.

12 Q. **[560]** Donc, vous avez appelé tous les gens que j'ai  
13 nommés, tous vos contacts dans ces compagnies-là.

14 R. C'est bien ça.

15 Q. **[561]** Parfait. 32, mercredi neuf (9) août deux  
16 mille six (2006), quatorze heures (14 h 00), appel  
17 d'offres 9270

18

19 13P-178-32 : Appel d'offres 9270 2006-07-24

20

21 Les soumissions reçues pour la  
22 reconstruction d'une conduite d'eau  
23 secondaire là où requis dans le  
24 boulevard Saint-Laurent, de la rue Roy  
25 à l'avenue du Mont-Royal, sont



1 d'un égout combiné et d'une conduite  
2 d'eau secondaire là où requis, dans la  
3 rue Amherst, de la rue Sainte-  
4 Catherine à la rue Ontario et dans  
5 l'agglomération de Montréal sont  
6 ouvertes.

7  
8 Alors, les soumissionnaires sont les suivants :  
9 Construction Frank Catania à trois millions sept  
10 cent quatre-vingt mille (3 780 000 \$) avec un  
11 cautionnement de trois cent mille (300 000\$); TGA  
12 Montréal; Construction Garnier; Les Entreprises  
13 Catcan; Conex Construction Routière; Les  
14 Constructions Infrabec; et finalement Construction  
15 A.T.A.. Alors, je vous pose la même question : est-  
16 ce que un contrat ou un appel d'offres arrangé?

17 R. Oui.

18 Q. **[564]** Et toujours avec les mêmes indices?

19 R. Oui.

20 Q. **[565]** Les mêmes joueurs?

21 R. Oui.

22 Q. **[566]** Prochaine soumission, mercredi quatre (4)  
23 octobre...

24 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

25 Juste pour ma compréhension.

1 Me DENIS GALLANT :

2 Oui, Monsieur le Commissaire.

3 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

4 Q. **[567]** Dans le fond, ces appels d'offres qui ont  
5 tous été là vers le neuf (9) août deux mille six  
6 (2006) à quatorze heures (14 h 00), le neuf (9)  
7 août deux mille six (2006) à quatorze heures  
8 (14 h 00), neuf (9) août deux mille six (2006) à  
9 quatorze heures (14 h 00), donc lancés en même  
10 temps. Donc, quand vous vous appelez, vous avez dit  
11 trois fois d'affilé « ce sont des contrats  
12 truqués ». Quand vous vous appelez, vous dites :  
13 « Bon, celui-là, on s'entend, il est à moi, puis  
14 voici les prix que, toi, tu dois coter. Moi, je te  
15 laisse l'autre contrat puis, toi, à quel prix tu  
16 veux que je le cote ». C'est comme ça que vous  
17 discutez dans vos... Parce que là ça se déroule au  
18 même moment là, vous les présentez les trois en  
19 même temps.

20 R. Oui, mais entre les entrepreneurs, c'est  
21 prédéterminé déjà entre nous quel va à qui.

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Q. **[568]** Bon. Alors, exactement. Alors, comment vous  
24 faites pour le prédéterminer?

25 R. Bien, au préalable, il y a... les entrepreneurs,

1           comme je vous dirais là, il y a un genre de  
2           comptabilité qui se tient entre les entrepreneurs à  
3           l'interne, donc on sait qui, la semaine auparavant  
4           ou il y a deux semaines, avait eu les contrats,  
5           donc, par le processus, là, on est conscient que  
6           ces contrats-là, c'est tel, tel entrepreneur qui  
7           vient les prochains, donc ils sont assignés aux  
8           entrepreneurs.

9           Me DENIS GALLANT :

10          Q. [569] Vous, regardiez...

11          LA PRÉSIDENTE :

12          Q. [570] Est-ce que je comprends que vous-même, vous  
13          tenez, vous teniez votre comptabilité pour savoir  
14          c'est au tour de qui?

15          R. Bien...

16          Q. [571] Puis surtout, quand est-ce, quand votre tour  
17          à vous va venir?

18          R. Oui. C'est sûr que je gardais quand même un oeil  
19          très ouvert pour voir qui prenait les autres, puis  
20          avec les montants que les autres entrepreneurs  
21          avaient, je pouvais m'orienter plus ou moins quand  
22          est-ce que mon tour s'en venait, dans les  
23          prochaines semaines ou dans le prochain mois.

24          Me DENIS GALLANT :

25          Q. [572] Un oeil ouvert, est-ce qu'on parle de... En

1 tout cas...

2 R. Bien, l'oeil ouvert...

3 Q. **[573]** On parle, j'y vais de mémoire, est-ce que sur  
4 papier, est-ce qu'on pourrait retrouver une trace  
5 de ça?

6 R. Non. Non. Sur papier il n'y a rien. Ces  
7 discussions... Quand je dis un « oeil ouvert », on  
8 parlait entre entrepreneurs, O.K., lui il a eu ça,  
9 ça fait que possiblement qu'il est à tel niveau,  
10 bientôt... Il y a trois contrats en appel d'offres,  
11 ça fait que normalement ça devrait aller à moi, lui  
12 ou un tel. Donc, c'était vraiment des échanges  
13 entre nous-mêmes, les entrepreneurs.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Q. **[574]** Ça, je suis certaine. Est-ce que vous... Mais  
16 j'aimerais savoir où se passaient, la plupart du  
17 temps, ces échanges-là?

18 R. Bien, il n'y avait pas de place formelle. Je  
19 pouvais aller chez un des entrepreneurs...

20 Q. **[575]** O.K.?

21 R. ... prendre un café puis...

22 Q. **[576]** O.K.?

23 R. ... discuter avec lui, il pouvait venir à mes  
24 bureaux...

25 Q. **[577]** Parfait?

1 R. ... on pouvait se croiser dans un restaurant.

2 Q. **[578]** Mais vous étiez donc combien? C'était le  
3 petit groupe qui se réunissait...

4 R. Non. Jamais...

5 Q. **[579]** ... pour déterminer?

6 R. Jamais tout le monde ensemble. C'était deux, trois  
7 qu'on discutait, là, eux rencontraient d'autres,  
8 puis ils avaient les mêmes discussions. Une fois...  
9 Il n'y avait pas de rencontres, là, ce n'était pas  
10 un conseil d'administration où est-ce que tout le  
11 monde se rencontrait et on discutait. Comme je vous  
12 dis, ça allait en alternance, puis les  
13 entrepreneurs, veut veut pas, si ce n'est pas cette  
14 semaine ça va être la semaine prochaine que tu vas  
15 en avoir un. Ça fait que, qu'est-ce qui était  
16 important, c'est que le roulement se faisait. Ce  
17 n'est pas à chaque fois qu'il y avait un appel  
18 d'offres que tout le monde se rencontrait pour  
19 décider à qui ça allait.

20 Q. **[580]** Et si je comprends bien...

21 R. Oui.

22 Q. **[581]** ... ce système-là fonctionnait bien, vous  
23 vous entendiez bien, puis il n'y avait pas  
24 d'accrochages.

25 R. Ça arrivait qu'il pouvait y avoir des...

1 Q. **[582]** O.K.?

2 R. ... des accrochages que, des fois, des  
3 entrepreneurs...

4 Q. **[583]** Comme sur l'Acadie.

5 R. Oui mais ça, on ne parle pas de Montréal. C'est  
6 vraiment le ministère des Transports.

7 Q. **[584]** O.K. À Montréal, alors.

8 R. À Montréal, normalement, entre les entrepreneurs,  
9 comme je vous dis, on réussissait tout le temps, en  
10 discutant, à dire :, « Regarde, O.K., peut-être, tu  
11 es un peu moins dans les pourcentages, qu'on est  
12 devenu sur la base du pourcentage, mais regarde,  
13 dans deux semaines, il y en a un autre en appel  
14 d'offres. Laisse aller lui, puis dans deux semaines  
15 ça serait toi. »

16 Me DENIS GALLANT :

17 Q. **[585]** Mais, mettons qu'il y en a un qui ne veut  
18 vraiment pas se tasser, mettons...

19 R. Mais...

20 Q. **[586]** ... par exemple, par définition, vous dites à  
21 Catania et à Garnier : « Non. Regarde, celui-là je  
22 le veux, celui-là est intéressant pour moi », et  
23 caetera, puis là, la chicane est pognée. Qui  
24 arbitre?

25 R. Mais il n'y en avait pas de chicane. Les règles

1           étaient connues. C'était de même. Si on voulait que  
2           ça fonctionne, il fallait qu'on mette de l'eau dans  
3           notre vin. Sans ça... Si, à chaque contrat, entre  
4           nous on se chicanait, bien, je vous le dis, ça  
5           n'aurait pas duré plus que deux semaines. On aurait  
6           lancé ça...

7           Q. **[587]** Est-ce qu'il est déjà venu à votre attention,  
8           Monsieur Zambito, qu'une des raisons pourquoi la  
9           mafia est intervenue, c'était la chicane dans le  
10          groupe des trottoirs? Est-ce que vous avez déjà  
11          entendu parler de ça?

12          R. Écoutez, moi je n'ai pas eu connaissance de ça...

13          Q. **[588]** Vous-même, là.

14          R. Non.

15          Q. **[589]** Mais est-ce que c'est venu à vos oreilles,  
16          qu'à un moment donné, si le système de payage de  
17          deux point cinq pour cent (2,5 %), c'est parce  
18          qu'en premier le groupe des trottoirs, tout le  
19          monde se chicanait, puis ils sont allés voir les  
20          gens... Ils sont allés voir les gens de la mafia en  
21          disant : « Écoutez, là, pouvez-vous arbitrer ça,  
22          là? »

23          R. Écoutez, je pense que vous allez avoir le... Je  
24          vous dis, moi je n'ai pas vécu ça. Je pense que  
25          vous allez avoir la chance d'interroger ces gens-

1 là, puis ils vont être en mesure de vous répondre  
2 de leurs faits vécus. Moi je n'ai pas eu à utiliser  
3 ces moyens-là. Comme je vous dis, souvent, oui on  
4 s'est chicanés, oui on s'est engueulés, mais en  
5 bout de ligne, c'était dans l'intérêt des  
6 entrepreneurs de trouver une solution. Sans ça, les  
7 appels d'offres n'étaient pas repoussés. Il y avait  
8 un « deadline », il fallait rentrer tel jour, puis  
9 vous aviez intérêt à vous mettre d'accord, puis,  
10 sans ça, il n'y a pas personne qui bénéficiait du  
11 système. Ça fait que...

12 Q. **[590]** Donc, le deux point cinq (2,5) payé à la  
13 mafia était payé pour rien.

14 R. Pardon?

15 Q. **[591]** Donc, le deux point cinq (2,5) payé à la  
16 mafia était payé pour rien?

17 R. Moi je vous ai tout le temps dit, moi j'ai tout le  
18 temps vu ça comme une business. On faisait de  
19 l'argent, puis eux étaient là. Puis ils avaient  
20 leurs montants qui leur étaient dûs. Moi, mon  
21 expérience, peut-être qu'il y en a d'autres qui  
22 vont être en mesure de vous témoigner qu'ils ont eu  
23 à être arbitrés par eux. Moi, personnellement, je  
24 n'ai jamais eu affaire à ce que eux interviennent  
25 dans des dilemmes que moi je pouvais avoir sur des

1           contrats pour ce qui porte de Montréal.

2           LA PRÉSIDENTE :

3           Q. **[592]** Bon. Et là, ça fait quelques fois...

4           R. Oui.

5           Q. **[593]** ... ou à chaque fois qu'on mentionne « Oui  
6           mais... », le problème que vous avez eu...

7           R. Oui.

8           Q. **[594]** ... au rond-point Rockland. L'Acadie.

9           Me DENIS GALLANT :

10          L'Acadie.

11          R. L'Acadie.

12          LA PRÉSIDENTE :

13          Q. **[595]** L'Acadie. Vous dites tout le temps : « Oui,  
14          mais ça ce n'est pas pareil, c'est le MTQ. » C'est  
15          quoi la différence?

16          Me DENIS GALLANT :

17          Q. **[596]** Donc, Madame la Présidente veut parler du  
18          MTQ, là. Alors, c'est quoi la différence?

19          LA PRÉSIDENTE :

20          Q. **[597]** Non, mais c'est vous qui dites ce n'est pas  
21          du tout la même chose, là, ce n'est pas...

22          R. C'est parce que quand je vous donne, je donne des  
23          exemples à l'extérieur de Montréal, on me dit tout  
24          le temps, on est à Montréal, ça fait qu'on parle de  
25          Montréal. Moi je vous ai expliqué hier, puis je

1           pense que j'ai été clair, le ministère des  
2           Transports, je n'étais pas bienvenu dans ces  
3           années-là. J'étais une jeune entreprise qui  
4           commençait à soumissionner pour des projets du  
5           ministère des Transports du Québec. Et c'est sûr  
6           qu'il y avait des entrepreneurs qui étaient  
7           établis. Et c'est sûr qu'il y avait des  
8           entrepreneurs que ça ne faisait pas leur affaire  
9           que j'aie joué dans ces plates-bandes-là.

10                   Ça fait que c'est pour ça que, moi, je vous  
11           ai dit hier, je vous ai expliqué le fait qu'à un  
12           moment donné, je m'ai fait convoquer et j'ai eu un  
13           meeting avec les gens pour le projet du ministère  
14           des Transports.

15                   Mon expérience dans la Ville de Montréal,  
16           on s'organisait. Le cercle d'entrepreneurs qu'on  
17           était, on s'organisait entre nous. Oui, il y a eu  
18           des disputes, oui, il y a eu des engueulades. Mais  
19           à la fin de la journée, on avait tout intérêt à  
20           s'entendre. Puis, moi personnellement, je n'ai  
21           jamais eu affaire à l'intervention d'autres  
22           personnes pour régler mes conflits avec d'autres  
23           entrepreneurs.

24           M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

25           Q. [598] Mais dans le cas des contrats avec le

1           ministère des Transports, est-ce que vous en avez  
2           obtenu des contrats avec le ministère des  
3           Transports?

4           R. Oui, j'en ai faits plusieurs. Je pense que...

5           Q. **[599]** Est-ce que vous savez s'il y avait ce genre  
6           d'échange-là comme... de groupe du ministère des  
7           Transports, comme il y avait un groupe Montréal, et  
8           dans ce groupe-là, des appels pour justement se  
9           partager les contrats de façon plus ordonnée?

10          R. Bien, je pense que, jeudi, lors de mon témoignage,  
11          je l'ai relevé que ce processus-là existait à  
12          Montréal, à Laval, sur la Rive-Nord, sur la Rive-  
13          Sud, et pour les travaux du ministère des  
14          Transports du Québec. Ce processus-là existe.

15          Q. **[600]** Donc, vous avez appelé des entrepreneurs pour  
16          des contrats du ministère des Transports, vous avez  
17          appelé également d'autres entrepreneurs pour faire  
18          un peu la même chose que vous avez fait à Montréal  
19          de dire : « Là, c'est mon tour. Cote à tel prix,  
20          cote à tel prix »? Et vous vous êtes fait appeler  
21          par d'autres entrepreneurs pour des contrats du  
22          ministère des Transports de la même façon qui est  
23          fait à la Ville de Montréal?

24          R. C'était l'usage pour les contrats du ministère des  
25          Transports du Québec aussi, oui.

1 Q. [601] Mais avec des joueurs différents de ceux de  
2 la Ville de Montréal, généralement différents de  
3 ceux de la Ville de Montréal?

4 R. Oui, c'était des entrepreneurs de plus grande  
5 envergure. Puis comme je vous explique, au début,  
6 il a fallu que je crée mon chemin aussi, que je  
7 fasse ma place. Donc, au début, on m'a fait la vie  
8 dure, mais peu à peu, j'ai réussi à m'intégrer dans  
9 le système.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Q. [602] Qui vous a fait la vie dure?

12 R. Écoutez, tous les entrepreneurs qui faisaient  
13 partie de ce cercle fermé. Puis dépendamment...  
14 Puis le ministère des Transports, c'est un peu  
15 différent, c'est parce que vous avez des régions,  
16 vous avez le MTQ division... pas division, section  
17 Laurentides; vous avez MTQ section Laval,  
18 Lanaudière, Rive-Sud, de Montréal. C'est gros le  
19 ministère des Transports. Ça fait que, dépendamment  
20 dans quel secteur qu'on allait soumissionner, bien,  
21 il y avait quand même des entrepreneurs qui étaient  
22 attitrés au ministère des Transports du Québec,  
23 section Montréal. Si j'allais dans les Laurentides,  
24 bien, j'avais affaire aux joueurs plus importants  
25 qui étaient basé dans les Laurentides. Laval,

1 c'était une chose. Donc, c'était une bataille  
2 continuelle à toutes les fois, à chaque fois qu'on  
3 avait à percer un marché.

4 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

5 Q. **[603]** Est-ce qu'on pourrait faire avec des contrats  
6 du ministère des Transports le même exercice que  
7 l'on fait présentement, comme on fait présentement  
8 avec ceux de la Ville de Montréal? Si on allait  
9 chercher des contrats au ministère des Transports  
10 puis on vous demandait : Est-ce que ceux-là sont  
11 truqués ou ceux-là sont libre marché? Vous pourriez  
12 nous en identifier de ceux qui étaient truqués, au  
13 sens qu'ils faisaient l'objet de discussions entre  
14 les entrepreneurs pour l'identification du gagnant  
15 et des prix offerts par les autres?

16 R. Oui, je pense que c'est possible de le faire. C'est  
17 sûr que je ne suis pas en mesure de le faire sur la  
18 totalité des contrats du Ministère. Je suis en  
19 mesure possiblement de le faire sur les contrats  
20 sur lesquels j'étais ou participant, ou j'avais  
21 levé les plans.

22 Me DENIS GALLANT :

23 Q. **[604]** L'exercice qu'on fait là. Ce que le  
24 commissaire Lachance vous demande...

25 R. Oui.

1 Q. **[605]** ... les soixante-dix (70) contrats qu'on vous  
2 montre, vous avez été participant. Dans un premier  
3 temps, à combien de reprises vous avez... vous avez  
4 joué au jeu de l'appel d'offres pour le ministère  
5 des Transports du Québec?

6 R. Écoutez, ce n'est pas...

7 Q. **[606]** ...

8 R. Je ne suis pas capable de vous donner un chiffre.

9 Q. **[607]** Combien de contrats vous avez eus avec le  
10 ministère des Transports? Ça, peut-être en termes  
11 de chiffres, vous êtes en mesure de le dire.

12 R. Écoutez, sincèrement, une quinzaine, une vingtaine.  
13 Je ne peux pas...

14 Q. **[608]** Ce n'est jamais autant qu'à Montréal?

15 R. Non, parce que c'était un autre cercle, comme je  
16 vous ai dit au début, que je n'avais pas accès.

17 Q. **[609]** Je vais être plus spécifique que ça. Vous  
18 avez dit que le ministère des Transports,  
19 généralement, ce qui est important, c'était les  
20 régions administratives?

21 R. Oui.

22 Q. **[610]** Infrabec, vous avez votre siège social sur la  
23 Rive-Nord, vous travaillez dans la région  
24 métropolitaine. Est-ce que vous avez déjà été plus  
25 loin que la région métropolitaine pour un contrat

1 du ministère des Transports?

2 R. Écoutez, moi, je me concentrais plus... J'ai  
3 travaillé pour le ministère des Transports du  
4 Québec à Montréal; j'ai fait des contrats à Laval;  
5 j'en ai fait sur la Rive-Nord, qui était la DT, ils  
6 appellent ça le ministère des Transports DT  
7 Saint-Jérôme, qui relevait de Saint-Jérôme. J'en ai  
8 fait aussi dans le coin de Terrebonne et ces coins-  
9 là qui relevaient d'une autre DT. Essentiellement,  
10 c'était vraiment Montréal et les alentours. Je  
11 n'allais pas à l'extérieur vu la capacité, là,  
12 physique des employés qu'on avait, là, pour aller à  
13 l'extérieur.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Q. [611] Et en ce qui concerne les gens à l'intérieur  
16 du ministère des Transports, est-ce que c'était des  
17 gens qui étaient également corrompus, on parle des  
18 ingénieurs et on parle des gens avec qui vous  
19 deviez faire affaire, comme avec la Ville de  
20 Montréal, par exemple?

21 R. Écoutez, la différence entre la Ville de Montréal  
22 et le ministère des Transports du Québec, à la  
23 Ville de Montréal, on faisait affaire souvent avec  
24 les fonctionnaires directement de la Ville de  
25 Montréal, à part quelques contrats, comme je vous

1 disais, que c'était donné au privé, des contrats de  
2 surveillance.

3           Moi, la majorité ou je dirais même, je  
4 m'avancerais à dire, la totalité des contrats que  
5 j'ai faits avec le ministère des Transports du  
6 Québec, il y avait une firme privée, un ingénieur  
7 qui était attitré aux projets et qui faisait  
8 souvent la conception, la réalisation et la  
9 surveillance des travaux pour le ministère des  
10 Transports. Donc, nous, comme entrepreneurs, moi,  
11 mon expérience, j'ai fait affaire avec des firmes  
12 privées. Les fonctionnaires ou les ingénieurs du  
13 ministère des Transports, on les voyait une fois  
14 par semaine, aux réunions quotidiennes qu'on avait,  
15 des réunions de chantier. Donc, notre relation  
16 directe avec eux, moi, comme entrepreneur, était  
17 très, très minime et très restreinte.

18 Me DENIS GALLANT :

19 Q. **[612]** Donc, ce que vous nous dites c'est que,  
20 généralement, au MTQ, en tout cas, de ce que vous  
21 avez vécu, c'est vraiment donné au privé :  
22 conception, réalisation, surveillance?

23 R. Bien, je pense que ce n'est pas inconnu, là. Ça a  
24 été démontré que le ministère donnait beaucoup,  
25 beaucoup en sous-traitance au privé. Puis, moi, de

1 qu'est-ce que j'ai vécu et les projets que j'ai  
2 faits, j'ai... comme je vous ai dit, à quatre-  
3 vingt-dix-neuf pour cent (99 %), quatre-vingt-dix  
4 (90), quatre-vingts... j'ai fait affaire avec des  
5 firmes dans le privé qui représentaient les  
6 intérêts du ministère des Transports du Québec.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Q. **[613]** Quand il y avait des contingences, qui s'en  
9 occupait?

10 R. C'était tout le temps les ingénieurs du privé, à  
11 qui, nous, on les présentait. Eux, naturellement,  
12 devaient tout le temps se rapporter à leur client,  
13 qui était le ministère des Transports du Québec. On  
14 les présentait à la firme d'ingénieurs, qui était,  
15 en l'occurrence, mandatée pour surveiller, et eux  
16 les transmettaient au propriétaire. Donc, le lien  
17 entre nous et le ministère était vraiment indirect.

18 Q. **[614]** Et les ingénieurs, qui venaient une fois par  
19 semaine, sur vos chantiers...

20 R. Oui.

21 Q. **[615]** ... venaient faire quoi?

22 R. Bien, c'était le suivi des travaux. C'était des  
23 réunions de coordination, eux assistaient, voir  
24 l'évolution des travaux, voir s'il y avait des  
25 difficultés majeures, voir s'il y avait des ordres

1 de changement, lors de ces réunions-là, ils étaient  
2 mis au courant. Mais tout qu'est-ce qui était  
3 paperasse administrative et toutes demandes d'ordre  
4 de changement ou d'extra, nous, on devait  
5 naturellement passer par le biais des firmes  
6 d'ingénieurs mandatées par le ministère. Eux, par  
7 après, devaient faire les représentations envers  
8 les fonctionnaires du ministère. C'est sûr  
9 qu'alentour de la table, on pouvait le mentionner  
10 qu'on avait eu tel, tel problème ou il y a tel, tel  
11 extra qui s'en venait. Mais la façon de faire  
12 c'était vraiment canalisé par la voix des bureaux  
13 d'ingénieurs privés.

14 Q. **[616]** O.K.

15 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

16 Q. **[617]** Mais on a vu, à la Ville de Montréal, vous  
17 disiez hier que, bon, grâce à un fonctionnaire qui  
18 vous versait des sommes d'argent, ça a permis  
19 d'augmenter les budgets qui étaient accordés au  
20 projet. Grâce à un autre fonctionnaire, qui  
21 prenait...

22 R. Oui.

23 Q. **[618]** ... sa cote, ça permettait d'avoir des extra  
24 qui n'étaient pas justifiés, puis un autre  
25 fonctionnaire vous donnait la liste des entités qui

1           allaient chercher les plans et devis pour pouvoir  
2           les connaître.

3           R. Oui.

4           Q. **[619]** Est-ce que vous avez utilisé des services de  
5           fonctionnaires ou de personnes dans le génie civil  
6           privé pour avoir le même type d'avantages?

7           R. Écoutez, ce n'est pas compliqué. L'ouvrage était  
8           fait par les bureaux d'ingénieurs qui étaient  
9           mandatés. L'ouvrage était fait par les firmes  
10          d'ingénieurs, c'est eux qui... quand on leur  
11          donnait le mandat de faire la conception et les  
12          budgets pour les projets, c'est eux qui les  
13          faisaient. Par après, les bureaux d'ingénieurs  
14          présentaient les données, la conception et les  
15          budgets qu'eux estimaient que ça allait coûter, ils  
16          présentaient ça à leur client, qui était le  
17          ministère des Transports. Les pourparlers puis tout  
18          le reste qui se faisait entre eux, je ne suis pas  
19          au courant. Mais je peux vous dire que l'industrie  
20          des firmes d'ingénieurs privées en menait large  
21          vis-à-vis le ministère des Transports.

22          Q. **[620]** Donc, le groupe d'entrepreneurs le plus  
23          fréquent auprès du ministère des Transports du  
24          Québec entretenait donc des discussions avec les  
25          firmes de génie civil privées pour, possiblement,

1 bonifier un peu les budgets associés à ces projets-  
2 là. Comme à la Ville de Montréal, c'est un  
3 fonctionnaire, cette fois-ci c'est avec les firmes  
4 de génie civil qui se faisait... les entrepreneurs  
5 parlaient avec ces firmes, bonifiaient les budgets  
6 pour pouvoir augmenter les marges bénéficiaires  
7 puis ensuite les entrepreneurs se parlaient pour se  
8 répartir, dans les groupes du MTQ, les contrats du  
9 MTQ en temps approprié. Est-ce que c'est comme  
10 ça... est-ce que je décris bien ce que...

11 R. Vous le décrivez bien puis c'est là qu'on va  
12 rentrer, je pense... je ne pense pas qu'on veut le  
13 faire aujourd'hui, là, dépendamment des questions  
14 qui vont m'être posées, mais je veux dire...

15 Me DENIS GALLANT :

16 Q. **[621]** Je vais finir Montréal.

17 R. Non mais je veux dire, c'est là que ce lien qu'il y  
18 avait entre les bureaux d'ingénieurs, les  
19 entrepreneurs, on rentre complètement dans la  
20 dynamique du financement des partis politiques  
21 provinciaux... provinciaux, excusez-moi. On rentre  
22 dans une autre dynamique, carrément.

23 Q. **[622]** Je vais...

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Je vais vous laisser finir Montréal, Maître

1 Gallant.

2 Me DENIS GALLANT :

3 Merci, Madame la Présidente.

4 Q. **[623]** Alors, on va aller au mercredi quatre (4)  
5 octobre deux mille six (2006). Alors c'est la  
6 soumission, l'appel d'offres 9234, soumissions  
7 reçues pour la construction d'une conduite d'eau  
8 principale béton armé, prolongation du boulevard de  
9 Pierrefonds d'un point à l'ouest de la rue  
10 Wakefield à la rue Palomino sont ouvertes. Alors,  
11 les soumissionnaires seront Construction Frank  
12 Catania, un million trois cent quatre-vingt-huit  
13 mille (1 388 000) avec un cautionnement de cent  
14 mille (100 000). TGA Montréal, Domcar dont vous  
15 avez parlé ce matin, Les Excavations Super, Les  
16 Constructions Infrabec, Construction Timberstone,  
17 et finalement Les Entreprises Catcan. Alors,  
18 pouvez-vous nous dire si c'est une soumission, ce  
19 sont des soumissions qui ont été truquées?

20 R. En examinant le document, là, et j'étais là comme  
21 soumissionnaire, ça me donne une très bonne  
22 impression que ça a été truqué.

23 Q. **[624]** Parfait. Toujours avec les mêmes indices?

24 R. Oui.

25 Q. **[625]** Prochaine, qui va être numéro 35...

1 MADAME LA GREFFIÈRE :

2 Vous ne l'avez pas produite, la 34.

3 Me DENIS GALLANT :

4 Ah, je ne l'ai pas produite? Bien, je la produis.

5 Alors, 198... 178-34. 13P-178-34.

6

7 13P-178-34 : Appel d'offres 9234, 2006-09-18

8

9 Donc, je vais faire la même chose, 13P-178-35,  
10 appel d'offres du vingt-deux (22) novembre deux  
11 mille six (2006) à quatorze heures (14 h 00).

12

13 13P-178-35 : Appel d'offres 9749, 2006-10-23

14

15 Alors, les soumissions reçues pour la construction  
16 d'une chambre de clapets et d'une station de  
17 pompage sur le collecteur Mercier dans le parc  
18 Bellerive, contrat S90-4-5, sont ouvertes. Et les  
19 soumissionnaires seront les suivants : Construction  
20 Leomar, deux millions soixante et un zéro  
21 cinquante-deux trente-neuf (2 061 052,39), qui est  
22 le plus bas soumissionnaire, Les Entreprises  
23 Catcan, Ste-Croix Pétrolier et Plus Inc., TGA  
24 Montréal, Les Constructions et Pavage Jeskar, Les  
25 Constructions Infrabec, Norclair Incorporée,

1           Procedus Incorporée, Construction Louisbourg  
2           Limitée, Terramex Incorporée, Groupe Aecon Limitée  
3           et Groupe Dubé et Associés. Plein de joueurs ici,  
4           là, qu'on n'a pas parlé. Construction Leomar, de  
5           mémoire, on n'en a pas parlé.

6           Q. **[626]** Est-ce que ça vous dit quelque chose?

7           R. Oui. C'est une entreprise que je connais.

8           Q. **[627]** Et qui est relié à cette compagnie de  
9           construction-là?

10          R. Un dénommé Leo Moscato, mais j'en avais mentionné  
11          un aussi, Leo Moscato pour Timberstone. C'est deux  
12          cousins.

13          Q. **[628]** O.K.

14          R. Ils ont...

15          Q. **[629]** Donc, c'est deux personnes différentes...

16          R. Oui.

17          Q. **[630]** ... mais qui portent le même nom?

18          R. Exactement.

19          Q. **[631]** Ste-Croix Pétrolier et Plus, sur la rue  
20          Richardson à Montréal.

21          R. Je ne connais pas.

22          Q. **[632]** Vous ne connaissez pas. Les Constructions et  
23          Pavage Jeskar inc., je ne me souviens pas si vous  
24          en avez déjà parlé?

25          R. Non. Je connais, c'est une compagnie qui appartient

1 à monsieur Joseph Carola.

2 Q. **[633]** Norclair, on en a parlé. Procédus? Moi ça ne  
3 me dit rien.

4 R. Connais pas.

5 Q. **[634]** Sur l'avenue de Catania à Brossard.

6 R. Connais pas.

7 Q. **[635]** Construction Louisbourg, Terramex, Groupe  
8 Aecon et Groupe Dubé, on a tout parlé de ça. Est-ce  
9 qu'à la lecture de cette soumission-là, est-ce que  
10 c'est un appel d'offres truqué?

11 R. Non.

12 Q. **[636]** Pour quelle raison?

13 R. Bien, vu les joueurs qui sont présents.

14 Q. **[637]** Et également, là, ce qui est demandé,  
15 construction d'une chambre de clapets et d'une  
16 station de pompage sur le collecteur Mercier, est-  
17 ce que c'est quelque chose qui est hors norme pour  
18 le groupe des entrepreneurs?

19 R. Oui.

20 Q. **[638]** Ce travail-là...

21 R. Oui.

22 Q. **[639]** Compte tenu de la nature du travail. C'est  
23 ça?

24 R. Oui. C'est différent d'un contrat d'égouts et  
25 d'aqueducs.

1 Q. **[640]** Parfait. Ensuite de ça, la pièce 36, Madame  
2 la Greffière, mercredi quatorze (14) mars deux  
3 mille sept (2007) à quatorze heures (14 h 00),  
4 appel d'offres 9755, les soumissions reçues pour le  
5 bassin Dépatie-Marsan phase 1, construction de  
6 conduites d'aqueducs et d'égouts sanitaires,  
7 combiné pluvial, dans le boulevard Gouin, Place de  
8 la Minerve, de la rue Dépatie et de la rue Jules-  
9 Colas sont ouvertes. Et les soumissionnaires seront  
10 Construction Frank Catania, à trois millions neuf  
11 cent quatre-vingt-quinze mille dollars  
12 (3 995 000 \$), avec un cautionnement de quatre cent  
13 vingt-cinq mille (425 000), TGA Montréal,  
14 Construction Timberstone, Les Excavations Super,  
15 Ste-Croix Pétrolière et Plus, Bentech Construction,  
16 Les Constructions Infrabec, Les Constructions  
17 Percan, Construction Leomar et Les Entreprises  
18 Catcan.

19  
20 13P-178-36 : Appel d'offres 9755, 2007-02-19

21  
22 Êtes-vous en mesure de nous dire si c'est un appel  
23 d'offres truqué ou non, ou si vous ne le savez pas?

24 R. Je ne pourrais pas vous répondre.

25 Q. **[641]** Celui-là, vous ne pouvez pas me répondre?

1 R. Oui. Je vois Pétrolière Ste-Croix, là, puis ça  
2 me... Ça crée un doute dans ma tête, là.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Q. [642] Pourquoi?

5 R. Pardon? Parce que c'est quelqu'un que je ne connais  
6 pas. Je ne suis pas en mesure de vous dire... Je ne  
7 pense pas.

8 Me DENIS GALLANT :

9 Q. [643] O.K. Un indice, là, c'est quand on n'a pas  
10 d'étrangers, d'entreprises étrangères, étrangères  
11 entre guillemets, là...

12 R. Bien, c'est parce...

13 Q. [644] ... qui n'est pas membre.

14 R. C'est parce que souvent on me demande de me  
15 prononcer sur des contrats où est-ce que le plus  
16 bas soumissionnaire, ce n'est pas ma compagnie.

17 Q. [645] Oui. C'est ça.

18 R. Ça fait que quand c'est la mienne, je peux vous  
19 affirmer hors de tout doute que, oui, je l'ai fait,  
20 non, je ne l'ai pas fait. Moi, je peux vous dire  
21 que là-dessus, je ne suis pas convaincu, puis je  
22 n'ai pas de réponse négative ou affirmative à vous  
23 donner.

24 Q. [646] Est-ce qu'on peut s'entendre, quand on n'a  
25 pas d'entreprise là, qui est méconnue de votre part

1 et qu'on a généralement la liste des dix (10), onze  
2 (11) que vous avez parlé hier, généralement, on  
3 parle d'appels d'offres truqués?

4 R. Bien, ça augure plus vers ça, oui.

5 Q. **[647]** Parfait.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Q. **[648]** Mais il y a aussi toujours l'élément où vous  
8 avez reçu un appel?

9 R. Oui, absolument. Mais comme ici, je vous dis, c'est  
10 le plus bas, c'est un autre entrepreneur qui est  
11 plus bas. Puis il y a des joueurs que, moi, à la  
12 lumière de qu'est-ce que je vois, je ne connais  
13 pas. Ça fait que je ne suis pas en mesure de vous  
14 dire de leur part s'ils ont communiqué avec ou pas.  
15 Ça fait que j'aime mieux pas m'avancer.

16 Me DENIS GALLANT :

17 Q. **[649]** La prochaine, je pense que, là, vous allez  
18 être en mesure de répondre de façon affirmative,  
19 c'est 37, c'est l'appel d'offres 9455, en date du  
20 vingt (20) février deux mille huit (2008) à  
21 quatorze heures (14 h 00).

22

23 13P-178-37 : Appel d'offres 9455 2008-02-04.

24

25

Les soumissions reçues pour la

1 reconstruction d'un égout combiné et  
2 d'une conduite d'eau secondaire là où  
3 requis, dans les rues Eleanor et  
4 Barré, arrondissement sud-ouest, sont  
5 ouvertes par l'agent de bureau.

6 Et les Constructions Infrabec, un million deux cent  
7 vingt-neuf mille quatre cent cinquante  
8 (1 229 450 \$) avec un cautionnement de cent  
9 soixante mille (160 000 \$). Va suivre Excavations  
10 Super; Bentech; Conex; Construction Mirabeau;  
11 Catcan et Léomar.

12 R. Oui, ça, je m'en rappelle. C'est un contrat qu'on  
13 avait eu. C'est un projet ici dans le centre-ville  
14 de Montréal. Puis c'est un contrat qui avait été  
15 truqué.

16 Q. **[650]** Prochain, ça va porter le numéro 38, mercredi  
17 quatre (4) juin deux mille huit (2008), quatorze  
18 heures (14 h).

19  
20 13P-178-38 : Appel d'offres 9511 2008-05-17.

21  
22 Les soumissions reçues pour la  
23 construction et reconstruction d'une  
24 conduite d'eau secondaire dans la rue  
25 Bourget, de la rue Saint-Jacques à la

1                   rue Saint-Antoine, sont ouvertes.  
2           Les soumissionnaires seront : Salvex inc., quatre  
3           cent quatre-vingt-quinze mille deux cent cinquante  
4           (495 250 \$); les Constructions Infrabec, le  
5           deuxième, à cinq cent quatorze mille zéro soixante  
6           (514 060 \$); Construction A.T.A.; Conex; les  
7           Constructions Percan; les Excavations Super;  
8           Bentech Construction; les Entreprises Catcan. Là,  
9           maintenant, j'attire votre attention qu'on parle de  
10          cautionnement, on parle de pourcentage à partir de  
11          maintenant?

12       R. Oui.

13       Q. **[651]** Alors, quant à votre mémoire, le quatre (4)  
14          juin deux mille huit (2008) serait un indice, deux  
15          mille huit (2008), juin deux mille huit (2008)  
16          serait un indice vous permettant de nous dire que  
17          c'est à ce moment-là que vous n'aviez plus les  
18          montants?

19       R. Oui. Comme je vous disais, là, je pense que c'est  
20          aux alentours de deux mille sept (2007), deux mille  
21          huit (2008). Puis on peut voir par les documents  
22          que la façon de faire a été changée. On parle d'un  
23          dix pour cent (10 %) du montant de la soumission et  
24          on ne voit plus un montant précis.

25       Q. **[652]** Ici, on a Salvex comme plus bas

1 soumissionnaire conforme. Salvex, est-ce que vous  
2 connaissez cette compagnie-là qui est à Laval?

3 R. Oui. C'est un entrepreneur de Laval.

4 Q. [653] Et c'est relié à qui ça?

5 R. Le nom est monsieur Joe Salvo. On a mentionné un  
6 autre monsieur Salvo auparavant, Canasa. Puis il  
7 n'y a aucun lien entre les deux.

8 Q. [654] Ce monsieur Joe Salvo là n'est pas parent  
9 avec le monsieur Salvo, propriétaire de Canasa,  
10 c'est ça que vous nous dites?

11 R. À ma connaissance, non.

12 Q. [655] À votre connaissance. Une question, Madame la  
13 Présidente?

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Q. [656] Là, en deux mille sept (2007), deux mille  
16 huit (2008), on a changé le montant du  
17 cautionnement pour indiquer un pourcentage plutôt.  
18 Est-ce que, ça, c'est quelque chose qui était, qui  
19 vous dérangeait, les entrepreneurs, ou ça ne vous  
20 dérangeait pas du tout?

21 R. Non, ça ne nous dérangeait pas.

22 Q. [657] Donc, ça ne vous mettait pas de bâtons dans  
23 les roues?

24 R. Non.

25 Q. [658] O.K.

1 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

2 Q. **[659]** Est-ce que vous ne perdiez pas là la  
3 possibilité d'identifier le montant total estimé  
4 par la Ville pour le contrat?

5 R. On avait l'information par les fonctionnaires de la  
6 Ville.

7 Q. **[660]** Qui donnait cette information-là?

8 R. Au contraire, ça nous avantageait, parce que  
9 monsieur tout-le-monde n'avait pas l'information.

10 Q. **[661]** Qui donnait cette information-là à la Ville  
11 de Montréal?

12 R. Bien, c'était les gens, l'ingénieur de la  
13 conception qui était monsieur Surprenant à  
14 l'époque.

15 Q. **[662]** Monsieur Surprenant était capable de vous  
16 dire au groupe de... les gens avec qui, entre  
17 guillemets, il travaillait, il faisait affaire puis  
18 vous donnait « voici, c'est le montant, c'est le  
19 montant que le contrat devrait valoir »?

20 R. Il nous donnait un budget approximatif.

21 Q. **[663]** Donc, ce que vous dites, c'est que, tant  
22 mieux, parce que, là, il n'y a personne d'autre qui  
23 ne pouvait pas avoir cette information-là?

24 R. Oui. Mais je veux dire, ça ne changeait pas le fait  
25 que c'était tout le temps les mêmes entrepreneurs.

1 C'était juste une information qui n'était plus  
2 disponible à tout le monde.

3 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

4 Q. **[664]** Et, là, ça vous avantageait, parce que vu que  
5 c'était seulement les gens du groupe qui avaient le  
6 montant total estimé par l'information de monsieur  
7 Surprenant?

8 R. Bien, ça évitait un peu, moi, je pense, aussi  
9 l'abus de la part des entrepreneurs. Oui, ils  
10 avaient l'information, mais quand le cautionnement  
11 était déterminé, on avait une idée du budget. Tout  
12 le monde avait l'idée du budget des entrepreneurs.  
13 Donc, celui à qui venait le tour, à qui le contrat  
14 était attribué, bien, l'information lui parvenait  
15 par monsieur Surprenant. Il faisait qu'est-ce qu'il  
16 avait à faire. On évitait d'évaluer les contrats  
17 avant : « Mais lui ça va être quatre millions  
18 (4 M\$), lui ça va être trois millions (3 M\$). »

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Q. **[665]** Ça veut dire que monsieur Surprenant savait à  
21 qui devait aller le contrat?

22 R. Je ne vous dirais pas qu'il le savait mais  
23 l'entrepreneur, à qui que le contrat était  
24 assigné, faisait les démarches pour avoir  
25 l'information. Donc, en contactant monsieur

1 Surprenant et demander de l'information, je pense  
2 qu'il pouvait déduire à qui le contrat allait. Moi,  
3 si je n'avais pas d'intérêt à tel contrat, je ne me  
4 bornais pas à l'appeler puis lui demander : « C'est  
5 quoi le budget et... »...

6 Q. **[666]** Donc, vous aviez déjà préétabli qui était  
7 pour soumissionner sur tel et tel contrat?

8 R. Bien, une fois que les projets étaient en appel  
9 d'offres, que c'était public, l'appel d'offres  
10 était public, les entrepreneurs, comme j'ai  
11 expliqué...

12 Q. **[667]** Vous prédéterminiez qui était pour...

13 R. On se parlait pour dire : « O.K., untel va aller à  
14 Infrabec. »

15 Q. **[668]** O.K.

16 R. Donc, à partir que le projet m'était assigné,  
17 c'était à moi, ma responsabilité d'aller, comme je  
18 vous ai mentionné, chercher la liste des  
19 soumissionnaires et m'assurer du budget.

20 Q. **[669]** Et est-ce que monsieur Surprenant aurait  
21 pu... bien, est-ce que vous avez su que monsieur  
22 Surprenant, par exemple, aurait donné le prix à  
23 plus d'un entrepreneur?

24 R. Écoutez, c'est une information que je n'ai pas  
25 puis...

1 Q. [670] Parfait.

2 R. ... en bout de ligne, ce n'était pas... ça ne  
3 changeait rien une fois que le projet était  
4 attitré.

5 Me DENIS GALLANT :

6 Q. [671] Sauf que vous, par contre, pour reprendre ça,  
7 vous, quand vous saviez que le projet vous...  
8 c'était votre tour, c'est vous qui appelez  
9 monsieur Surprenant?

10 R. Oui, c'était à moi à...

11 Q. [672] Vous n'aviez pas le choix, là, pour savoir le  
12 prix?

13 R. Oui, pour avoir une idée du budget.

14 Q. [673] O.K.

15 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

16 Q. [674] Lorsque divers entrepreneurs, comme ça, se  
17 mettent ensemble, discutent entre eux à savoir qui  
18 va avoir le contrat, une fois identifié qui a le  
19 contrat, prendre le temps d'appeler monsieur  
20 Surprenant pour savoir le montant estimé du projet;  
21 est-ce qu'on a quand même parfois un peu le  
22 sentiment qu'on est en train de frauder, qu'on est  
23 en train de créer une infraction ou on est en train  
24 essentiellement de faire de la business pour faire  
25 rouler notre industrie?

1 R. Bien, écoutez, à un moment donné, ça devient... ça  
2 devient une façon de faire. Dans le moment on est  
3 juste en train d'analyser les contrats et voir le  
4 processus, la façon que ça fonctionnait. Je pense  
5 qu'il est important de comprendre aussi les  
6 demandes, là, on est dans la Ville de Montréal,  
7 mais lorsqu'on va sortir de la Ville de Montréal,  
8 on va aller au ministère des Transports, on va  
9 aller sur la couronne nord, on va aller à Laval.  
10 Vous allez réaliser les demandes politiques qui  
11 étaient faites aux entrepreneurs. Donc, à partir de  
12 là, oui, les entrepreneurs entretenaient un système  
13 qui n'était pas légal, mais je peux vous assurer  
14 qu'à d'autres niveaux, il y avait beaucoup de  
15 politiciens qui étaient au courant de qu'est-ce qui  
16 se passait puis qui faisait leur affaire que ce  
17 processus-là avait eu lieu.

18 Montréal, on a beaucoup identifié le fait  
19 que c'était le crime organisé, mais je peux vous  
20 dire qu'à certains endroits, le rôle du crime  
21 organisé, il était... il était joué par des élus.  
22 Donc, c'est quelque chose qui se faisait ailleurs.

23 Me DENIS GALLANT :

24 Q. **[675]** Prochain... 39. Mercredi, quatre (4) juin  
25 deux mille huit (2008), appel d'offres 9569.

1 13P-178-39 : Appel d'offres 9569 2008-05-17.

2

3 Soumission reçue pour la construction  
4 d'une conduite d'eau secondaire dans  
5 la rue Chabanel, côté sud, la rue  
6 Meilleur, la rue Tolhurst sont  
7 ouvertes.

8 Alors, les soumissionnaires sont Conex Construction  
9 à huit cent quatre-vingt-seize mille six cents  
10 (896 600), cautionnement de dix pour cent (10 %).

11 Bentech, deux cent dix-huit mille (218 000);  
12 Construction A.T.A, Construction Frank Catania,  
13 Salvex et Excavation Super, Entreprise Catcan,  
14 Constructions Infrabec. Êtes-vous en mesure de nous  
15 dire si c'était arrangé, à sa face même?

16 R. Oui, ce l'était.

17 Q. **[676]** 40, appel d'offres 5008-EC-102-07, en date du  
18 seize (16) juillet, quatorze heures (14 h 00).

19

20 13P-178-40 : Appel d'offres 5008-EC-102-07  
21 2008-05-30.

22

23 Soumission reçue pour la construction  
24 d'un conduit d'aqueduc et d'égout  
25 pluvial dans le boulevard Guin, la

1                           rue Guertin, la rue Forbes, la rue  
2                           Filion, bassin Dépatie-Marsan sont  
3                           ouvertes.

4           Constructions Infrabec, dix pour cent (10 %) du  
5           montant du cautionnement, deux millions six cent  
6           quatre-vingt-dix-huit sept cent trente-quatre et  
7           deux (2 698 734,02). Et les autres soumissionnaires  
8           sont Construction Leomar, Construction Frank  
9           Catania, Construction Catcan, Excavation Gilbert  
10          Théorêt, Bentech Construction, Construction  
11          Timberstone.

12          R. Oui, ça a été organisé.

13          Q. **[677]** Et, ça, vous le savez parce que c'est vous  
14          qui avez appelé les autres?

15          R. C'est bien ça.

16          M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

17          Q. **[678]** Donc, Excavation Gilbert Théorêt a fait  
18          partie de...

19          R. C'est un entrepreneur qui oeuvrait plus dans  
20          l'ouest de Montréal.

21          Q. **[679]** Et qui participait au jeu de collusion, là,  
22          avec une fausse soumission?

23          R. Oui.

24          LA PRÉSIDENTE :

25          Q. **[680]** Qui est son représentant?

1 R. Monsieur Gilbert Théorêt.

2 Me DENIS GALLANT :

3 Q. **[681]** Et, ça, j'imagine que c'est vous qui appeliez  
4 personnellement les gens pour dire : « Tu vas  
5 soumissionner à tel prix », donc vous avez  
6 appelé... on peut conclure que vous avez appelé  
7 monsieur Théorêt?

8 R. Oui, c'est tout le temps le même processus.

9 Q. **[682]** Parfait. Ensuite de ça, 41, mercredi, seize  
10 (16) juillet, quatorze heures (14 h 00), appel  
11 d'offres 9538.

12

13 13P-178-41 : Appel d'offres 9538 2008-06-30.

14

15 Soumission reçue pour les travaux de  
16 reconstruction du ponceau Gouin au-  
17 dessus du ruisseau Bertrand

18

19 Alors, Groupe Dubé & Associés, Construction  
20 Infrabec, Construction Garnier et G. Giuliani du  
21 boulevard Leman à Laval. Alors, le dernier  
22 entrepreneur Giuliani que je ne connais pas. Est-ce  
23 que ça vous dit quelque chose?

24 R. Oui, c'est un entrepreneur qui oeuvrait plus à  
25 Laval.

1 Q. **[683]** Êtes-vous en mesure de nous dire si ce  
2 contrat était arrangé?

3 R. De mémoire, ça l'a été organisé.

4 Q. **[684]** Parfait. 42.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Excusez-moi.

7 Me DENIS GALLANT :

8 Oui.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Q. **[685]** J'imagine que c'est un monsieur Giuliani qui  
11 était le représentant de cette?

12 R. Oui, c'est bien ça.

13 Q. **[686]** O.K.

14 Me DENIS GALLANT :

15 Q. **[687]** Seize (16) juillet, mercredi seize (16)  
16 juillet et ça ce n'est pas indiqué, mais si je  
17 regarde le restant c'est deux mille huit (2008).  
18 Donc, appel d'offres 9552.

19

20 13P-178-42 : Appel d'offres 9552 2008-06-30

21

22 Soumissions reçues pour les travaux de  
23 sécurisation des viaducs nord et sud à  
24 l'intersection du chemin Côte-des-  
25 Neiges et du chemin Remembrance sont



1           arrangé?

2           R. De ma mémoire, il me semble que non, vu Nahtac,  
3           mais je ne suis pas sûr à cent pour cent (100 %).

4           Q. **[693]** Même si c'est, même on va l'octroyer, compte  
5           tenu que vous ne l'avez pas eu?

6           R. De mémoire, comme je vous dis, Nahtac c'est  
7           quelqu'un que je ne connaissais pas, mais le projet  
8           ne s'est pas fait.

9           Q. **[694]** Le projet ne s'est pas fait?

10          R. Non.

11          Q. **[695]** Parfait. On va aller à l'autre, à 43. Donc,  
12          vingt (20) août deux mille huit (2008) à quatorze  
13          heures, appel d'offres 9548.

14

15          13P-178-43 : Appel d'offres 9548 2008-08-04

16

17                                Soumissions reçues pour la  
18                                reconstruction d'une conduite d'eau de  
19                                deux cents (200) millimètres de  
20                                diamètre, longueur cinq cent quarante  
21                                (540) mètres sur la 23<sup>e</sup> Avenue, de la  
22                                rue Jean-Talon à la rue Villeray sont  
23                                ouvertes.

24          Et les soumissionnaires seront, le plus bas  
25          soumissionnaire sera Construction Artic Béluga,

1           donc monsieur Lapointe...

2           R. Oui.

3           Q. **[696]** ... dont vous avez parlé, à un million cinq  
4           cent quarante-trois mille cent trois (1 543 103),  
5           Bentech, Construction Infrabec, troisième  
6           soumissionnaire, Construction Louisbourg,  
7           Construction A.T.A. et ça se limite à ça. Savez-  
8           vous si c'est un appel d'offres truqué?

9           R. De mémoire, oui, ça avait été organisé.

10          Q. **[697]** Est-ce que sans plus, d'autres commentaires,  
11          est-ce que c'est?

12          R. Non, c'est comme je vous dis, c'est un contrat qui  
13          avait été désigné à monsieur Béluga, à Artic  
14          Béluga, excusez, Construction Béluga.

15          LA PRÉSIDENTE :

16          Q. **[698]** Ce n'était pas organisé?

17          R. Oui, ça l'était.

18          Me DENIS GALLANT :

19          Q. **[699]** C'était organisé.

20          M. RENAUD LACHANCE, Commissaire :

21          Q. **[700]** Tranquillement, le groupe de Montréal est  
22          rendu, treize (13), quatorze (14), quinze (15)  
23          personnes, entrepreneurs plutôt, là?

24          R. Bien il faut, à un moment donné, il faut  
25          comprendre, comme je l'ai expliqué un peu, ce n'est

1 pas une science parfaite. De temps en temps, il  
2 faut faire des compromis envers certains  
3 entrepreneurs pour que le processus continue à  
4 fonctionner. Il faut de temps en temps, il faut  
5 satisfaire du monde aussi.

6 Me DENIS GALLANT :

7 Q. **[701]** Prochain. Alors qui va être le numéro 44,  
8 mercredi vingt (20) août à quatorze heures  
9 (14 h 00), donc on parle de vingt (20) août deux  
10 mille huit (2008).

11

12 13P-178-44 : Appel d'offres 08-105 2008-08-04

13

14 Alors :

15 Soumissions reçues pour la  
16 réhabilitation environnementale du lot  
17 1137 situé à l'intersection nord-ouest  
18 de la rue J.-B.-Martineau, du  
19 boulevard Viau, dans l'arrondissement  
20 Saint-Léonard sont ouvertes.

21 Alors, les soumissionnaires seront Frank,  
22 Construction Frank Catania à cinq cent vingt-huit  
23 mille dollars (528 000 \$), cautionnement, là, on  
24 revient cinquante mille (50 000). Géophase inc.,  
25 Entreprises Sainte-Croix, Excavations Loïselle &

1 Frères, Construction Morival, Constructions  
2 Infrabec, Construction Garnier, R. Racicot et le  
3 Groupe Vespo. Il y a plein de gens qu'on n'a pas  
4 parlé. Bon Géophase, ça vous dit quelque chose?

5 R. Non.

6 Q. **[702]** Excavations Loisselle & Frères?

7 R. C'est un entrepreneur de la rive-sud, là, qu'on  
8 voyait, là, à l'occasion, mais ce n'est pas du  
9 monde que je connais ou que j'ai déjà rencontré.

10 Q. **[703]** Construction Morival sur le boulevard Newman  
11 à Lasalle?

12 R. Ne connais pas.

13 Q. **[704]** R. Racicot ltée sur le chemin Bretagne à  
14 Boucherville?

15 R. Ne connais pas.

16 Q. **[705]** Le Groupe Vespo?

17 R. Ne connais pas.

18 Q. **[706]** Et êtes-vous en mesure de nous dire si  
19 c'était un appel d'offres truqué?

20 R. Non, ça ne l'était pas.

21 Q. **[707]** Ça ne l'était pas. Prochain, qui est l'appel  
22 d'offres 08-106 que je vais coter sous le numéro  
23 45.

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Juste une petite minute.

1 Me DENIS GALLANT :

2 Oui, Madame.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Q. [708] Je comprends que ça peut être difficile pour  
5 vous, mais ce contrat-là, est-ce que vous vous en  
6 rappelez?

7 R. Oui, je l'ai soumissionné.

8 Q. [709] Exactement?

9 R. Oui.

10 Q. [710] Et quand vous dites qu'il n'était pas truqué,  
11 ça veut dire que monsieur Fedele de Catania ne vous  
12 a pas appelé?

13 R. C'est bien ça.

14 Q. [711] O.K. Merci.

15 Me DENIS GALLANT :

16 Q. [712] Parfait. 45...

17 R. Et aussi, je veux juste spécifier, c'étaient des  
18 contrats aussi qui n'étaient pas vraiment dans  
19 notre braquette d'ouvrage là, c'était...

20 Q. [713] C'est quoi ça « une réhabilitation  
21 environnementale du mil »

22 R. Je pense, c'est plus de la décontamination de  
23 terrain là qui se faisait là, ce n'est pas... ce  
24 n'est pas un contrat d'égout ou d'aqueduc.

25 Q. [714] Mais, quand vous arrivez à la conclusion,

1 c'est-à-dire : « Ah! Ça peut m'intéresser, je vais  
2 aller chercher les documents, les plans et devis,  
3 puis, ah! Je pense, j'ai le potentiel de le  
4 faire », c'est-tu ça qu'on dit?

5 R. Mais, c'est tout le temps le même concept. C'était  
6 mon adjointe administrative qui allait chercher les  
7 documents et tout ça. Donc, une fois qu'on avait  
8 les documents, bien, c'était tout le temps de  
9 regarder un peu la disponibilité de nos  
10 estimateurs. S'ils avaient le temps, bien, on les  
11 faisait soumissionner. Et des projets de même,  
12 c'est quand même des projets d'un demi-million. On  
13 ne perdait pas des semaines entières à l'évaluer. À  
14 temps perdu ou sur deux, trois... deux jours,  
15 l'estimateur sortait un prix et on le rentrait, là.

16 Q. **[715]** Parfait. 45, alors, mercredi vingt (20) août  
17 deux mille huit (2008), appel d'offres 08-106

18

19 13P-178-45 : Appel d'offres 08-106 2008-08-04

20

21 Soumissions reçues pour une autre  
22 réhabilitation environnementale du lot  
23 1853235 situé à l'intersection de la  
24 rue De la Montagne et du boulevard St-  
25 Jacques dans l'arrondissement Ville-

1 Marie.

2 Et les soumissionnaires seront Entreprise Sainte-  
3 Croix à trois cent... à trois cent trois mille  
4 soixante-dix-sept et dix-sept (303 077,17 \$). Et  
5 ensuite de ça, Construction Garnier; LA Hébert;  
6 Construction Frank Catania; Construction Loïsele;  
7 Construction Morival; Entreprise Bentech;  
8 Constructions Infrabec; le Groupe Vespo et Sanexen  
9 Services Environnementaux Incorporée. Alors, il y a  
10 des joueurs là que... j'imagine que le dernier...

11 R. Que je ne connais pas.

12 Q. [716] ... que vous ne le connaissez pas.

13 R. Non, je ne connais pas.

14 Q. [717] Et est-ce qu'on peut en arriver à la même  
15 conclusion que le précédent?

16 R. Oui.

17 Q. [718] C'est une réhabilitation environnementale,  
18 donc...

19 R. Oui, absolument.

20 Q. [719] ... ce n'est vraiment pas dans le créneau du  
21 groupe.

22 R. Ce n'était pas dans notre créneau.

23 Q. [720] Parfait. 46, appel d'offres 9580, en date du  
24 premier (1er) octobre deux mille huit (2008) à  
25 quatorze heures (14 h 00)

1 13P-178-46 : Appel d'offres 9580 2008-09-15

2

3 Alors :

4 Les soumissions reçues pour la  
5 reconstruction d'un égout combiné et  
6 d'une conduite d'eau secondaire, de la  
7 chaussée et des trottoirs là où  
8 requis, dans la rue St-Philippe, de la  
9 rue St-Antoine Ouest à la rue Langevin  
10 et dans la rue Desnoyers de  
11 l'extrémité sud à la rue Cazalais sont  
12 ouvertes.

13 Alors, les soumissionnaires seront TGA qui va être  
14 le plus bas à deux millions deux cent quarante-neuf  
15 mille sept cent quarante (2 249 740 \$), dix pour  
16 cent (10 %) du montant de la soumission en  
17 cautionnement; Les Excavations Super; Conex  
18 Construction Routière; Les Entreprises Catcan; Les  
19 Constructions Infrabec; Construction A.T.A.;  
20 Bentech et Construction Mirabeau. Alors là, on se  
21 retrouve encore avec les mêmes joueurs.

22 R. Oui, c'est bien ça.

23 Q. **[721]** Donc, est-ce qu'on peut affirmer que c'était  
24 arrangé?

25 R. Oui.

1 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

2 Q. [722] Dites-moi, est-ce que vous avez déjà cherché  
3 d'évaluer dans cette direction-là, là, ce qui  
4 concerne la voirie, les travaux, la proportion des  
5 contrats qui étaient, en effet, truqués dans une  
6 année, en pourcentage, la valeur des travaux  
7 accordés par cette direction-là?

8 R. Je n'ai jamais... je n'ai jamais porté attention et  
9 honnêtement là, je n'ai jamais évalué... évalué ça.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Q. [723] Juste une chose, en ce qui concerne les  
12 autres contrats que vous dites que ce n'était pas  
13 dans votre créneau et que c'était finalement pas  
14 très lucratif, pourquoi vous soumissionniez?

15 R. Je n'ai pas compris votre question.

16 Q. [724] J'ai dit, les autres contrats qui étaient...

17 R. Oui.

18 Q. [725] ... qui n'étaient pas très lucratifs...

19 R. Oui.

20 Q. [726] ... et qui n'étaient pas non plus dans votre  
21 créneau, pourquoi est-ce que vous preniez la peine  
22 de soumissionner?

23 R. Mais, comme j'ai expliqué, souvent on pouvait avoir  
24 des estimateurs qui n'avaient pas, t'sais, de la  
25 contamination, c'est un peu de l'excavation, c'est

1 de l'ouvrage qu'on est en mesure de faire. Ce n'est  
2 pas plus compliqué pour nous, sauf que souvent  
3 quand on avait le temps, et le temps et les  
4 employés pour pouvoir l'estimer, on allait figurer  
5 un prix et entrer l'appel d'offres. Moi, j'avais  
6 une compagnie où j'avais trois, quatre ingénieurs,  
7 puis mes ingénieurs étaient appelés à estimer les  
8 contrats, réaliser les contrats, facturer les  
9 contrats et faire les extra, ça fait que mes gens  
10 étaient pas mal occupés. Donc, des fois,  
11 dépendamment du temps de l'année, il y avait des  
12 temps morts, et quand on avait la possibilité de  
13 soumissionner, on le faisait.

14 Je peux vous dire qu'à partir du mois de  
15 juin, juillet, quand les projets... la majorité des  
16 projets étaient mis en exécution, c'est rare qu'on  
17 allait soumissionner sur des projets, là, que ce  
18 n'était pas dans notre champ d'action ou qu'on  
19 n'avait pas beaucoup d'intérêt dessus, là. Mais, en  
20 hiver, c'est sûr que janvier, février, mars, avril,  
21 c'est beaucoup plus tranquille l'exécution. On a du  
22 monde qui est payé à l'année, donc on va être porté  
23 à aller soumissionner. Des fois, il n'y a rien qui  
24 sort qui est en appel d'offres dans notre domaine,  
25 donc pour occuper nos gens, on va aller dans des

1 stations de pompage ou des bâtiments comme Atwater,  
2 comme on a vu, le projet d'Atwater, le marché  
3 Atwater.

4 Q. [727] Merci.

5 Me DENIS GALLANT :

6 Je pense qu'il est quatre heures trente (16 h 30),  
7 je vais vous demander d'arrêter.

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Alors, à demain matin.

10 R. Merci.

11 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

12

---

13

1 SERMENT D'OFFICE

2

3 Nous, soussignées, **ODETTE GAGNON**, et **ROSA FANIZZI**,  
4 sténographes officielles, dûment assermentées,  
5 certifions sous notre serment d'office que les  
6 pages qui précèdent sont et contiennent la  
7 transcription fidèle et exacte de l'enregistrement  
8 numérique, le tout hors de notre contrôle et au  
9 meilleur de la qualité dudit enregistrement, le  
10 tout, conformément à la Loi.

11

12 Et nous avons signé,

13

14

15

16

---

17 **ODETTE GAGNON**

18

19

20

21

---

22 **ROSA FANIZZI**